



Environnement

Document d'objectifs du
site Natura 2000
FR7200667 – Coteaux
calcaires de la vallée de
la Vézère

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Novembre 2017





Document d'objectifs

Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

Natura 2000 « FR7200667 »





Sommaire

1. Préambule	6
1.1 Directive « Habitats – Faune – Flore »	6
1.2 Ajustement du périmètre du site	6
1.3 Occupation du sol	9
2. Méthodologie	11
2.1 Etude bibliographique	11
2.2 Habitats naturels et flore	11
2.2.1 Caractérisation des habitats naturels	11
2.2.2 Cartographie des habitats naturels	12
2.3 Faune	13
3. Etat des lieux	14
3.1 Consultations bibliographiques	14
3.2 Périmètres d'inventaires et de protection du patrimoine naturel	15
3.3 Habitats naturels et semi-naturels	20
3.3.1 Habitats d'intérêt communautaire	21
3.3.2 Autres habitats (non d'intérêt communautaire)	24
3.4 Flore	25
3.4.1 Espèces végétales d'intérêt communautaire	25
3.4.2 Autres espèces végétales à enjeu de conservation	25
3.5 Faune	27
3.5.1 Mammifères	27
3.5.2 Reptiles	32
3.5.3 Amphibiens	33
3.5.4 Entomofaune	34
3.5.5 Avifaune	35
3.6 Analyse écologique et fonctionnelle des habitats et espèces d'intérêt communautaire	36
3.6.1 Modifications historiques du site	36
3.6.2 Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire	36
3.6.3 Etat de conservation des espèces d'intérêt communautaire	44
3.6.4 Interrelations entre habitats et espèces	45
3.6.5 Interrelations entre habitats et facteurs naturels : fonctionnalités écologiques	46
3.6.6 Interrelations entre habitats et activités humaines	47
3.6.7 Hiérarchisation des enjeux de conservation	50
3.6.8 Indicateurs de suivi des habitats et espèces d'intérêt communautaire	55
3.7 Fiches habitats et espèces d'intérêt communautaire	60
3.7.1 Fiches des habitats d'intérêt communautaire	60
3.7.2 Fiches des espèces d'intérêt communautaire	76
3.8 Mise à jour du FSD	86
4. Annexes	90
4.1 Liste des abréviations et acronymes	90
4.2 Glossaire	92



4.3	Références bibliographiques _____	100
4.4	Typologie des végétations _____	102



Maître d'ouvrage

MEDDTL – Direction Régionale de l'Environnement d'Aquitaine

Suivi de la démarche : Direction Départementale des Territoires de la Dordogne (DDT24), Hugo MAILLOS

Structure porteuse du DOCOB

Direction Départementale des Territoires de la Dordogne (DDT24)

Opérateur

Agence MTDA – Yannick Lenglet

Rédaction du document d'objectifs

Rédaction / Coordination: Catherine DUFLOS de St AMAND (Agence MTDA)

Cartographie : Sébastien MALLOL ; Sébastien PIERRE (Agence MTDA)

Diagnostic écologique (rédaction / cartographie) : Sébastien MALLOL (Agence MTDA) ; Yannick LENGLET

Contribution / Synthèse / Relecture : Catherine DUFLOS de St AMAND (Agence MTDA)

Validation scientifique : Conservatoire botanique national sud atlantique (CBNSA)

Cartographie de l'état des lieux socioéconomique

Cartographie : Catherine DUFLOS de St AMAND, Sébastien PIERRE (Agence MTDA)

Crédits photographiques (couverture)

Sébastien MALLOL – Agence MTDA, 27 mai 2015, la vallée de la Vézère depuis les coteaux de la Valade

Référence à utiliser

AGENCE MTDA / Yannick Lenglet. 2015-2017. Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 « Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère ». DDT24 / DREAL Aquitaine. Diagnostic écologique : 111 pages.



1. Préambule

1.1 Directive « Habitats – Faune – Flore »

Cette directive européenne comprend plusieurs annexes précisant ses implications en fonction des caractéristiques des habitats naturels et espèces concernés.

En voici la liste à laquelle il est fait référence dans le corps du diagnostic écologique.

- ④ Annexe I : Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation.
- ④ Annexe II : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de sites Natura 2000.
- ④ Annexe III : critères de sélection des sites susceptibles d'être identifiés comme sites d'importances communautaire et désignés comme zones spéciales de conservation.
- ④ Annexe IV : Espèces animales et végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection stricte
- ④ Annexe V : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.
- ④ Annexe VI : Méthodes et moyens de capture et de mise à mort et modes de transport interdits.

Habitats prioritaires

Il s'agit des types d'habitats naturels en danger de disparition présents sur le territoire et pour la conservation desquels la Communauté porte une responsabilité particulière, compte tenu de l'importance de la part de leur aire de répartition naturelle comprise dans le territoire.

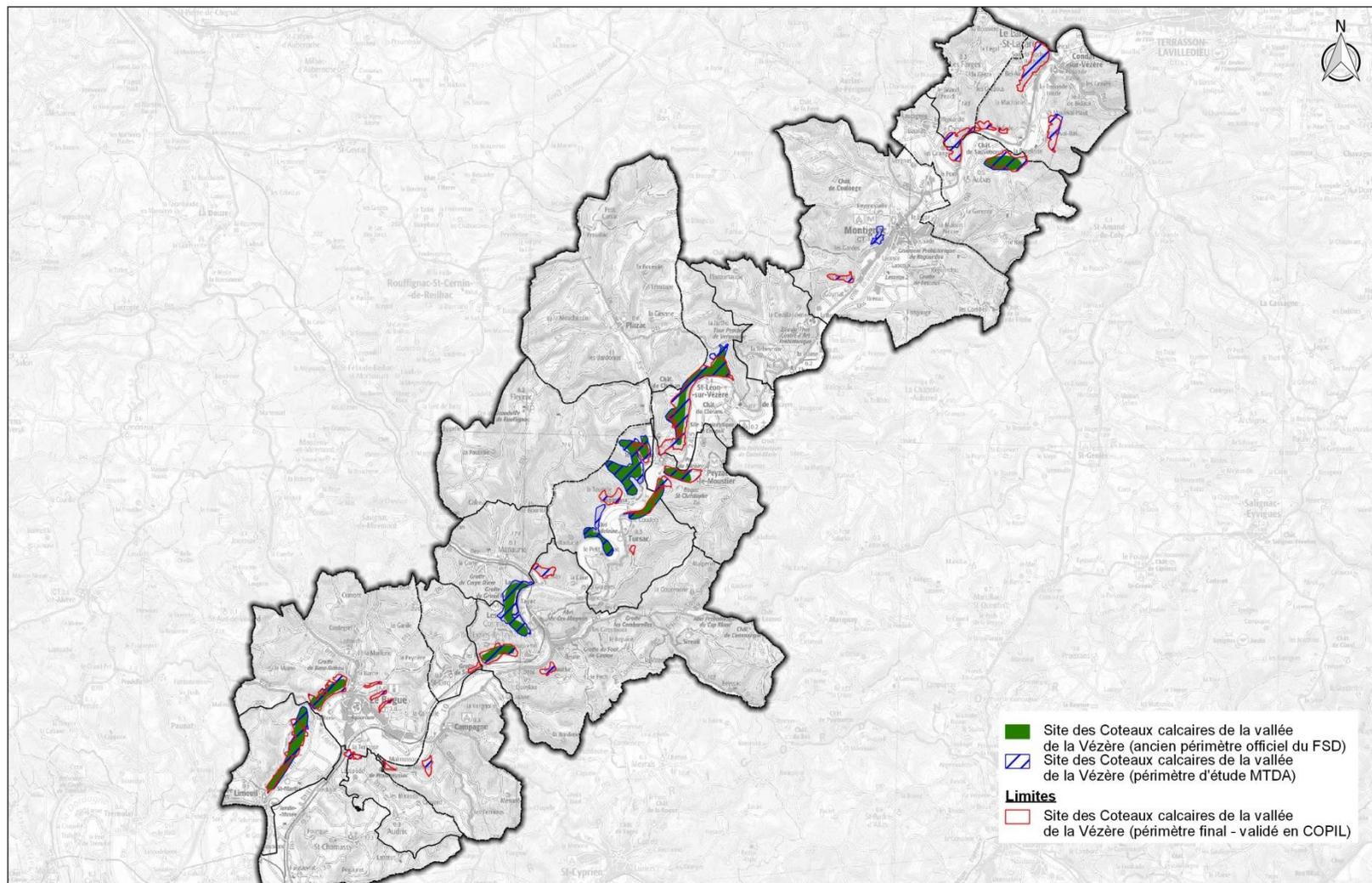
1.2 Ajustement du périmètre du site

Le périmètre du site a évolué entre sa version initiale et la version telle qu'elle fait actuellement l'objet de ce document d'objectifs.

Le périmètre initial du site a été défini à une échelle peu précise (1/100 000^{ème}) ne permettant pas une transcription de ces limites à une échelle de travail au 1/5000^{ème}. Il a donc été nécessaire de réaliser l'étude sur un périmètre élargi.

Les cartes de localisation des différents périmètres utilisés ou proposés lors de l'étude sont présentées dans l'atlas cartographique joint au présent document.

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Evolution du périmètre Natura 2000

Source des données : DREAL, Agence MTDA

Fond cartographique numérique : BD SCAN100® IGN©

Réalisation : Agence MTDA

Date : 11/10/2017

Échelle : 1/120000



Décembre 2014 – avril 2015 – délimitation du périmètre d'étude

- ⦿ Prise en compte de la totalité du périmètre officiel du FSD afin de justifier les propositions d'ajustements,
- ⦿ Ajustement des limites du périmètre officiel par photo-interprétation afin de le rendre cohérent avec les grandes entités des milieux naturels (rectification si des zones de pelouses sont coupées par le périmètre initial par exemple),
- ⦿ Recherche de nouvelles pelouses par photo-interprétation,
- ⦿ Intégration des nouvelles zones de coteaux proposées par le CBNSA, en particulier au nord site sur la commune de Condat-sur-Vézère,
- ⦿ Se limiter aux coteaux donnant directement sur la Vézère en évitant de s'étendre sur les vallées perpendiculaires,
- ⦿ Ajuster le périmètre avec celui du site de la Vézère afin d'obtenir une cartographie cohérente des habitats de ces deux sites.

Le périmètre d'étude concerne ainsi 20 zones de coteaux pour une superficie de 1181,77 hectares. Ils sont listés dans le tableau page suivante.

17 avril 2015 – présentation du périmètre d'étude en COPIL

Le périmètre d'étude a été présenté et validé en COPIL1 avant le début des investigations de terrain qui ont été réalisées aux mois de mai et juin 2015.

Juillet – décembre 2015 – proposition d'ajustement du périmètre du site

Suite aux inventaires de terrain et à la cartographie des habitats naturels, une adaptation du périmètre initial a été proposée par l'Agence MTDA afin :

- ⦿ D'ajuster le périmètre proposé aux seules zones de coteaux thermophiles,
- ⦿ D'intégrer la totalité des complexes de milieux thermophiles comprenant des zones de pelouses calcicoles,
- ⦿ De retirer les coteaux ou parties de coteaux n'abritant pas de complexes de milieux thermophiles ouverts à semi-ouverts ou de boisements de pente d'intérêt communautaire.

Le périmètre ainsi proposé occupe une superficie de 790,75 hectares répartis en 18 zones de coteaux sur 14 communes : Aubas, Audrix, Le Bugue, Campagne, Condat-sur-Vézère, Les Eyzies-de-Tayrac-Sireuil, Les Farges, Limeuil, Montignac, Peyzac-le-Moustier, Saint-Chamassy, Saint-Cirq, Saint-Léon-sur-Vézère, Tursac.

La proposition du périmètre ajusté est présentée pour validation en COPIL du 08 novembre 2017.



Tableau 1. Liste des coteaux de la zone d'étude.

Nom des zones de coteaux	Superficie étudiée (ha)	Superficie retenue dans le périmètre final (ha)
Coteaux du Bugue	77,60	72,80
Coteau de l'Escaleyrou	65,16	56,33
Coteaux de St-Cirq et des Eyzies	54,68	54,16
Coteaux de Limeuil	103,64	71,58
Coteaux de la Madeleine	68,84	23,44
Coteaux des Eyzies et de Manaurie	101,90	0
Coteau du Mas	20,24	20,20
Coteau de Maurival	39,29	33,82
Coteaux de Montignac	13,62	0
Coteaux du Moustier	143,57	21,04
Coteau du Muscle	17,21	17,40
Coteau de la Pagésie	15,67	15,65
Coteau de la Peyrière	3,38	3,38
Coteau de la Roque-Saint-Christophe	41,72	39,80
Coteau de sous-la-Roche	67,92	67,70
Coteau de Saint-Léon-sur-Vézère	202,02	170,38
Coteau de la Terrasse	9,40	8,85
Coteaux de Tursac, rive gauche	55,20	34,02
Coteaux de la Valade	69,79	69,28
Falaise du Cingle	10,93	10,92
Total	1181,77	790,75

1.3 Occupation du sol

La carte d'occupation des sols est présentée dans l'atlas cartographique joint au présent diagnostic.



Tableau 2. Surface et représentativité des occupations du sol du périmètre du site proposé.

Les chiffres ci-dessous se réfèrent au périmètre du site proposé¹.

Code EUNIS	Intitulé EUNIS	Surface (ha)	Représentativité (%)
C2	Eaux courantes de surface	ponctuel	ponctuel
E1	Pelouses sèches	105,15	13,30
E2	Prairies mésiques	37,94	4,80
E3	Prairies humides et prairies humides saisonnières	0,12	0,01
E5	Ourllets, clairières forestières et peuplements de grandes herbacées non graminoides	8,24	1,04
F3	Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards	33,73	4,27
FA	Haies	3,38	0,43
G1	Forêts de feuillus caducifoliés	466,37	58,98
G2	Forêts de feuillus sempervirents	14,63	1,85
G3	Forêts de conifères	71,79	9,08
G4	Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères	39,16	4,95
H1	Grottes, systèmes de grottes, passages et plans d'eau souterrains terrestres	ponctuel	ponctuel
H3	Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux	0,10	0,01
I1	Cultures et jardins maraîchers	0,11	0,01
J	Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels	10,05	1,27
Total :		790,75	100

Synthèse

L'occupation des sols est dominée par les boisements de feuillus (près de 60 %). Ils sont associés à une mosaïque diversifiée de milieux rocheux (falaises continentales, grottes), de milieux secs (pelouses, ourlets), de milieux aquatiques (eaux courantes et dormantes) et de milieux anthropisés (cultures, habitations) occupant des surfaces variées généralement peu étendues.

Deux types d'occupation du sol se démarquent de cette mosaïque par une représentativité située autour des 10 %. Il s'agit de milieux étroitement liés aux boisements de feuillus des coteaux : les forêts de conifères et les pelouses sèches, ces dernières étant les milieux emblématiques du site.

¹ Alors que ceux du FSD initial se réfèrent au périmètre initial, moins affiné. Les chiffres du FSD vont évoluer car il sera mis à jour avec les données du nouveau périmètre, une fois celui-ci entériné.



2. Méthodologie

2.1 Etude bibliographique

Nous avons contacté les réseaux scientifiques et naturalistes locaux afin de réaliser un bilan des données disponibles actuelles et historiques du site :

- 🕒 Analyse de la bibliographie,
- 🕒 Entretiens avec les producteurs de données.

2.2 Habitats naturels et flore

La définition d'un type d'habitat pour la classification EUNIS est : « espace où des animaux ou plantes vivent, caractérisé premièrement par ses particularités physiques (topographie, physionomie des plantes ou animaux, caractéristiques du sol, climat, qualité de l'eau, etc.) et secondairement par les espèces de plantes et d'animaux qui y vivent ». On retrouve dans cette classification des habitats n'abritant pas d'espèces végétales (ou animales) hormis quelques micro-organismes, les glaciers ou les dalles rocheuses nues par exemple.

2.2.1 Caractérisation des habitats naturels

La méthodologie suivie est celle du cahier des charges pour la réalisation des documents d'objectifs de la DREAL Aquitaine (mars 2013) avec l'appui technique du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA).

La totalité des habitats présents sur le site, qu'ils soient d'intérêt communautaire ou non, ont été recherchés sur l'ensemble du site. L'identification des habitats s'est appuyée en premier lieu sur la démarche phytosociologique classique (classification du Prodrome des Végétations de France et les référentiels typologiques des habitats produits ou fournis par le CBNSA). Des prospections orientées ont été réalisées afin d'effectuer les relevés phytosociologiques nécessaires. Ils ont ensuite été rattachés aux typologies EUNIS et Eur27.

Le nombre minimum de relevés par habitat est fixé à 3 pour chaque communauté végétale d'intérêt communautaire ou hautement patrimonial. Pour les habitats communautaires, le niveau de précision minimum requis est celui de l'alliance. Toutefois, le niveau recommandé est celui de l'association végétale pour pouvoir statuer sur l'éligibilité de l'habitat à la Directive et apprécier au mieux ses variantes.

Suite à l'étape analytique d'organisation et de tri des relevés phytosociologiques, une typologie (liste) des habitats du site a été dressée. La typologie validée par le CBNSA et la liste des références bibliographiques utilisées est présenté en annexes.



2.2.2 Cartographie des habitats naturels

La cartographie des habitats naturels a été réalisée en 2015 par l'Agence MTDA en utilisant le logiciel QGIS, le système de projection RGF93 Lambert 93 et les éléments du kit cartographique transmis par le CBNSA. Elle représente la totalité des habitats recensés dans la zone d'étude y compris ceux qui ne sont pas d'intérêt communautaire.

L'échelle de numérisation choisie est le 1/1000^{ème} afin de pouvoir présenter, en restitution, des cartes à une échelle du 1/10000^{ème} et des habitats d'une superficie minimale de 1600 m² (surface minimale cartographiable à cette échelle).

Pour les habitats ponctuels ne permettant pas une individualisation cartographique, nous avons eu recours à une représentation sous la forme de complexes d'habitats avec une estimation de la proportion relative de chaque habitat (% de la surface). Trois types de complexes ont été distingués :

- ④ les « mosaïques spatiales » : végétations imbriquées n'ayant pas de liens dynamiques, mais des liens topographiques induisant des variations édaphiques (cas des linéaires) ;
- ④ les « mosaïques temporelles » : végétations imbriquées possédant des liens dynamiques ;
- ④ les « unités mixtes » : végétations imbriquées ne pouvant être rattachées facilement à l'une des deux unités précitées.

La cartographie a ainsi été réalisée en plusieurs étapes :

- ④ Photo-interprétation de la totalité de la zone d'étude à partir de la BD Ortho de 2012 ;
- ④ Cartographie des habitats suite aux inventaires de terrain et à la validation de la typologie. Cette cartographie comprend les modes d'identification suivants :
 - Observation directe avec relevés phytosociologiques : pour les habitats ayant été prospectés dans le cadre de la caractérisation des habitats ;
 - Observation directe sans relevés phytosociologiques : pour les habitats ayant été parcourus mais n'ayant pas fait l'objet d'un relevé de végétation ;
 - Observation à distance : pour les habitats n'ayant pas été parcourus mais ayant été repérés lors des prospections de terrain ;
 - Photo-interprétation : pour les secteurs n'ayant pas fait l'objet de prospections de terrain.

Les cartes localisant les modes d'identification des habitats et les relevés phytosociologiques sont présentées dans l'atlas cartographique joint au présent diagnostic.



2.3 Faune

Les méthodologies et pressions d'inventaires concernant la faune sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 3. Méthodes et pressions d'inventaires - faune.

Printemps 2015

Date	Secteurs étudiés	Protocoles mis en place	Groupes et/ou espèces recherchées	Temps passé
28/04/15	De Limeuil Au bugue	Transect avec protocole d'écoute des chants d'oiseaux. Recherche indices de présences sur les autres groupes	Oiseaux – Mammifères – Amphibiens – Reptiles	1 jour
14/05/15	Des Eyzies à la Roque st christophe	Transect avec protocole d'écoute des chants d'oiseaux. Recherche indices de présences sur les autres groupes	Oiseaux – Mammifères – Amphibiens – Reptiles	1 jour
18/05/15	De la Roque st christophe à Aubas	Transect avec protocole d'écoute des chants d'oiseaux. Recherche indices de présences sur les autres groupes	Oiseaux – Mammifères – Amphibiens – Reptiles	1 jour
08/06/15	De Limeuil au Bugue	Parcours en fin de journée avec détection des chants (oiseaux – amphibiens) et détection ultrasons (chiroptères)	Oiseaux nocturnes – Amphibiens	0,5 jour
17/06/15	Des Eyzies à la Roque st Christophe	Parcours en fin de journée avec détection des chants (oiseaux – amphibiens) et détection ultrasons (chiroptères)	Oiseaux nocturnes – Amphibiens	0,5 jour
23/06/15	De la Roque st Christophe à Aubas	Parcours en fin de journée avec détection des chants (oiseaux – amphibiens) et détection ultrasons (chiroptères)	Oiseaux nocturnes – Amphibiens	0,5 jour

Été 2015

Date	Secteurs étudiés	Protocoles mis en place	Groupes et/ou espèces recherchées	Temps passé
07/07/15	De Limeuil Au bugue	Recherche lépidoptères sur pelouses sèches + lézard ocellé	Entomofaune – Reptiles	0,5 jour
07/07/15	Des Eyzies à la Roque st Christophe	Recherche lépidoptères sur pelouses sèches + lézard ocellé	Entomofaune – Reptiles	0,5 jour
12/07/15	De la Roque st Christophe à Aubas	Recherche lépidoptères sur pelouses sèches + lézard ocellé	Entomofaune – Reptiles	0,5 jour
12/07/15	De Limeuil au Bugue	Recherche lépidoptères sur pelouses sèches + lézard ocellé	Entomofaune – Reptiles	0,5 jour
12/07/15	Des Eyzies à la Roque st Christophe	Recherche lépidoptères sur pelouses sèches + lézard ocellé	Entomofaune – Reptiles	0,5 jour
12/07/15	De la Roque st Christophe à Aubas	Recherche lépidoptères sur pelouses sèches + lézard ocellé	Entomofaune – Reptiles	0,5 jour



Printemps 2016

Date	Secteurs étudiés	Protocoles mis en place	Groupes et/ou espèces recherchées	Temps passé
07/07/15	Ensemble des mares et points d'eau	Recherche amphibiens, détection chants, épuisettes...	Amphibiens	0,5 jour
07/07/15	Ensemble des mares et points d'eau	Recherche amphibiens, détection chants, épuisettes...	Amphibiens	0,5 jour

3. Etat des lieux

3.1 Consultations bibliographiques

Tableau 4. Liste des organismes et personnes consultés dans le cadre du diagnostic écologique du Docob.

Organisme	Type / nom du Contact	Nature des informations recueillies
Conservatoire Botanique Sud-Atlantique	OFSA ² Anthony le Fouler Jean-Briec Lehébel-Péron	Synthèse communale de la flore Bibliographie relative aux pelouses de Dordogne Assistance technique et Kit cartographique
Wilfried Ratel Expertises Naturalistes	Wilfried Ratel	Données habitats flore issues des études en cours sur le site Natura 2000 de la Vézère Articulation des limites d'étude entre les deux sites Natura 2000
DREAL Aquitaine	Base de données CARMEN ³	Zonages d'inventaire et de protection Docob des sites Natura 2000
INPN	Site Internet ⁴	Bordereaux des inventaires ZNIEFF FSD des sites Natura 2000
Faune-Aquitaine	Portail collaboratif d'observations naturalistes ⁵	Données faune, synthèses communales
Association Cistude Nature	Publications (atlas, guide technique) Mathieu Berroneau	Reptiles et amphibiens en Aquitaine : répartition, statut et mesures de gestions
Association Cistude Nature LPO – association locale Aquitaine	Publications (atlas, guide technique)	Atlas des mammifères sauvages d'Aquitaine 2011 – 2015 – Tome 4 : les chiroptères
Naturalistes locaux	David Simpson	Données concernant les lépidoptères

² Observatoire de Flore Sud-Atlantique. <http://ofsa.fr/>

³ <http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/6/carte1.map>

⁴ <http://inpn.mnhn.fr/>

⁵ <http://www.faune-aquitaine.org/>



Synthèse

Les consultations bibliographiques ont été réalisées sous différentes formes : consultations et bases de données disponibles sur Internet, contact d'organismes et personnes ressources, analyse d'études et documents bibliographiques (Docobs, guides, thèses, typologies, ...).

Cette partie de l'étude nous a permis d'appréhender et d'intégrer les enjeux écologiques connus du périmètre d'étude et de les associer à notre connaissance du territoire afin d'affiner la méthodologie de mise en œuvre des inventaires de terrain.

Notons que la Société Botanique du Périgord et la Société Française d'Orchidophilie ont été contactées sans résultat.

3.2 Périmètres d'inventaires et de protection du patrimoine naturel

Les cartes localisant les périmètres d'inventaire et de protection du patrimoine naturels vis-à-vis du site Natura 2000 des coteaux calcaires de la vallée de la Vézère sont présentées dans l'atlas cartographique joint au présent diagnostic.

Tableau 5. Données concernant les périmètres d'inventaire et de protection du patrimoine naturel (aire d'étude élargie).

Type de périmètre	Dénomination	Superficie (ha)	Enjeux par rapport au site Natura 2000 « Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère »
PROTECTIONS REGLEMENTAIRES			
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	Aires de nidification du Faucon Pèlerin FR3800272	182,56	Site de nidification du Faucon pèlerin, espèce inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux
	Rivière Dordogne FR3800266	1618,26	Voir ci-dessous site Natura 2000 FR7200660 La Dordogne.
PROTECTIONS CONTRACTUELLES			
Natura 2000 – SIC ⁶ et ZSC ⁷	La Vézère FR7200668	448,74	Site en lien étroit avec les coteaux calcaires de la Vézère. Complémentarité des milieux présents participant à la richesse biologique de la vallée de la Vézère. Aires d'études en contact ou uniquement séparées par une route au niveau de plusieurs coteaux. Habitats en continuité, surtout au niveau des boisements sur pente et des prairies mésophiles.

⁶ Site d'Intérêt communautaire

⁷ Zone Spéciale de Conservation



Type de périmètre	Dénomination	Superficie (ha)	Enjeux par rapport au site Natura 2000 « Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère »
	Vallées des Beunes FR7200666	5497,84	Présence d'un réseau de pelouses calcicoles en lien avec celui des coteaux calcaires de la Vézère. Habitats d'intérêt communautaire commun aux deux sites ou à rechercher (5130, 6210, 8210, 9340). Espèces d'intérêt communautaire communes aux deux sites ou à rechercher : Alouette lulu, Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin, Milan noir, Pic mar, chiroptères.
	Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne FR7200664	3685,93	Présence d'un réseau de pelouses calcicoles en lien avec celui des coteaux calcaires de la Vézère. Habitats d'intérêt communautaire commun aux deux sites ou à rechercher (5130, 6210, 8210, 8310, 9340).
	La Dordogne FR7200660	6293,97	En limite sud de l'aire d'étude élargie. Pas de lien direct et enjeux écologiques principaux différents (essentiellement poissons migrateurs pour la Dordogne).
INVENTAIRES PATRIMONIAUX			
ZNIEFF ⁸ terrestre de type I	Coteau du Bugue 720008207	39,07	Présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire (5130, 6210, 8310).
	Coteau de Satin-Cirq, du Bugue et des Eyzies 720008208	111,52	Reproduction certaine ou probable du Faucon pèlerin (annexe I de la directive Oiseaux). Présence de la Pie-grièche écorcheur (annexe I de la directive Oiseaux) Présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire (5130, 9340, 8210, 8310).
	Coteau des Eyzies 720008209	30,90	Reproduction certaine ou probable du Faucon pèlerin (annexe I de la directive Oiseaux). Présence potentielle d'habitat d'intérêt communautaire (8210).
	Coteau des Eyzies et de Manaurie 720008210	144,21	Reproduction certaine ou probable du Faucon pèlerin (annexe I de la directive Oiseaux). Présence potentielle d'habitat d'intérêt communautaire (5130, 8210, 8310).
	Falaises de la Vézère (les tours) 720020013	32,94	Reproduction certaine ou probable du Faucon pèlerin (annexe I de la directive Oiseaux). Présence potentielle d'habitat d'intérêt communautaire (8210).
	Coteau de Tursac (La Madeleine) 720008211	275,18	Reproduction probable du Faucon pèlerin (annexe I de la directive Oiseaux). Présence du Milan noir (annexe I directive Oiseaux) et de l'Alyte accoucheur (annexe IV de la directive Habitats). Présence potentielle d'habitat d'intérêt communautaire (5110, 5130, 9340, 8210, 8310).
	Coteau Marzac 720020012	14,39	Reproduction certaine ou probable du Faucon pèlerin (annexe I de la directive Oiseaux). Présence du Milan noir et du Pic mar (annexe I directive Oiseaux). Présence potentielle d'habitat d'intérêt communautaire (8210).

⁸ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique



Type de périmètre	Dénomination	Superficie (ha)	Enjeux par rapport au site Natura 2000 « Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère »
	Coteau de Tursac (rive gauche) 720008212	50,05	Reproduction certaine ou probable du Faucon pèlerin (annexe I de la directive Oiseaux). Présence du Milan noir et du Pic mar (annexe I directive Oiseaux). Présence potentielle d'habitat d'intérêt communautaire (8210, 8310).
	Coteaux du Moustier (bois du Ruth) 720008213	70,48	Présence du Milan noir et de la Pie-grièche écorcheur (annexe I directive Oiseaux). Présence potentielle d'habitat d'intérêt communautaire (5110, 5130, 6210, 8210, 8310).
	Coteau de la Roque Saint Christophe 720008214	14,42	Reproduction certaine ou probable du Faucon pèlerin (annexe I de la directive Oiseaux). Présence potentielle d'habitat d'intérêt communautaire (8210, 8310).
	Coteau de Saint-Léon sur Vézère (Côte de Jord) 720008215	136,41	Présence potentielle d'habitat d'intérêt communautaire (5130, 6210, 8310).
ZNIEFF terrestre de type II	Zones des falaises calcaires de la vallée de la Vézère 720020011	3707,08	Falaises reconnues pour abriter une avifaune rupestre et une flore rare adaptée à ce type de milieu. Mosaïque de coteaux et plateaux calcicoles thermophiles avec pelouses, friches à genévriers, chênaies pubescente, d'affleurements rocheux et de vallons ombragés et humides permettant la présence d'une grande diversité spécifique et d'espèces rares. Présence potentielle d'habitat d'intérêt communautaire (5110, 5130, 6210, 8210, 8310).
SITES ET PAYSAGES			
Site classé	Cingle de Limeuil SCL0000580	526,40	Non concerné directement
	Gouffre de Proumeyssac SCL0000569	8,45	Non concerné directement
	Grotte de Bara-Bahau SCL0000558	20,68	A proximité immédiate
	Falaise des Eymaries SCL0000595	31,42	En partie à l'intérieur du périmètre
	Vallon de la Combe SCL0000600	153,25	Non concerné directement
	Grotte de la Mouthe (abords) SCL0000599	1,93	Non concerné directement
	Abords de la Grotte de la Mouthe (extension) SCL0000676	1,02	Non concerné directement
	Falaise des Eyzies SCL0000597	70,79	En partie à l'intérieur du périmètre
	Grotte de Font-de-Gaume SCL0000596	86,10	Non concerné directement
	Grotte de Combarelles SCL0000603	32,62	Non concerné directement
Gorge d'enfer SCL0000571	3,61	En partie à l'intérieur du périmètre	



Type de périmètre	Dénomination	Superficie (ha)	Enjeux par rapport au site Natura 2000 « Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère »
	Grand Roc et de Laugerie SCL0000570	8,79	En partie à l'intérieur du périmètre
	Gorges de la Vézère SCL0000594	364,51	En partie à l'intérieur du périmètre
	Vallée de la Beune SCL0000602	359,21	Non concerné directement
	Roque-Saint-Christophe et du Pas du Miroir SCL0000593	4,68	En partie à l'intérieur du périmètre
	Colline de Lascaux SCL0000591	144,21	Non concerné directement
	Lascaux (extension) SCL0000670	9,03	Non concerné directement
Site inscrit	Cingle de Limeuil SIN0000118	72,52	Non concerné directement
	Vallée de la Vézère (confluent de la Vézère et de la Dordogne) SIN0000119	1827,41	En partie à l'intérieur du périmètre
	Chapelle Saint-Martin et cimetière SIN0000463	0.30	Non concerné directement
	Vallées de la Beune, de la petite Beune et de la Vézère SIN0000116	12184,67	En partie à l'intérieur du périmètre
	Falaises du Peuch et leurs abords immédiats SIN0000095	17,57	A l'intérieur du périmètre
	Falaises du Cingle et leurs abords immédiats SIN0000103	28,13	A proximité immédiate
	Rocher de la Peine et ses abords SIN0000148	2,00	Non concerné directement
	Site des Eyzies SIN0000017	27,06	Non concerné directement
	Falaises du Grand Roc de Laugerie et du Bil et leurs abords immédiats SIN0000105	20,14	En partie à l'intérieur du périmètre
	Vallon de Manaurie et manoir de Roucaudou et leurs abords immédiats SIN0000104	30,70	A proximité immédiate
	Rochers de l'Angle et des Neuf-Frères et leurs abords immédiats SIN0000083	38,99	Non concerné directement
	Château de Commarque et ses abords SIN0000115	135,17	Non concerné directement



Type de périmètre	Dénomination	Superficie (ha)	Enjeux par rapport au site Natura 2000 « Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère »
	Village du Moustier et rocher du Moustier SIN0000138	1,49	En partie à l'intérieur du périmètre
	Château de Chaban SIN0000001	7,41	A proximité immédiate
	Cote de Jord et ses abords SIN0000445	77,83	En partie à l'intérieur du périmètre
	Village de Saint-Léon, château de Clérans, et terrains SIN0000051	17,19	Non concerné directement
	Colline de Lascaux SIN0000037	176,97	Non concerné directement
Opération Grand Site	Vallée de la Vézère OGS0001	En projet	L'enveloppe du projet concerne l'ensemble des communes du périmètre, l'une des actions prioritaires étant de définir l'enveloppe géographique précise délimitant un site classé cohérent concentré sur le cœur de vallée (falaises et sites préhistoriques).
Patrimoine mondial de l'UNESCO - Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère	Grotte de St-Cirq - Sous le Roc - Noel Brousse 0085-012	Ponctuel	Non concerné directement
	Grotte de la Mouthe 0085-010	Ponctuel	Non concerné directement
	Grotte de Font-de-Gaume 0085-001	Ponctuel	Non concerné directement
	Grotte des Combarelles 0085-008	Ponctuel	Non concerné directement
	Abri de Cro-Magnon - La Chambre d'Ane 0085-002	Ponctuel	Non concerné directement
	Abri du Poisson - Gorges d'Enfer 0085-011	Ponctuel	A l'intérieur du périmètre
	Laugerie Basse (Abri Classique) 0085-004	Ponctuel	A l'intérieur du périmètre
	Laugerie-Haute-Est 0085-005	Ponctuel	A l'intérieur du périmètre
	La Micoque 0085-007	Ponctuel	A l'intérieur du périmètre
	La Madeleine 0085-006	Ponctuel	En partie à l'intérieur du périmètre
	Abri supérieur du Moustier 0085-009	Ponctuel	A l'intérieur du périmètre
	Lascaux 0085-014	Ponctuel	Non concerné directement
Réserve de biosphère de l'UNESCO	Bassin de la Dordogne – zone centrale FR6300011	5333,63	La Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne est structurée autour de la rivière Dordogne et de de son réseau hydrographique. Le fleuve Dordogne a



Type de périmètre	Dénomination	Superficie (ha)	Enjeux par rapport au site Natura 2000 « Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère »
	Bassin de la Dordogne – zone tampon FR6400011	507001,06	été désigné par l'UNESCO aire centrale du dispositif dont la fonction première est la conservation de la biodiversité. Sa zone tampon est constituée de zones Natura 2000 et se superpose à quatre Parc Naturels Régionaux. Toutes les communes du site sont situées dans la zone de transition, la zone tampon étant localisée au niveau de la Vézère et de ses abords et la zone centrale étant située à proximité du périmètre (environ 400 mètres) sur la commune de Limeuil.
	Bassin de la Dordogne – zone de transition FR6500011	1880257,6	

Synthèse

La vallée de la Vézère est constituée de paysages et de milieux remarquables abritant une forte biodiversité. Le périmètre d'étude est ainsi jalonné d'une multitude de périmètres d'inventaire et de protection des patrimoines naturel, culturel et paysager. Les sites préhistoriques et grottes ornées inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO démontrent une présence humaine ancienne, qui au fil du temps, a été associée à la création et au maintien d'une mosaïque de milieux permettant l'expression d'une biodiversité remarquable.

Au niveau des coteaux calcaires, les pelouses sèches sont les témoins d'une exploitation anthropique extensive. Il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire ayant justifié la création du site Natura 2000 des Coteaux calcaires de la Vézère. Les données bibliographiques le mentionnent au niveau de la plupart des zonages d'inventaire (à l'exception des ZNIEFF concernant uniquement des zones de falaises), souvent associés à d'autres milieux liés à la dynamique évolutive de l'habitat : fourrés à Génévriers communs, boisements thermophiles, ...

Plusieurs sites Natura 2000 sont en lien avec les Coteaux calcaire de la vallée de la Vézère. Il s'agit :

- ☉ soit de sites similaires présentant des pelouses sèches relictuelles sur coteaux. Ils forment un véritable réseau de pelouses essentiel à la conservation des milieux et des espèces qui leur sont inféodés ;
- ☉ soit de sites alluviaux apportant une complémentarité de milieux essentielle à la présence d'espèces et de paysages patrimoniaux.

Notons également que la majorité du périmètre d'étude est concernée par **l'Opération Grand Site de la Vallée de la Vézère** qui devrait aboutir d'ici quelques années à la création d'un vaste site classé centré sur le cœur de la vallée.

3.3 Habitats naturels et semi-naturels

La typologie détaillée des végétations et habitats présents sur le site avec les correspondances phytosociologiques est présentée en annexe.



Les inventaires de terrain ont été réalisés en trois sessions au printemps et au début de l'été 2015 : 26, 27 et 28 mai ; 09, 10 et 11 juin ; 30 juin.

3.3.1 Habitats d'intérêt communautaire

Les cartes localisant les différents habitats d'intérêt communautaire sont présentées dans l'atlas cartographique joint au présent diagnostic.

Tableau 6. Liste des habitats d'intérêt communautaire observés lors des inventaires de 2015.

Code Eur 27	Intitulé Eur 27	Déclinaison en habitat élémentaire et intitulé	Surface (ha)	Représentativité (%)
5130	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5131-2 Juniperaies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun	14,02	1,77
6110*	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>	6110-1* Pelouses pionnières des dalles calcaires planitiaires et collinéennes	0,05	0,01
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	6210-8 Pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques des mésoclimats froids	1,00	0,13
		6210-12 Pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques sur calcaires tendres ou friables	27,52	3,48
		6210-26 Pelouses calcicoles xérophiles atlantiques et thermophiles	35,00	4,43
		6210-27 Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles	41,57	5,26
		Habitat élémentaire non précisé	5,36	0,68
6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Habitat élémentaire non précisé	8,31	1,05
7220*	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	7220-1* Communautés des sources et suintements carbonatés	ponctuel	ponctuel
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	Différents habitats élémentaires possible	ponctuel	ponctuel
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	Habitat élémentaire non précisé	7,68	0,97



Code Eur 27	Intitulé Eur 27	Déclinaison en habitat élémentaire et intitulé	Surface (ha)	Représentativité (%)
9180*	Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	9180-2 Frênaies de ravins hyperatlantiques à Scolopendre	3,44	0,44
91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Habitat élémentaire non précisé	0,80	0,10
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Habitat élémentaire non précisé	14,63	1,85
Total :			159,39	20,16

* habitats prioritaires

A cette liste nous pouvons ajouter deux autres habitats d'intérêt communautaire non observés directement lors des inventaires réalisés dans le cadre de la réalisation du Docob du site Natura 2000 des coteaux calcaires de la vallée de la Vézère. Il s'agit des parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea* (6220) et des pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210) présents de manière ponctuelle.

Tableau 7. Liste des habitats d'intérêt communautaire non observés directement.

Code Eur 27	Intitulé Eur 27 et déclinaison en habitat élémentaire	Maintien au FSD	Justification
6220*	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	OUI	<p>Bien que non observé lors des inventaires de terrain et généralement peu observé au sein des pelouses du <i>Staelino-Teucrietum</i>, l'habitat est fortement suspecté dans la partie nord du site, au sein du complexe pelousaire du <i>Sideritido-Teucrietum</i>, notamment du fait de la présence d'<i>Arenaria controversa</i>.</p> <p>Les inventaires de terrain réalisés dans le cadre de l'élaboration du docob du site Natura 2000 de la Vézère (Wilfried Ratel, 2015) ont mis en évidence la présence de zones de tonsures à annuelles du <i>Trachynion</i> au niveau d'une pelouse proche du coteau du Bugue avec <i>Bupleurum baldense</i>, <i>Trifolium scabrum</i>, <i>Arenaria serpyllifolia</i>, <i>Vulpia myorus</i>, <i>Medicago minima</i>, <i>Cerastium pumilum</i>, <i>Catapodium rigidum</i>. Les espèces observées sont pour la plupart caractéristiques du <i>Lino-Arienarietum</i> correspondant à l'habitat élémentaire prioritaire 6220-4 « Pelouses à thérophytes mésothermes thermo-atlantiques ».</p>



Code Eur 27	Intitulé Eur 27 et déclinaison en habitat élémentaire	Maintien au FSD	Justification
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	OUI	<p>Les végétations observées sur les parois rocheuses lors des inventaires de terrain sont généralement pauvres en espèces et à rattacher :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à l'<i>Adiantum capilli-veneris</i> du fait de la présence d'<i>Adiantum capillus-veneris</i>, accompagné sur certaines parois de <i>Schoenus nigricans</i>, • au <i>Parietarietea judaicae</i> du fait de la présence des espèces nitrophiles caractéristiques suivantes : <i>Parietaria judaica</i>, <i>Chelinodium majus</i>, <i>Lactuca muralis</i>, <i>Cymbalaria muralis</i>, <i>Draba muralis</i>. <p>Cependant, les inventaires de terrain réalisés dans le cadre de l'élaboration du docob du site Natura 2000 de la Vézère (Wilfried Ratel, 2015) ont permis l'observation sur la falaise de l'Escaleyrou, en limite des deux sites, d'une communauté du <i>Potentillon caulescentis</i> avec <i>Arenaria grandiflora</i>, <i>Asplenium ceterach</i>, <i>Polypodium gr. vulgare</i>, <i>Sedum rupestre</i>, <i>Rhamnus alpina</i> et différentes espèces du <i>Festuco-Brometea</i>. Cette formation est à rattacher à l'habitat d'intérêt communautaire 8210 Pentes rocheuses calcaires avec végétations chasmophytiques.</p>

Synthèse

Douze habitats d'intérêt communautaire ont été identifiés lors des inventaires de terrain réalisés en 2015 sur le périmètre d'étude. Ils occupent une superficie de 159,39 ha soit 20,16 % du périmètre du site.

Les quatre habitats mentionnés au FSD ont été retrouvés. Il s'agit des formations à *Juniperus communis* (5130), des pelouses sèches du *Festuco-Brometalia* (6210), des pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210) et des forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia* (9340).

La majorité des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire sont occupées par des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*), déclinées en quatre habitats élémentaires. Elles occupent une superficie de 110,46 ha soit 13,97 % du périmètre du site et 69 % des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire.

Ces éléments viennent confirmer que **les pelouses sèches représentent l'enjeu principal du site**, sans pour autant négliger les milieux d'une grande valeur patrimoniale et dont la présence est ponctuelle, généralement disséminés au sein des complexes pelousaires.

Les habitats d'intérêt communautaire sont présentés de façon détaillée dans les fiches habitats.



3.3.2 Autres habitats (non d'intérêt communautaire)

Les cartes de localisation des différents habitats du site sont présentées dans l'atlas cartographique joint au présent diagnostic.

Tableau 8. Liste des autres habitats du périmètre du site.

Code EUNIS	Intitulé EUNIS	Surface (ha)	Représentativité (%)
E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	18,85	2,38
E2.6	Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornementales	10,77	1,36
E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	0,12	0,01
E5.1	Végétations herbacées anthropiques	0,19	0,02
E5.21	Ourlets xérophiles (hors complexe pelousaire)	2,68	0,34
F3.11	Fourrés médio-européens sur sols riches	19,71	2,49
FA	Haies	3,38	0,43
G1.71	Chênaies à <i>Quercus pubescens</i> occidentales et communautés apparentées	422,34	53,41
G1.A1	Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à <i>Quercus</i> , <i>Fraxinus</i> et <i>Carpinus betulus</i>	30,80	3,89
G1.D	Vergers d'arbres fruitiers et d'arbres à noix	1,31	0,17
G3.4	Pinèdes à <i>Pinus sylvestris</i> au sud de la taïga	71,28	9,01
G3.F	Plantations très artificielles de conifères	0,51	0,06
G4.C	Boisements mixtes à <i>Pinus sylvestris</i> et à <i>Quercus thermophiles</i>	39,16	4,95
H3.2	Falaises continentales basiques et ultrabasiques	0,10	0,01
H3.41	Falaises continentales humides méditerranéennes	ponctuel	ponctuel
I1	Cultures et jardins maraîchers (hors friches et jachères)	0,08	0,01
I1.5	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	ponctuel	ponctuel
J	Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels (hors réseau de transport)	8,31	1,05
J4	Réseaux de transports et autres zones de construction à surface dure	1,74	0,22
Total :		631,36	79,84



3.4 Flore

3.4.1 Espèces végétales d'intérêt communautaire

Tableau 9. Liste des espèces végétales d'intérêt communautaire.

Nom valide (TAXREF V.5)	Nom vernaculaire	Statut Natura 2000	Autres statuts
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon	Annexe V directive Habitats Faune Flore	-

Synthèse

Le formulaire standard de données du site n'indique la présence d'aucune espèce inscrite aux annexes II ou IV de la directive Habitats Faune Flore sur ce site Natura 2000. Ni les inventaires de terrain ni la bibliographie (synthèses communales de l'Observatoire de la Flore Sud-Atlantique) n'ont permis de mettre en évidence ou de suspecter la présence d'une de ces espèces.

La seule espèce végétale d'intérêt communautaire présente sur le site est inscrite à l'annexe V de la directive Habitats Faune Flore, c'est-à-dire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

3.4.2 Autres espèces végétales à enjeu de conservation

Tableau 10. Liste des espèces végétales à enjeu de conservation observées sur le site en 2015.

Nom valide (TAXREF V.5)	Nom vernaculaire	Statuts de protections et menaces
<i>Adiantum capillus-veneris</i> L., 1753	Capillaire de Montpellier	Déterminant ZNIEFF
<i>Allium sphaerocephalon</i> L., 1753	Ail à tête ronde	Déterminant ZNIEFF
<i>Anthericum liliago</i> L., 1753	Phalangère à fleurs de lys	Déterminant ZNIEFF
<i>Arenaria controversa</i> Boiss., 1840	Sabline des chaumes	Protection nationale (art. 1) Déterminant ZNIEFF
<i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball, 1968	Argyrolobe de Linné	Déterminant ZNIEFF
<i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) C.H.Stirt., 1981	Trèfle bitumineux	Déterminant ZNIEFF
<i>Convolvulus cantabrica</i> L., 1753	Liseron des monts Cantabriques	Déterminant ZNIEFF
<i>Euphorbia seguieriana</i> Neck., 1770	Euphorbe de Séguier	Protection Aquitaine VU (vulnérable) – liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine Déterminant ZNIEFF



Nom valide (TAXREF V.5)	Nom vernaculaire	Statuts de protections et menaces
<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847	Hélianthème nain	Déterminant ZNIEFF
<i>Galium glaucum</i> L., 1753	Gaillet glauque	Protection Aquitaine Déterminant ZNIEFF
<i>Genista pilosa</i> L., 1753	Genêt poilu	Déterminant ZNIEFF
<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins	Déterminant ZNIEFF
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Laitue vivace	Protection Aquitaine Déterminant ZNIEFF
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des haies	Déterminant ZNIEFF
<i>Melittis melissophyllum</i> L., 1753	Mélitte à feuilles de Mélisse	Déterminant ZNIEFF
<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	Néottie nid d'oiseau	Protection Dordogne Déterminant ZNIEFF
<i>Orchis anthropophora</i> (L.) All., 1785	Orchis homme pendu	Déterminant ZNIEFF
<i>Scirpus sylvaticus</i> L., 1753	Scirpe des bois	Protection Aquitaine Déterminant ZNIEFF
<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz, 1763	Alisier blanc	Protection Dordogne Déterminant ZNIEFF
<i>Spiraea hypericifolia</i> subsp. <i>obovata</i> (Waldst. & Kit. ex Willd.) H.Huber, 1964	Spirée à feuilles de millepertuis	Protection Aquitaine Déterminant ZNIEFF
<i>Stachelina dubia</i> L., 1753	Stéhéline douteuse	Déterminant ZNIEFF
<i>Thesium humifusum</i> DC., 1815	Thésium couché	Déterminant ZNIEFF

Synthèse

Les inventaires de terrain réalisés en 2015 ont permis l'observation de 227 taxons. Bien que cet inventaire ne soit pas exhaustif compte tenu de la taille du site et du travail demandé, 22 espèces présentant des enjeux de conservation ont été identifiées et localisées précisément. Elles font partie des espèces déterminantes de ZNIEFF de la région Aquitaine (liste pour la Dordogne). Huit d'entre elles sont également protégées au niveau départemental (Dordogne), régional (Aquitaine) ou national et une fait partie de la liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine.



3.5 Faune

3.5.1 Mammifères

Pour rappel, les deux annexes de la directive « Habitats-Faune –Flore » auxquelles il est fait référence :

- ⦿ Annexe II : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de sites Natura 2000.
- ⦿ Annexe IV : Espèces animales et végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection stricte.

Tableau 11. Chiroptères inscrits aux annexes II et IV de la directive « Habitats Faune Flore »

Espèces	Statuts de protection et menaces	Gîte de reproduction	Gîte d'hivernage	Régime alimentaire	Habitats d'espèce ⁹
Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>)	DH II/IV ¹⁰ CMS II ¹¹ et EUROBATS 1 ¹² CB II ¹³ PN 2 ¹⁴ LRN LC ¹⁵	Habitations – Arbres creux	Cavités rupestres – Arbres creux	Micro- lépidoptères	9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>
					9180 - Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>
					91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)

⁹ Seuls les habitats d'intérêt communautaire sont mentionnés

¹⁰ Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : Annexe II et Annexe IV

¹¹ Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Annexe II

¹² Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Accord EUROBATS - ANNEXE 1

¹³ Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe II

¹⁴ Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2

¹⁵ Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009) : RE – disparue en métropole ; CR – en danger critique d'extinction ; EN – en danger ; VU – vulnérable ; NT – quasi-menacée ; LC – préoccupation mineure ; DD – données insuffisantes



Espèces	Statuts de protection et menaces	Gîte de reproduction	Gîte d'hivernage	Régime alimentaire	Habitats d'espèce ⁹
Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	DH II/IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN LC	Habitations	Cavités rupestres	Diptères et lépidoptères	6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
					9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>
					9180 - Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>
					91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)
Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	DH II/IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN NT	Habitations	Cavités rupestres	Lépidoptères et coléoptères	6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
					91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)
Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	DH II/IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN NT	Habitations - Cavités rupestres	Cavités rupestres	Lépidoptères, diptères et coléoptères	6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
					9180 - Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>
					91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)
Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	DH II/IV CMS II et EUROBATS 1 CB II	Cavités rupestres	Cavités rupestres	Lépidoptères	6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)



Espèces	Statuts de protection et menaces	Gîte de reproduction	Gîte d'hivernage	Régime alimentaire	Habitats d'espèce ⁹
	PN 2 LRN VU				6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
Petit murin (<i>Myotis blythii</i>)	DH II/IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN NT	Habitations – Cavités rupestres	Cavités rupestres	Orthoptères - divers	5130 - Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires 6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
Grand murin (<i>Myotis myotis</i>)	DH II/IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN LC	Habitations – Cavités rupestres	Cavités rupestres	Coléoptères	91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)
Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	DH II/IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN LC	Habitations – Cavités rupestres	Cavités rupestres	Diptères et arachnides	9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i> 9180 - Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i> 91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)
Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>)	DH II/IV CMS II CB II PN 2 LRN NT	Arbres creux - Habitations	Cavités rupestres - Arbres creux	Diptères et Lépidoptères	9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i> 9180 - Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i> 91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)



Tableau 12. Chiroptères inscrits à l'annexe IV de la directive « Habitats Faune Flore »

Espèces	Statuts de protection et menaces	Gîte de reproduction	Gîte d'hivernage	Régime alimentaire
Murin d'Alcathoé (<i>Myotis alcathoe</i>)	DH IV ¹⁶ CMS II CB II PN 2 LRN LC	Arbres creux	Cavités rupestres	Diptères
Murin à moustaches (<i>Myotis mystacinus</i>)	DH IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN LC	Arbres creux - Habitations	Cavités rupestres	Diptères et arachnides
Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>)	DH IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN LC	Ponts – arbres creux	Ponts – Cavités rupestres	Diptères
Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	DH IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN LC	Arbres creux et ponts	Cavités rupestres et ponts	Lépidoptères, coléoptères et arachnides
Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	DH IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN NT	Arbres creux	Arbres creux	Hétérocères, diptères et trichoptères.

¹⁶ Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : Annexe IV



Espèces	Statuts de protection et menaces	Gîte de reproduction	Gîte d'hivernage	Régime alimentaire
Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>)	DH IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN LC	Habitations – Arbres creux	Cavités rupestres	Lépidoptères
Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	DH IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN LC	Habitations – Arbres creux	Habitations – Cavités rupestres	Diptères
Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	DH IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN LC	Habitations	Habitations – Cavités rupestres	Hyménoptères - lépidoptères
Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>)	DH IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN NT	Habitations – Arbres creux	Cavités rupestres – Arbres creux	Hyménoptères - lépidoptères
Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	DH IV CMS II CB II PN 2 LRN LC	Habitations – Arbres creux	Habitations – Cavités rupestres	Diptères, lépidoptères, coléoptères
Vespère de Savi (<i>Hypsugo savii</i>)	DH IV CMS II et EUROBATS 1 CB II PN 2 LRN LC	Habitations	Habitations – Cavités rupestres	Diptères, lépidoptères



Synthèse

La vallée de la Vézère et ses coteaux accueillent un cortège d'espèces de chauves-souris très étoffé avec pas moins de 20 espèces dont 9 inscrites à l'annexe II de la directive Habitats Faune Flore.

Aucun autre mammifère inscrit à l'annexe II de la directive Habitats Faune Flore n'est connu sur les coteaux de la Vézère. Seule la Genette commune (*Genetta genetta*), espèce protégée et inscrite à l'annexe V de la directive Habitats Faune Flore, nécessite une prise en compte dans le périmètre du site. Cette espèce est connue en Dordogne. Elle est rarement observée, du fait de ces mœurs nocturnes. Ses crottoirs sont néanmoins très visibles, et permettent de valider sa présence sur le périmètre.

3.5.2 Reptiles

Reptiles inscrits à l'annexe II de la directive « Habitats Faune Flore »

Aucune espèce de reptile inscrite à l'annexe II de la directive Habitat Faune Flore n'est connue sur le périmètre du site.

Autres reptiles à enjeu de conservation

Le lézard ocellé (*Timon lepidus*), présent sur la commune d'Aubas, a été contacté lors des prospections de terrain sur le secteur de l'Escaleyrou. Cette espèce fréquente les secteurs de pelouses sèches riches en pierriers. Très difficile à contacter sur le terrain, son potentiel de présence sur les coteaux de la Vézère est certainement plus large que la connaissance que l'on en a actuellement. Des données récentes issues d'une étude menée par l'association Cistude Nature montre que cette espèce est assez bien représentée dans la vallée de la Vézère.

Tableau 13. Reptiles inscrits à l'annexe IV de la directive Habitats Faune Flore

Espèces	Statuts de protection et menaces	Niveau de présence sur le site	Localisation connue	Sources
Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	DH IV CB II PN 2 ¹⁷ LRN LC ¹⁸	Commun	Tous les secteurs	Yannick Lenglet Faune-Aquitaine Cistude Nature

¹⁷ Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2

¹⁸ Liste rouge des reptiles de France métropolitaine (2015) : RE – disparue en métropole ; CR – en danger critique d'extinction ; EN – en danger ; VU – vulnérable ; NT – quasi-menacée ; LC – préoccupation mineure ; DD – données insuffisantes



Espèces	Statuts de protection et menaces	Niveau de présence sur le site	Localisation connue	Sources
Lézard vert occidental (<i>Lacerta bilineata</i>)	DH IV CB III ¹⁹ PN 2 LRN LC	Commun	Tous les secteurs	
Couleuvre verte et jaune (<i>Hierophis viridiflavus</i>)	DH IV CB II PN 2 LRN LC	Commun	Tous les secteurs	

3.5.3 Amphibiens

Amphibiens inscrits à l'annexe II de la directive « Habitats Faune Flore »

Aucune espèce d'amphibien inscrite à l'annexe II de la directive « Habitat Faune Flore » n'est connue sur le périmètre du site. Notons que le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) est connu à proximité du site (partie nord), sur la commune de Beauregard de Terrasson.

Autres amphibiens à enjeu de conservation

Trois espèces d'amphibiens inscrites à l'annexe IV de la directive « Habitats Faune Flore » sont connues sur le site ou sa proximité. Il s'agit du Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*), du Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) et du Triton marbré (*Triturus marmoratus*).

Le Crapaud accoucheur et le Triton marbré sont des espèces communes dans le secteur. Le Pélodyte ponctué a été cité à deux reprises dans la base de données Faune Aquitaine ces quatre dernières années.

Ce groupe est inféodé aux milieux humides, correspondant plutôt au périmètre du site de la Vézère (rivière). Ils vont trouver, sur les coteaux, essentiellement des habitats terrestres d'estivage ou d'hivernage.

¹⁹ Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe III



Tableau 14. Autres amphibiens inscrits à l'annexe IV de la directive « Habitats Faune Flore »

Espèces	Statuts de protection et menaces	Niveau de présence sur le site	Localisation connue	Sources
Crapaud calamite (<i>Bufo calamita</i>)	DH IV CB II et III ²⁰ PN 2 LRN LC ²¹	Faible	Aubas / Condat	Yannick Lenglet Faune-Aquitaine Cistude Nature
Rainette méridionale (<i>Hyla meridionalis</i>)	DH IV CB II PN 2 LRN LC	Commun	Tous les secteurs	
Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>)	DH IV CB II PN 2 LRN LC	Commun	Tous les secteurs	

3.5.4 Entomofaune

Entomofaune inscrite à l'annexe II de la directive « Habitats Faune Flore »

Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) est la seule espèce d'insecte inscrite à l'annexe II de la directive « Habitats Faune Flore » connue sur les coteaux de la Vézère. Il peut être rencontré en prairie humide (plante hôte : succise des prés) et en prairie sèche (plante hôte : la scabieuse colombarie). Il a été observé lors des visites de terrain sur les communes de Limeuil (3 contacts) et du Bugue (1 contact). Le Damier de la Succise est également protégé au niveau national.

Autres insectes à enjeu de conservation

L'Azuré du Serpolet (*Maculinea arion*) inscrit à l'annexe IV de la directive « Habitats Faune Flore » et protégé au niveau national présente également des enjeux de conservation sur le site. Les pelouses sèches dont les communautés végétales accueillent le thym serpolet et l'origan vulgaire correspondent à son milieu de prédilection. L'espèce est présente sur l'essentiel des pelouses sèches du site avec des populations assez importantes sur Limeuil, Le Bugue et les Eyzies. Des individus ont également été contactés sur les communes de Peyzac-le-Moustier, Saint-Léon-sur-Vézère et Aubas.

²⁰ Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe II et annexe III

²¹ Liste rouge des amphibiens de France métropolitaine (2015) : RE – disparue en métropole ; CR – en danger critique d'extinction ; EN – en danger ; VU – vulnérable ; NT – quasi-menacée ; LC – préoccupation mineure ; DD – données insuffisantes



Notons que l'Empuse (*Empusa pennata*), espèce patrimoniale inféodée aux coteaux secs a été observée lors des inventaires de terrain.

3.5.5 Avifaune

Les espèces d'oiseaux ne sont pas directement concernées par l'application de la directive « Habitats faune flore », cependant elles font partie intégrantes des écosystèmes et interviennent dans les interrelations. A ce titre, elles sont ici prises en compte.

Des espèces emblématiques comme le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le Hibou grand duc (*Bubo bubo*), le Circaète Jean le Blanc (*Circaetus gallicus*), l'Alouette lulu (*Lullula arborea*) ont vu leur présence confirmée lors des visites de terrain. Plusieurs autres espèces comme l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*) et la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), connues, n'ont elles, pas été contactées.

Les falaises accueillent :

- De nombreuses aires de Faucon pèlerin (*Falco peregrinus* – DO 122 ; CMS II, CB II, PN 323) ;
- Présence du Hibou grand duc (*Bubo bubo* – DO 1 ; CB II ; PN 3) (nicheur à la carrière de Campagne : hors périmètre) ;
- Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria* – CB III ; PN 3), Hirondelles des rochers (*Ptyonoprogne rupestris* – CB II ; PN 3), Martinet à ventre blanc (*Tachymarptis melba* – CB II ; PN 3) (hivernage).

Les boisements des coteaux accueillent :

- Trois espèces de rapaces : l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus* – DO 1 ; CMS II ; PN 3), le Circaète Jean le Blanc (*Circaetus gallicus* – DO 1 ; CMS II ; PN 3) et l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis* – CMS II ; PN 3 et 624) ;
- Deux espèces de pics : le Pic noir (*Dryocopus martius* – DO 1 ; CB II ; PN 3) et le Pic mar (*Dendrocopos medius* – DO 1 ; CB II ; PN 3).

Les milieux ouverts et semi ouverts (pelouses sèches, landes) accueillent :

- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio* – DO 1 ; CB II ; PN 3) ;
- l'Alouette lulu (*Lullula arborea* – DO 1 ; CB III ; PN 3).

Au total, 50 espèces d'oiseaux ont été inventoriées sur le site.

➔ Voir l'atlas cartographique écologique « Espèces d'intérêt communautaire et remarquables. Localisation des observations »

²² Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) : Annexe I

²³ Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 3

²⁴ Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 3 et article 6)

3.6 Analyse écologique et fonctionnelle des habitats et espèces d'intérêt communautaire

3.6.1 Modifications historiques du site

L'analyse diachronique des photos aériennes entre 1950 et 2000 met en évidence une évolution marquée de l'occupation du sol. En effet, l'abandon des pratiques agro-pastorales traditionnelles sur ces milieux depuis les milieux du XXème siècle se traduit par la diminution progressive mais inexorable du nombre d'exploitants agricoles et de l'activité d'élevage sur les coteaux. Cette transformation va se traduire pour les parcelles les plus accessibles par intensification des pratiques (mise en culture) ou pour les parcelles peu accessibles par un enrésinement (plantation de Pin sylvestre) ou un retour au processus naturel de fermeture par les ligneux. Ces différents scénarii entraînent la réduction des surfaces de pelouses et, pour les deux derniers, une profonde modification du paysage en passant d'un contexte ouvert et à un territoire de plus en plus forestier.



Figure 1. Exemple d'évolution de l'occupation des sols entre 1950 et 2012 sur les coteaux de Limeuil

3.6.2 Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire

L'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire est issue de l'analyse des éléments suivants :

- 🕒 La typicité : il s'agit d'un critère de comparaison entre les observations réalisées sur le terrain et la définition des habitats d'intérêt communautaire du Manuel d'Interprétation des habitats de l'annexe I et des cahiers d'habitats (éléments descriptifs, listes d'espèces, ...) ; ce critère peut être issu des relevés phytosociologiques (par exemple ourlification des pelouses



illustrant une dégradation de l'état de conservation de l'habitat de pelouses sèches semi-naturelles), d'observations directes de terrain (par exemple observation de la colonisation des pelouses sèches par le Genévrier commun) ou de la photo-interprétation (par exemple dégradation de pelouses par la plantation de feuillus ou de conifères) ;

- ④ La dynamique évolutive : il s'agit d'évaluer, à partir des éléments du terrain ou d'une extrapolation cartographique, l'évolution prévisible de l'habitat sur une parcelle donnée en terme de surface, de structure et de fonctions ;
- ④ Les facteurs évolutifs : il s'agit des indicateurs favorables et défavorables identifiés sur le site Natura 2000 des Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère et utilisés dans le cadre de l'analyse de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. Ils ont été définis pour chaque habitat d'intérêt communautaire (voir tableau page suivante).

L'analyse de ces trois indicateurs permet *in fine* de définir un niveau d'état de conservation pour chaque habitat de l'annexe I de la directive « Habitats Faune Flore » en utilisant la codification suivante :

- ④ Excellent : habitat correspondant à la définition du Manuel européen d'interprétation des habitats et dont la dynamique évolutive est à *minima* stable avec des facteurs évolutifs en majorité favorables ; il s'agit de milieux ne nécessitant pas d'opération de restauration ni de gestion spécifique autre que celles existant déjà sur les parcelles concernées ;
- ④ Bon : habitat dont la typicité est bonne et la dynamique évolutive stable ou négative avec des facteurs évolutifs favorables et/ou défavorables ; une attention particulière devra être portée au maintien voire à l'amélioration de l'état de conservation de ces milieux ;
- ④ Moyen : habitat présentant une typicité moyenne et soit une dynamique évolutive négative supposant une dégradation prochaine de son état de conservation soit une dynamique évolutive positive supposant une amélioration prochaine de son état de conservation ; il s'agit de milieux pour lesquels des opérations de restauration et/ou de gestion sont envisageables avec les meilleurs résultats ;
- ④ Mauvais : habitat présentant une typicité moyenne à mauvaise et dont la dynamique évolutive est clairement négative avec une prédominance des facteurs évolutifs défavorables ;
- ④ Très mauvais : habitat dont la typicité ne permet que difficilement un rattachement à un habitat de la directive « Habitats faune flore », la dynamique évolutive est défavorable voire irrémédiable et dont la tendance ne pourrait être inversée que par d'importantes opérations de restauration ;
- ④ Indéterminé : habitat dont les données disponibles sont insuffisantes, ne permettant pas de lui attribuer un niveau d'état de conservation.

Les cartes d'état de conservation des habitats de la directive habitats sont présentées dans l'atlas cartographique joint au présent diagnostic.



→ Voir l'atlas cartographique écologique « Etat de conservation des habitats de la directive « Habitats » »

La mosaïque de milieux thermophiles ouverts à semi-ouverts est constituée de quatre habitats d'intérêt communautaire dont deux sont prioritaires. En l'absence d'une diversité significative d'espèces d'orchidées ou d'espèces à forts enjeux de conservation, les pelouses sèches du site ne peuvent pas être considérées en tant que « sites d'orchidées remarquables » et donc pas non plus comme habitat prioritaire²⁵. Le principal facteur influençant l'état de conservation de ces milieux sur le site des coteaux calcaires de la vallée de la Vézère est l'abandon pastoral induisant une reprise de la dynamique naturelle d'embroussaillage puis de boisement des complexes de pelouses.

- ⊕ Les formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires présentent sur le site un état de conservation globalement MOYEN. L'extension de l'habitat est à prévoir sous la forme de fourrés denses suite à l'abandon des pratiques agropastorales, avec un remplacement sur le long terme par des boisements thermophiles.
- ⊕ Les pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de *Alyso-Sedion albi* sont des milieux localisés, présentant des cortèges d'espèces végétales potentiellement intéressants mais généralement peu menacés, capables de se maintenir par le pâturage occasionnel des herbivores. En l'absence de cortèges d'espèces diversifiées, leur état de conservation sur le site est considéré comme étant MOYEN.
- ⊕ Les pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) présentent des états de conservation variable d'un coteau à l'autre avec une dynamique générale de reconstitution forestière liée à un manque d'activités d'entretien agro-pastoral. Les différents stades de la dynamique évolutive de ces milieux sont présents sur le site, généralement sous la forme de complexes d'habitats. Les surfaces concernées par les différents états de conservation sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Etat de conservation	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais	Très mauvais
Surface (ha)	1,71	25,13	36,4	38,74	8,48

L'état de conservation global de ces pelouses sur le site est considéré comme étant MOYEN.

Les principales menaces concernant ces milieux sur le site des coteaux calcaires de la Vézère sont :

- L'abandon pastoral,
 - L'utilisation pour les loisirs notamment pour la pratique du motocross ou du VTT en « hors-piste »,
 - L'urbanisation à proximité de certains villages.
- ⊕ Les parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea* présentent un état de conservation MAUVAIS sur le site du fait de l'absence d'observation de

²⁵ Cf. § « Directive Habitats faune flore » : présentation des annexes et habitats/espèces prioritaires



communautés diversifiées d'espèces annuelles au sein des complexes pelousaires. L'absence d'entretien des pelouses par du pâturage extensif entraîne en effet une disparition de l'habitat du fait de la raréfaction des zones de tonsure et de la densification de la végétation.

Les pelouses maigres de fauche de basse altitude présentent un état de conservation globalement BON, variable d'une parcelle à l'autre en fonction de la diversité des cortèges floristiques, essentiellement liée aux pratiques agricoles (abandon, fertilisation, ...). Les principales menaces concernant ces milieux sur le site sont liées à la destruction directe des prairies pour la mise en culture, le boisement ou l'urbanisation des parcelles.

Une source pétrifiante avec formation de travertins (*Cratoneurion*) présente un BON état de conservation, le tuf concerné ne semblant pas avoir subi des dégradations particulières. La proximité de la RD703 est susceptible d'engendrer des dégradations ponctuelles (travaux) ou permanentes (pollution atmosphérique).

Les milieux rocheux sont présents sur l'ensemble des coteaux, sous la forme de dalles ou d'escarpements rocheux. Deux habitats rocheux d'intérêt communautaire ont été identifiés :

- ④ Les pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique dont il est difficile d'évaluer un état de conservation du fait de leur fragmentation et des difficultés d'accès à ces milieux. Certaines falaises situées en bord de route présentent des communautés eutrophes des *Parietariaetea judaicae*, signe, peut-être, d'une influence anthropique sur ces milieux. En situation naturelle ces milieux sont peu menacés, la principale menace étant liée à une fréquentation intensive des falaises pour la pratique de l'escalade. Leur état de conservation est évalué comme étant MOYEN sur le site.
- ④ Les grottes non exploitées par le tourisme. En dehors des sites déjà aménagés pour l'accueil du public, les grottes sont peu visibles sur les coteaux du site qui ne semblent pas abriter de cavités accessibles aux Hommes.

L'entrée de la cavité du coteau du Bugue, donnant sur la RD703 est susceptible d'entraîner des risques de collision lors de la sortie des chiroptères. Il s'agit cependant d'une route secondaire peu fréquentée la nuit. L'état de conservation de ces milieux est évalué comme étant BON.

Les boisements d'intérêt communautaire occupent de faibles superficies sur le site (27,91 ha contre plus de 600 ha pour les chênaies thermophiles). Ils sont généralement situés dans des secteurs peu accessibles limitant les possibilités d'exploitation.

- ④ Une hêtraie calcicole médio-européenne du *Cephalanthero-Fagion* est présente au niveau des coteaux de Tursac, rive gauche. Son état de conservation est BON, aucune atteinte particulière n'ayant été identifiée au niveau de cet habitat.
- ④ Les forêts de pentes, éboulis, ravins du *Tilio-Acerion* présentent également un BON état de conservation. Il s'agit d'habitat localisé dans des secteurs généralement très difficiles d'accès. Au niveau du site, ils sont cependant proches de zones touristiques d'importance (coteaux de Tursac, rive gauche et coteau de la Roque-Saint-Christophe) et susceptibles de subir une fréquentation périphérique non négligeable.



- ⦿ Les forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* sont localisées au niveau des berges de certains ruisseaux traversant la zone d'étude. L'habitat est réduit à des peuplements peu étendus, formant généralement un simple linéaire arboré au niveau des berges des ruisseaux concernés. On note également, par endroit, la présence d'espèces des boisements mésophiles du *Fraxino-Quercion*, signe d'une dégradation potentielle du fonctionnement alluvial. Les principales menaces identifiées vont être liées à des destructions directes du fait d'aménagements inadaptés des ruisseaux et de leurs berges, notamment dans le cadre des activités agricoles ou touristiques. L'état de conservation de cet habitat est évalué comme étant MOYEN.
- ⦿ Les forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia* sont localisées au niveau de deux secteurs : coteaux de St-Cirq et des Eyzies et coteau de sous-la-Roche. Aucune atteinte particulière n'a été identifiée au niveau de cet habitat, son état de conservation est considéré comme étant BON.

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Tableau 15. Critères d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire.

Habitats	Typicité	Dynamique évolutive	Facteurs évolutifs	Etat de conservation
5130 - Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	Bonne	Positive à court terme	<u>Favorable</u> - pâturage extensif - dynamique naturelle d'embroussaillage suite à l'abandon des milieux (temporaire) <u>Défavorable</u> - abandon et fermeture des milieux par dynamique naturelle de boisement - plantations - fréquentation excessive pour le tourisme ou les loisirs - pression d'urbanisation	MOYEN
6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de <i>Alyso-Sedion albi</i>	Moyenne	Stable	<u>Favorable</u> - pâturage occasionnel <u>Défavorable</u> - fréquentation excessive pour le tourisme ou les loisirs	MOYEN
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	Bonne	Négative	<u>Favorable</u> - pâturage extensif <u>Défavorable</u> - abandon et fermeture des milieux par dynamique naturelle d'ourlification, d'embroussaillage et de boisement - plantations - fréquentation excessive pour le tourisme ou les loisirs - pression d'urbanisation	MOYEN
6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	Faible	Négative	<u>Favorable</u> - pâturage extensif <u>Défavorable</u> - abandon et fermeture des milieux par dynamique naturelle d'ourlification, embroussaillage et boisement - plantations - fréquentation excessive pour le tourisme ou les loisirs - pression d'urbanisation	MAUVAIS

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Habitats	Typicité	Dynamique évolutive	Facteurs évolutifs	Etat de conservation
6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Bonne	Négative	<p><u>Favorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - calendrier de fauche adapté (pas de fauche avant le mois de juillet) - limitation de la fertilisation - pâturage extensif éventuel en fin de saison <p><u>Défavorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - projets d'aménagement ou de conversion agricole 	BON
7220 - Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	Bonne	Stable	<p><u>Favorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - maintien de l'alimentation en eau de la zone <p><u>Défavorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - entretien inadapté du ruisseau - proximité de la RD703 (risque d'incidence lors d'opérations d'entretiens) 	BON
8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Faible	Stable	<p><u>Défavorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - fréquentation excessive pour le tourisme (aménagements touristiques) ou les loisirs (escalade) 	MOYEN
8310 - Grottes non exploitées par le tourisme	Bonne	Stable	<p><u>Favorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures d'amélioration de la gestion des complexes pelousaires favorables aux populations de chiroptères fréquentant les cavités <p><u>Défavorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - proximité de la RD703 entraînant des risques de collision lors de la sortie des chiroptères (faible car route peu fréquentée la nuit) 	BON
9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	Bonne	Stable	<p><u>Favorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - maintien des feuillus spontanés et de la diversité du peuplement tout en favorisant les structures irrégulières - préservation d'îlots de sénescence ou d'une trame disséminée d'arbres morts ou à cavités dans le boisement <p><u>Défavorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - coupes rases sur de grandes surfaces (plusieurs hectares) - plantations 	BON



Habitats	Typicité	Dynamique évolutive	Facteurs évolutifs	Etat de conservation
9180 - Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	Bonne	Stable	<p><u>Favorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - non-intervention à privilégier - maintenir le mélange d'essences spontanées et la structure irrégulière naturellement développée <p><u>Défavorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - coupes rases - atteintes directes à l'habitat (création de pistes) - mise en lumière des milieux associés (milieux rocheux et falaises ombragés) - fréquentation excessive par le public 	BON
91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Moyenne	Stable	<p><u>Favorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - maintien d'un mélange d'essences spontanées - entretien adapté des cépées contribuant à la fixation des berges et à la préservation des habitats humides associés - préservation d'une trame disséminée d'arbres morts ou à cavités <p><u>Défavorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - aménagements inadaptés des ruisseaux et des berges - développement d'espèces exogènes - coupe rase de la végétation des berges ou absence d'entretien - drainage des milieux humides - passage d'engins ou de bois débardé dans le lit mineur des ruisseaux - utilisation de produits phytosanitaires au niveau des parcelles agricoles proches 	MOYEN
9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Moyenne	Stable	<p><u>Favorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - non-intervention à privilégier <p><u>Défavorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - coupes rases sur de grandes surfaces - entretien et/ou mise en lumière des strates arbustives et herbacées 	BON



3.6.3 Etat de conservation des espèces d'intérêt communautaire

L'analyse de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire s'est appuyée sur :

- ④ l'expertise de Yannick Lenglet concernant le territoire d'étude, les espèces concernées et leurs habitats
- ④ sur les études récentes publiées en région Aquitaine, notamment au sujet des chiroptères (plan de restauration régional et atlas des mammifères).

Tableau 16. Evaluation de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire (annexe II de la directive « Habitats Faune Flore »).

Espèce d'intérêt communautaire	Code espèce	Dynamique de la population	Etat de conservation à l'issu de l'inventaire sur le site	Etat de conservation à l'échelle régionale	Degré de conservation des habitats de l'espèce/possibilités de restauration	Degré d'isolement
Barbastelle	1308	Assez bonne	Assez bonne	assez favorable	Moyen/Maintien des boisements avec arbres sénescents	Faible
Petit Rhinolophe	1303	Bonne	Bonne	favorable	Diminution des gîtes/Maillages des autres habitats naturels bons/Protéger les gîtes existants (sensibilisation des propriétaires)	Faible
Grand Rhinolophe	1304	Bonne	Bonne	assez favorable	Diminution des gîtes/Maillages des autres habitats naturels bons/Protéger les gîtes existants (sensibilisation des propriétaires)	Faible
Rhinolophe euryale	1305	Bonne	Bonne	assez favorable	A surveiller/Restaurer les habitats de chasse	Moyen
Minioptère de Schreibers	1310	Assez bonne	Assez bonne	assez favorable	Gîtes bien préservés du dérangement/Maillage des habitats naturels à améliorer	Moyen
Petit murin	1307	Assez bonne	Assez bonne	défavorable	Moyen/Protection des gîtes	Assez fort
Grand Murin	1324	Moyenne	Moyenne	assez favorable	Moyen/Protection des gîtes	Moyen
Murin à oreilles échancrées	1321	Assez bonne	Assez bonne	favorable	Bon/Protéger les gîtes/sensibilisation	Moyen
Murin de Bechstein	1323	Moyenne	Moyenne	assez favorable	Moyen/Maintien des boisements avec arbres sénescents	Moyen
Damier de la Succise	1005	Faible	Faible	défavorable inadapté	Défavorable/Difficile	Fort



Tableau 17. Evaluation de l'état de conservation des autres espèces animales à enjeu de conservation.

Espèce d'intérêt communautaire	Code espèce	Dynamique de la population	Etat de conservation à l'issu de l'inventaire sur le site	Etat de conservation à l'échelle régionale	Degré de conservation des habitats de l'espèce/possibilités de restauration	Degré d'isolement
Lézard ocellé	5883	Assez bonne en évolution	Assez bonne	assez favorable	Assez favorable/Difficile	Moyen
Azuré du serpolet	6265	Moyenne	Moyenne	assez favorable	Assez favorable/Difficile	Moyen

3.6.4 Interrelations entre habitats et espèces

Pour orienter les mesures de gestion qui doivent être mises en oeuvre sur le site, il s'avère important de connaître le degré de dépendance entre les espèces et les grands milieux naturels et entre les espèces et les habitats d'intérêt communautaires du site pour accomplir leur cycle de vie (reproduction, alimentation, repos).

Ainsi, le tableau suivant récapitule par grands types de milieux l'utilisation potentielle des différents milieux observés dans le périmètre Natura 2000 par les espèces de l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore inventoriées par ailleurs.

Les espèces d'intérêt communautaire peuvent en effet utiliser des habitats qui ne présentent pas d'intérêt en tant que formation végétale et ne constituent pas des habitats d'intérêt communautaire. Il est néanmoins important de préserver et de gérer de façon adaptée ces milieux, du fait de leur utilisation par les espèces d'intérêt communautaire. La destruction des habitats favorables reste l'une des principales causes de déclin de nombreuses espèces à enjeu.



Tableau 18. Habitats à enjeux pour les espèces inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats Faune Flore » (hachures vertes).

HABITATS	ESPECES									
	Barbastelle	Petit Rhinolophe	Grand Rhinolophe	Rhinolophe euryale	Minioptère de Schreibers	Petit murin	Grand Murin	Murin à oreilles échancrées	Murin de Bechstein	Damier de la succise
Complexe de pelouses sèches et faciès d'embuissonnement										
Prairies mésiques										
Prairies humides										
Ourlets, fourrés et haies (hors complexes pelousaires)										
Forêts de feuillus caducifoliés ou sempervirents										
Forêts de conifères ou mixtes										
Grottes										
Falaises et autres habitats rocheux										

3.6.5 Interrelations entre habitats et facteurs naturels : fonctionnalités écologiques

Le site Natura 2000 des Coteaux calcaires de la Vézère est un site éclaté constitué d'une succession de zones délimitant les coteaux concernés par la présence de la succession dynamique de végétation des pelouses sèches calcaires entre Limeuil à l'aval et Condat-sur-Vézère à l'amont de la vallée. Ces milieux en régression depuis le milieu du XXème siècle présentent une flore et une faune caractéristiques, aux tendances méditerranéennes, qui concourent à faire de ce site Natura 2000 un territoire à forte valeur patrimoniale et paysagère. C'est la raison principale de la désignation du site en tant que Site d'Importance Communautaire.

En effet, l'intérêt principal du site réside dans la présence de complexes d'habitats naturels ouverts et semi-ouverts (pelouses sèches et faciès d'embuissonnement) dépendants de l'existence d'usages et/ou d'activités agricoles extensives traditionnelles. Or, la problématique essentielle de ces habitats est liée à la dynamique de fermeture qui s'installe suite à l'abandon des pratiques agro-pastorales



extensives qui maintenaient des paysages ouverts favorables à l'expression d'une biodiversité remarquable. Dans un contexte de déprise agricole, ces milieux aujourd'hui présents de manière relictuelle sont menacés de disparition, ainsi que les espèces qui leur sont inféodées.

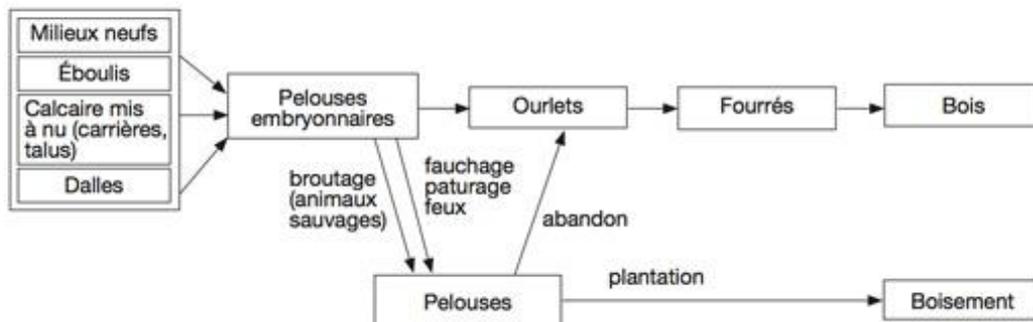


Figure 2. Dynamique des végétation calcaïques d'Europe occidentale (d'après Maubert *et al.*, 1995 modifié par Piqueray et Mahy, 2010)

La fonctionnalité et l'enjeu écologique des milieux thermophiles ouverts et boisés des coteaux du site sont identifiés dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique. En effet, la majorité des zones délimitées font partie des réservoirs de biodiversité suivants :

- ☉ Milieux thermophiles – Secteur de la vallée de la Vézère
- ☉ Milieux thermophiles – Secteur du Lardin St-Lazare
- ☉ Boisements de feuillus et forêts mixtes – Arc forestier du Périgord

Les cinq zones qui ne font pas partie des réservoirs de biodiversité occupent des superficies plus restreintes mais font partie intégrante du réseau de pelouses du site, permettant pour certaines de relier les pelouses de la partie nord et de la partie sud (corridor en pas japonais). Seule la zone située à proximité immédiate de Montignac ne présente plus de surfaces de pelouses susceptibles d'être utilisées par les espèces des milieux thermophiles ouverts et semi-ouverts.

3.6.6 Interrelations entre habitats et activités humaines

Le tableau suivant présente les différentes activités qui influencent l'état de conservation des espèces et des habitats du site.

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Tableau 19. Facteurs et niveaux d'influence de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site.

Habitats	Activités agricoles et sylvicoles						Activités industrielles et urbanisation		Activités touristiques et de loisirs				
	Pâturage extensif	Mise en culture	Fauche	Enrésinement naturel	Entretien des ruisseaux	Pompage et irrigation	Urbanisation	Carrières	Randonnée pédestre	VTT	Motocross et quad	Parapente	Aménagement des sites touristiques
5130 - Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	++	-		--			-	-			-		
6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>	+	?		-			-	--	+/-	-	--	+/-	+/-
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	++	-		--			--	--	+/-	-	--	+/-	+/-
6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	++	-		--			--	--	+/-	-	--		+/-
6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	+	--	++	-			--						
7220 - Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)					+/-	-		-					
8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique													-
8310 - Grottes non exploitées par le tourisme								--					+/-
9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>									+/-				-
9180 - Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>									-				--
91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)					+/-	-			-				-
9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>				--					-	-	-		

Influence du facteur : ++ très favorable ; + favorable ; +/- mitigé ; - défavorable ; -- très défavorable



Le pâturage extensif a un effet positif sur les habitats de pelouse car il permet de contenir la dynamique naturelle de colonisation par les espèces ligneuses tout en maintenant une diversité de structures végétales, notamment au niveau des zones de refus ou de tonsures. Les prairies quand à elles sont maintenues par des opérations de fauche, la diversité des espèces végétales présentes étant liée aux pratiques agricoles en place (fertilisation, calendrier de fauche et éventuellement de pâturage, ...).

Les principaux effets négatifs des activités agricoles et sylvicoles constatés sur le site sont la mise en culture qui va détruire des superficies de pelouses ou prairies. Les pelouses situées sur des parcelles difficilement accessibles aux engins seront ainsi peu soumises à cette menace. L'enrésinement naturel de certaines parcelles par le développement subsponané du Pin sylvestre a également été constaté. Celui-ci a des effets négatifs sur les complexes pelousaires lorsqu'il abouti à des peuplements monospécifiques denses.

Concernant les habitats aquatiques et humides, l'entretien des ruisseaux a un effet plus ou moins bénéfique sur ces milieux en fonction de la façon dont il est mené. Ces habitats sont sensibles aux activités de pompage et d'irrigation susceptibles d'impacter les ressources en eau dont ils dépendent.

L'urbanisation a principalement des effets négatifs sur les habitats de pelouses car ce sont eux les plus propices à l'extension urbaine. Par contre, l'aménagement des sites touristiques lorsqu'il est mené de façon durable, peut avoir des effets positifs. La création ou l'exploitation de carrières a un effet négatif sur l'ensemble des habitats d'intérêt communautaire de part l'effet d'emprise qu'ils engendrent.

Outre le VTT et le motocross induisant potentiellement de fortes dégradations des habitats, les autres activités de loisirs peuvent avoir des effets positifs si elles sont menées de façon raisonnée et en accord avec les principes de pratiques durables.



3.6.7 Hiérarchisation des enjeux de conservation

Identifier les enjeux majeurs du site, les habitats naturels ou les espèces d'intérêt communautaire pour lesquels il faut mettre en œuvre des mesures qui assureront leur conservation, permettra d'ajuster l'ordre de priorité des mesures à appliquer. Les objectifs de développement durable du site et les objectifs opérationnels du Docob seront définis sur la base de cette hiérarchisation des enjeux de conservation.

La hiérarchisation a été menée de manière qualitative (et non quantitative, plus lourde et complexe à mettre en place).

Les critères de hiérarchisation des enjeux de conservation pris en compte sont :

- ④ le statut européen de l'habitat ou de l'espèce (d'intérêt communautaire ou prioritaire) ;
- ④ la présence d'espèces protégées (patrimoniales) ;
- ④ la rareté ;
- ④ l'importance de l'espèce pour l'habitat ;
- ④ le degré d'isolement (limite d'aire de répartition, isolement taxonomique, isolement génétique) ;
- ④ le caractère d'espèce emblématique, à valeur culturelle ou économique ;
- ④ l'amplitude écologique ;
- ④ les effectifs ;
- ④ l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire et des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats à l'échelle du site ;
- ④ la dynamique évolutive naturelle des habitats naturels et des populations d'espèces d'intérêt communautaire.

Cela aboutit à l'attribution d'une valeur patrimoniale et un niveau de menace à chaque enjeu.

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Tableau 20. Enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire.

Habitats (Eur27) / espèces	Valeur patrimoniale Globale/locale	Niveau de menace Global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	TRES FORT / TRES FORT	FORT / FORT	MAJEUR	Les complexes pelousaires présentent de très forts enjeux écologiques et paysagers. Les pelouses sèches abritent une flore originale et riche avec plusieurs espèces végétales rares et menacées. Il s'agit également de milieux utilisés par de nombreuses espèces animales, notamment par les rapaces rupicoles ou les chiroptères, en tant que zone de chasse.
6220 - Parcours substepmiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	TRES FORT / TRES FORT	FORT / FORT	MAJEUR	Habitat participant à la diversité des milieux formant les complexes pelousaires. Présence potentielle sur le site d'espèces végétales patrimoniales dont <i>Arenaria controversa</i> (protection nationale).
9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	FORT / TRES FORT	FAIBLE / FAIBLE	FORT	Il s'agit d'un habitat localisé, de faible superficie, en situation écologique marginale et qui peut présenter des stations botaniques d'espèces méditerranéennes rares au sein du domaine atlantique. Ils ont également un grand intérêt dans les mosaïques d'habitats (forêts, fruticées, pelouses, ...) des zones de coteaux.
9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	MOYEN / TRES FORT	FAIBLE / FAIBLE	FORT	Présence ponctuelle et réduite de l'habitat sur le site, participant à la diversité des milieux thermophiles des coteaux. En Aquitaine, les faciès à Hêtre du <i>Quercus-Fagetea</i> sont des habitats relictuels remarquables d'un très grand intérêt biologique.
9180 - Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	TRES FORT / TRES FORT	FAIBLE / FAIBLE	FORT	Habitat rare car les conditions permettant son développement sont peu souvent réunies. Forte naturalité de ces boisements, au moins en apparence, du fait des possibilités limitées d'exploitation et de leur fonctionnement impliquant des variations stationnelles rapides (fréquence des chablis par exemple).

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Habitats (Eur27) / espèces	Valeur patrimoniale Globale/locale	Niveau de menace Global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
7220 - Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	TRES FORT / TRES FORT	FORT / FAIBLE	FORT	Il s'agit d'un milieu fragile occupant des surfaces réduites et abritant des cortèges d'espèces spécialisées.
8210 - Pentcs rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	TRES FORT / TRES FORT	FAIBLE / FAIBLE	FORT	La plupart des falaises du site sont peu végétalisées. Celles qui le sont abritent une flore spécialisée avec potentiellement des espèces remarquables.
5130 - Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	FORT / MOYEN	FORT / MOYEN	MOYEN	Les formations en voile épars sont des éléments importants des systèmes agropastoraux des pelouses sèches calcicoles. Ils permettent le maintien d'une mosaïque de milieux et de paysages originaux. Les fourrés denses sont le signe d'une importante dégradation de l'état de conservation des pelouses qu'ils tendent à remplacer.
6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de <i>l'Alyso-Sedion albi</i>	TRES FORT / MOYEN	MOYEN / FAIBLE	MOYEN	Il s'agit d'un habitat localisé sur le site, présentant des cortèges d'espèces végétales potentiellement intéressants mais généralement peu menacé, capable de se maintenir par le pâturage occasionnel des herbivores.
6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	MOYEN / MOYEN	FAIBLE / FORT	MOYEN	Cet habitat n'est pas directement lié à la dynamique évolutive des milieux thermophiles des coteaux de la Vézère, objet de la présente étude. Il peut être utilisé par les rapaces en tant que territoire de chasse.
8310 - Grottes non exploitées par le tourisme	FORT / MOYEN	MOYEN / FAIBLE	MOYEN	Habitat de repos et de reproduction de plusieurs espèces de chiroptères présentes sur la Vézère (Barbastelle, Grand Rhinolophe, Minioptère de Schreiber, ...) mais peu menacé à l'échelle du site.
91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	TRES FORT / FORT	FORT / MOYEN	MOYEN	Cet habitat n'est pas directement lié à la dynamique évolutive des milieux thermophiles des coteaux de la Vézère, objet de la présente étude. Il participe néanmoins à la diversité des milieux du site.



Tableau 21. Enjeux de conservation des espèces d'intérêt communautaire.

Espèces	Valeur patrimoniale	Niveau de menace	Enjeu local de conservation
Barbastelle	Espèce déterminante ZNIEFF (gîte dereproduction et d'hibernation pour 5 individus et plus et gîte de transit pour plus de 10 individus) – Préoccupation majeure dans le PRAAC ²⁶	MAJEUR	MOYEN
Petit Rhinolophe	Espèce déterminante ZNIEFF (gîte de reproduction et d'hibernation pour 5 individus et plus et gîte de transit pour plus de 20 individus) – Préoccupation majeure dans le PRAAC	MAJEUR	MOYEN
Grand Rhinolophe	Espèce déterminante ZNIEFF (gîte de reproduction et d'hibernation pour 5 individus et plus et gîte de transit pour plus de 20 individus) – Préoccupation forte dans le PRAAC	FORT	MOYEN
Rhinolophe euryale	Espèce déterminante ZNIEFF (tous les gîtes) – Préoccupation majeure dans le PRAAC	MAJEUR	FORT
Minioptère de Schreibers	Espèce déterminante ZNIEFF pour tous les gîtes (reproduction et hibernation) de 100 individus et plus – Préoccupation moyenne pour le PRAAC	MOYEN	MOYEN
Petit murin	Espèce déterminante ZNIEFF (gîte de reproduction et d'hibernation pour 10 individus et plus et gîte de transit pour plus de 10 individus) – Préoccupation forte dans le PRAAC	FORT	FORT
Grand Murin	Espèce déterminante ZNIEFF (gîte de reproduction et d'hibernation pour 10 individus et plus et gîte de transit pour plus de 10 individus) – Préoccupation forte dans le PRAAC	FORT	MOYEN
Murin à oreilles échancrées	Espèce déterminante ZNIEFF (gîte de reproduction et d'hibernation pour 5 individus et plus et gîte de transit pour plus de 5 individus) – Préoccupation moyenne dans le PRAAC	MOYEN	FAIBLE
Murin de Bechstein	Espèce déterminante ZNIEFF (gîte de reproduction, d'hibernation et de transit pour plus de 5 individus) – Préoccupation forte dans le PRAAC	FORT	FORT

²⁶ Plan Régional d'Action Aquitaine pour les Chiroptères



Espèces	Valeur patrimoniale	Niveau de menace	Enjeu local de conservation
Damier de la Succise	Espèce déterminante ZNIEFF	FORT	MOYEN

Tableau 22. Enjeux de conservation des autres espèces animales à enjeu de conservation.

Espèces	Valeur patrimoniale	Niveau de menace	Enjeu local de conservation
Lézard ocellé	Espèce déterminante ZNIEFF	MOYEN	FORT
Azuré du Serpolet	Espèce déterminante ZNIEFF	MOYEN	MOYEN



3.6.8 Indicateurs de suivi des habitats et espèces d'intérêt communautaire

Tableau 23. Indicateurs de suivi des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Intitulé suivi	Objectif	Dates / fréquence de réalisation	Habitats concernés	Etat initial	Critères d'évaluation du suivi
SUIVI DES HABITATS ET ESPECES DES COMPLEXES DE PELOUSES ET FOURRES THERMOPHILES					
Evolution des surfaces	Suivre l'évolution des surfaces de pelouses traduisant l'efficacité des mesures mises en œuvre	1 fois après 5 ans d'animation	5130 - Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	14,02 ha	BON – surface en pelouse stable ou en augmentation MOYEN – surface en pelouse en régression de moins de 25 % DEFAVORABLE – surface de pelouse en régression de plus de 25 %
			6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	110,46 ha	
Composition floristique des végétations	Suivre la tendance évolutive des végétations et de l'évolution des milieux par la réalisation de relevés phytosociologiques	1 fois par an pendant 5 ans	6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	A réaliser la première année lors de l'installation des placettes de suivi	BON – maintien ou amélioration de la typicité floristique ; colonisation par les ligneux < 10 % MOYEN – maintien ou altération limitée de la typicité floristique ; colonisation par les ligneux entre 10 et 25 % DEFAVORABLE – altération notable de la typicité floristique ; colonisation par les ligneux > 25 %
Amélioration des connaissances concernant les habitats ponctuels de pelouses	Préciser la répartition et la composition floristique des habitats ponctuels de pelouses	Au moins 2 années consécutives pendant les 5 premières années d'animation	6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de <i>Alyso-Sedion albi</i>	5 pelouses concernées	BON – réalisation du suivi et amélioration des connaissances DEFAVORABLE – pas d'amélioration des connaissances
			6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	1 pelouse concernée	

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Intitulé suivi	Objectif	Dates / fréquence de réalisation	Habitats concernés	Etat initial	Critères d'évaluation du suivi
Suivi de la gestion pastorale	Suivre les opérations d'entretien par pâturage des pelouses mises en œuvre dans le cadre de l'animation du site	Suivi et bilan annuel	5130 - Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	Absence de programme de gestion pastorale des pelouses	BON – gestion pastorale permanente d'au moins une partie des pelouses du site MOYEN –solution de gestion pastorale en vue mais non réalisée ou uniquement solutions temporaires en place DEFAVORABLE – absence de solution de gestion pastorale à cours, moyen ou long terme
			6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)		
			6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de <i>l'Alyso-Sedion albi</i>		
			6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>		
Suivi des populations de lépidoptères	Améliorer les connaissances sur ces espèces	Suivi et bilan annuel	6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	Azuré du Serpolet : 8 stations connues Damier de la Succise : 2 stations connues	BON – réalisation du suivi et amélioration des connaissances DEFAVORABLE – pas d'amélioration des connaissances
	Evaluer les actions de gestion en utilisant ces espèces comme indicateurs biologiques				
	Inventaire exhaustif des pelouses à enjeu				
Suivi des populations de Lézard ocellé	Améliorer les connaissances sur cette espèce	Suivi et bilan annuel	6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	1 station connue	BON – réalisation du suivi et amélioration des connaissances DEFAVORABLE – pas d'amélioration des connaissances
	Evaluer les actions de gestion en utilisant cette espèce comme indicateur biologique				

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Intitulé suivi	Objectif	Dates / fréquence de réalisation	Habitats concernés	Etat initial	Critères d'évaluation du suivi
	Affiner la connaissance des facteurs favorables et défavorables à sa présence				
SUIVI DES HABITATS ET ESPECES DES PRAIRIES MESIQUES					
Evolution des surfaces	Suivre l'évolution des surfaces de prairies		6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	11,51 ha	BON – maintien des surfaces et de la diversité floristique des prairies mésiques DEFAVORABLE – diminution des surfaces et/ou de la diversité floristique des prairies mésiques
Composition floristique des végétations	Suivre la tendance évolutive des végétations et de l'évolution des milieux par la réalisation de relevés phytosociologiques	1 fois par an pendant 5 ans		A réaliser la première année lors de l'installation des placettes de suivi	
Suivi des populations de lépidoptères	Voir détails dans la partie « Suivi des habitats et espèces des complexes de pelouses et fourrés thermophiles »		6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Voir détails dans la partie « Suivi des habitats et espèces des complexes de pelouses et fourrés thermophiles »	
SUIVI DES HABITATS ET ESPECES DES MILIEUX HUMIDES					
Amélioration des connaissances concernant les milieux humides ponctuels	Préciser la répartition et la composition floristique (bryophytes) de l'habitat	1 fois au cours des 5 premières années d'animation	7220 - Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	1 source pétrifiante identifiée	BON – réalisation du suivi et amélioration des connaissances DEFAVORABLE – pas d'amélioration des connaissances
SUIVI DES HABITATS ET ESPECES DES MILIEUX ROCHEUX					
Amélioration des connaissances	Préciser la répartition des habitats rocheux	1 fois au cours des 5 premières années	8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	1 falaise concernée	BON – réalisation du suivi et amélioration des connaissances

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Intitulé suivi	Objectif	Dates / fréquence de réalisation	Habitats concernés	Etat initial	Critères d'évaluation du suivi
concernant les habitats rocheux ponctuels	et les populations d'espèces végétales et animales (chiroptères) qui les fréquentent	d'animation	8310 - Grottes non exploitées par le tourisme	1 entrée de grotte cartographiée	DEFAVORABLE – pas d'amélioration des connaissances
Suivi des populations de chiroptères ²⁷	Améliorer les connaissances sur ces espèces	Suivi et bilan annuel	8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Etat de connaissances faible	BON – réalisation du suivi et amélioration des connaissances DEFAVORABLE – pas d'amélioration des connaissances
	Evaluer l'impact des mesures mises en place pour ce groupe		8310 - Grottes non exploitées par le tourisme		
	Définir les espèces nécessitant un effort de conservation				
SUIVI DES HABITATS ET ESPECES DES MILIEUX FORESTIERS					
Evolution des surfaces	Suivre l'évolution des surfaces de boisements d'intérêt communautaire	1 fois après 5 années d'animation	9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	7,68 ha	BON – maintien des surfaces d'habitats forestiers d'intérêt communautaire DEFAVORABLE – diminution des surfaces d'habitats forestiers d'intérêt communautaire
			9180 - Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	3,44 ha	
			91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	2,16 ha	
			9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	14,63 ha	

²⁷ Cf. Tableau Erreur ! Document principal seulement.. Chiroptères inscrits aux annexes II et IV de la directive « Habitats Faune Flore » ; et Tableau Erreur ! Document principal seulement.. Chiroptères inscrits à l'annexe IV de la directive « Habitats Faune Flore ».



Intitulé suivi	Objectif	Dates / fréquence de réalisation	Habitats concernés	Etat initial	Critères d'évaluation du suivi
Composition floristique des boisements	Suivre la tendance évolutive des végétations et de l'évolution des milieux par la réalisation de relevés phytosociologiques	1 fois par an pendant 5 ans	9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	A réaliser la première année lors de l'installation des placettes de suivi	BON – maintien de la typicité floristique des boisements d'intérêt communautaires DEFAVORABLE – dégradation de la typicité floristique des boisements d'intérêt communautaire
			9180 - Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>		
			91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)		
			9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>		
Délimitation des îlots de vieillissement et dénombrement des arbres morts ou à cavités	Préciser la quantité d'arbres morts et à cavités des boisements d'intérêt communautaire et assurer leur préservation	1 fois au cours des 5 premières années d'animation	9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	A réaliser la première année	BON – réalisation du dénombrement et délimitation d'îlots de vieillissement MOYEN – mise en œuvre partielle du suivi (dénombrement ou délimitation d'îlots de vieillissement) DEFAVORABLE – absence de mise en œuvre du suivi
			91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)		

Remarques :

- les échéances de suivi de l'état de conservation des habitats est basée sur la dérive trophique et la fermeture des pelouses par les ligneux. Les suivis seront ainsi réalisés au minimum tous les 6 ans en se référant à la méthodologie développée par le CBNSA ;
- pour les chiroptères, un gros noyau de population est présent dans la forêt de Campagne (hors périmètre du site Natura 2000). Ces espèces fréquentent les milieux présents dans un rayon d'au minimum 5 km. Il n'y a pas d'autres données sur la Vézère permettant de bien connaître les populations de chaque espèce de chiroptère. On ne peut qu'extrapoler à partir des données bibliographiques et naturalistes.



3.7 Fiches habitats et espèces d'intérêt communautaire

3.7.1 Fiches des habitats d'intérêt communautaire



Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires		
Codes EUNIS	Codes Corine Biotopes	Code Eur 27
F3.16	31.88	5130
Phytosociologie		
CRATAEGO MONOGYNAE-PRUNETEA SPINOSAE Tüxen 1962		
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Prunetalia spinosae</i> Tüxen 1952 <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Rubio ulmifolii</i> - <i>Viburnion lantanae</i> (Arlot 1985) de Foucault & Julve 2001 <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Rubio peregrinae</i> - <i>Viburnetum lantanae</i> (Géhu, Delelis, Frileux 1972 in Delelis-Dusollier 1973) de Foucault & Julve 2001 		
Superficie sur le site		Représentativité sur le site
14,02 ha		1,77 %
Généralités		
<p>Formations de fourrés à Genévrier commun (<i>Juniperus communis</i>) se développant, dans le cas présent, en situation secondaire, suite à l'abandon des pratiques pastorales d'entretien des pelouses. Elles correspondent à l'habitat élémentaire :</p> <p>5131-2 Junipérais secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun.</p>		
Description de l'habitat sur le site		Espèces caractéristiques
<p>Suivant les secteurs, la strate arbustive colonisant les pelouses peut prendre différentes physionomie : du simple voile de Genévrier commun formant une strate arbustive basse et éparse au fourré assez dense où le Genévrier commun est accompagné d'autres espèces arbustives ou de jeunes arbres tels que le Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>), l'Aubépine (<i>Crataegus monogyna</i>), la Viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i>), le Chêne pubescent (<i>Quercus pubescens</i>), ...</p>		<p><i>Juniperus communis</i> <i>Prunus mahaleb</i> <i>Rubia peregrina</i> <i>Quercus pubescens</i> <i>Dioscorea communis</i></p>
Enjeu local de conservation		
<p>MOYEN : les formations en voile épars sont des éléments importants des systèmes agropastoraux des pelouses sèches calcicoles. Ils permettent le maintien d'une mosaïque de milieux et de paysages originaux. Les fourrés denses sont le signe d'une importante dégradation de l'état de conservation des pelouses qu'ils tendent à remplacer.</p>		
Etat de conservation ; dynamique évolutive ; menaces		
<p>Globalement MOYEN sur le site, variable en fonction du taux de colonisation des pelouses sèches par les fourrés à Genévrier commun. Extension prévisible de l'habitat sous la forme de fourrés denses suite à l'abandon des pratiques agropastorales puis remplacement par des boisements thermophiles.</p>		



Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>		
Codes EUNIS	Codes Corine Biotopes	Code Eur 27
E1.11	34.11	6110 - prioritaire
Phytosociologie		
<p><i>SEDO ALBI-SCLERANTHETEA BIENNIS</i> Br.-Bl. 1955</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Alyso alyssoidis-Sedetalia albi</i> Moravec 1967 		
Superficie sur le site		Représentativité sur le site
< 0,1 ha		< 0,01 %
Généralités		
<p>Communautés xéro-thermophiles ouvertes sur sols superficiels calcaires dominées par les espèces crassuléscentes de l'<i>Alyso alyssoidis – Sedion albi</i>.</p> <p>Les communautés se développant sur substrat superficiel ne sont pas prises en compte dans le cadre de la directive Habitats Faune Flore.</p> <p>Sur le site il correspond à l'habitat élémentaire :</p> <p>6110-1 Pelouses pionnières des dalles calcaires planitiaires et collinéennes.</p>		
Description de l'habitat sur le site		Espèces caractéristiques
<p>Ce type de communauté a été observé de manière ponctuelle au niveau de quelques rochers. Elles se présentent sous la forme de pelouses rases peu recouvrantes et dominées par l'Orpin blanc (<i>Sedum album</i>), accompagné de quelques espèces annuelles comme <i>Catapodium rigidum</i> ou <i>Bromus hordeaceus</i>.</p> <p>D'autres communautés de l'<i>Alyso-Sedetalia</i> ont été observées, notamment au niveau de zones de tonsures ou rocheuses au sein des complexes pelousaires, sans qu'un rattachement à une alliance phytosociologique ne soit possible du fait de communautés végétales trop fragmentaires et peu étudiées en Aquitaine.</p>		<p><i>Sedum album</i> <i>Sedum dasyphyllum</i> <i>Sedum ochroleucum</i> <i>Sedum rupestre</i></p>
Enjeu local de conservation		
<p>MOYEN : il s'agit d'un habitat localisé, présentant des cortèges d'espèces végétales potentiellement intéressants mais généralement peu menacé, capable de se maintenir par le pâturage occasionnel des herbivores.</p>		
Etat de conservation ; dynamique évolutive ; menaces		
<p>Habitat bien conservé et peu menacé sauf en situation de complexe pelousaire concerné par un abandon des pratiques agropastorales (risque de fermeture du milieu).</p>		



Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)		
Codes EUNIS	Codes Corine Biotores	Code Eur 27
E1.26 ; E1.27 ; E5.21	34.32 ; 34.33 ; 34.41	6210
Phytosociologie		
<p><i>FESTUCO VALESIIACAE-BROMETEA ERECTI</i> Br.-Bl. & Tüxen ex Br.-Bl. 1949</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Brometalia erecti</i> Koch 1926 <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Mesobromion erecti</i> (Br.-Bl. & Moor 1938) Oberdorfer 1957 nom. cons. propos. <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Carduncello mitissimi-Brometum erecti</i> (Lapraz 1962) Boulet 1986 ▪ <i>Lino salsolidis - Seslerietum albicantis</i> (Lapraz 1962) Boulet 1986 ○ <i>Xerobromion erecti</i> (Br.-Bl. & Moor 1938) Moravec in Holub, Hejný, Moravec & Neuhäusl 1967 <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Sideritido guillonii - Koelerietum vailisiana</i> J.-M. Royer 1982 ▪ <i>Stachelino dubiae - Teucrietum chamaedryos</i> J.-M. Royer 1982 <ul style="list-style-type: none"> • <i>lavanduletosum latifoliae</i> J.-M. Royer 1982 • <i>brometosum</i> J.-M. Royer 1982 		
Superficie sur le site		Représentativité sur le site
110,46 ha		13,97 %
Généralités		
<p>Pelouses calcaires sèches et semi-sèches du <i>Festuco-Brometea</i> comprenant des formations très sèches du <i>Xerobromion</i> et des formations méso-xérophiles du <i>Mesobromion</i>.</p> <p>Seulement quatre espèces d'orchidées communes ont été observées au niveau de ces pelouses, ce qui ne permet pas de les considérer comme étant des « sites d'orchidées remarquables » (habitat prioritaire).</p>		
Description de l'habitat sur le site		Espèces caractéristiques
<p>Sous-Type 2 – Pelouses calcicoles semi-sèches subatlantiques</p> <p>Pelouses secondaires du mésobromion à dominance d'hémicryptophytes installées en conditions mésophiles à mésoxérophiles. Deux associations sont présentes sur les coteaux de la Vézère :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6210-12 Pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques sur calcaires tendres ou friables du <i>Carduncello mitissimi-Brometum erecti</i> (Lapraz 1962) Boulet 1986 <p>Il s'agit de pelouses fermées dont la physionomie est marquée par l'abondance du <i>Bromopsis erecta</i> et pour les formes ourliées du <i>Brachypodium rupestre</i>. D'autres espèces du <i>Brometalia</i> sont également bien représentées avec notamment <i>Hippocrepis comosa</i> et <i>Carex flacca</i>. Quelques espèces d'orchidées sont observées çà et là mais qui ne forment pas des populations remarquables.</p>		<p><i>Bromopsis erecta</i> <i>Teucrium chamaedryos</i> <i>Globularia bisnagarica</i> <i>Ophrys insectifera</i> <i>Carex flacca</i></p> <p><i>Anacamptis pyramidalis</i> <i>Briza media</i> <i>Hippocrepis comosa</i> <i>Brachypodium rupestre</i> <i>Neotinea ustulata</i></p>



- 6210-08 Pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques des mésoclimats froids du *Lino salsolidis* - *Seslerietum albicantis* (Lapraz 1962) Boulet 1986

Ces pelouses n'ont été observées que sur calcaires durs du Jurassique de la partie nord du site, en contact avec les pelouses du *Sideritido-Koelerietum*. La physionomie de ces végétations est caractéristique, marquée par le développement des touffes de *Sesleria caerulea*, formant des gradins au niveau des zones de fortes pentes. Elle est généralement accompagnée de *Genista pilosa*, de *Linum suffruticosum appresum* et d'espèces du *Xerobromion*.

Sesleria caerulea
Linum suffruticosum subsp. appresum
Genista pilosa

Sous-Type 3 – Pelouses calcicoles subatlantiques xérophiles

Pelouses subatlantiques du xérobromion sur sols superficiels, souvent en situation de forte pente, dominées par des graminées pérennes et pour certaines riches en chaméphytes. Elles sont caractérisées par la présence d'un cortège floristique d'affinité méditerranéenne marquée formant au niveau des coteaux de la Vézère deux associations :

- 6210-26 Pelouses calcicoles xérophiles atlantiques et thermophiles du *Sideritido guillonii* - *Koelerietum vallesiana* J.-M. Royer 1982

Il s'agit d'une association se développant sur les calcaires durs du Jurassique. Elle se caractérise par l'absence des espèces franchement méditerranéennes du *Staelino-Teucrietum* telles que *Lavandula latifolia* ou *Staelina dubia* et par la présence d'*Anthyllis vulneraria*, *Trinia glauca*, *Sideritis hyssopifolia subsp. guillonii* et *Ranunculus gramineus*. Elles sont accompagnées d'un cortège d'espèces issues du *Xerobromion* avec *Koeleria vallesiana*, *Inula montana*, *Helianthemum apenninum*, *Euphorbia seguieriana*, ... Au niveau de la zone d'étude, cette association est régulièrement observée en complexe avec des ourlets du *Geranion sanguinei*, signe d'une déprise des pratiques agropastorales sur ces milieux.

Koeleria vallesiana
Convolvulus cantabrica
Inula montana
Teucrium montanum
Euphorbia seguieriana
Argyrobium zanonii
Fumana procumbens
Helianthemum apenninum
Ononis striata

Anthyllis vulneraria
Trinia glauca
Sideritis hyssopifolia subsp. guillonii
Ranunculus gramineus



- 6210-27 Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles du *Staehelino dubiae* - *Teucrietum chamaedryos* J.-M. Royer 1982

Il s'agit d'une association se développant, au niveau de la vallée de la Vézère, sur les calcaires tendres du Crétacé. Elle se caractérise par sa richesse en espèces méditerranéennes et sa physionomie de pelouse à chaméphytes liée à la présence de *Staehelina dubia*, *Helichrysum stoechas* et *Lavandula latifolia*. Les deux sous-associations décrites par Royer ont été observées à savoir : le lavanduletosum et le brometosum, ce dernier marqué par la présence d'espèces mésoxérophiles telles que *Biza media*, *Carex flacca*, *Platanthera chloratha*, ... Plusieurs de ces pelouses présentent un voile dense et peu élevé de *Juniperus communis*.

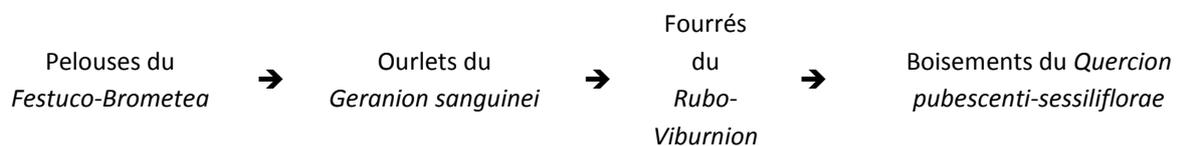
Asperula cynanchica
Fumana ericifolia
Staehelina dubia
Helichrysum stoechas
Lavandula latifolia
Bromopsis erecta
Briza media
Linum suffruticosum subsp. *appressum*

Enjeu local de conservation

MAJEUR : les complexes pelousaires présentent de très forts enjeux écologiques et paysagers. Les pelouses sèches abritent une flore originale et riche avec plusieurs espèces végétales rares et menacées. Il s'agit également de milieux utilisés par de nombreuses espèces animales, notamment par les rapaces rupicoles ou les chiroptères, en tant que zone de chasse.

Etat de conservation ; dynamique évolutive ; menaces

MOYEN : état de conservation variable d'une pelouse à l'autre avec une dynamique générale de reconstitution forestière liée à un manque d'activités d'entretien agro-pastoral. Les différents stades de la dynamique évolutive de ces milieux sont présents sur le site, généralement sous la forme de complexes d'habitats :



Les principales menaces identifiées sur le site sont :

- L'abandon pastoral,
- La plantation de boisements de Pin sylvestre,
- L'utilisation pour les loisirs notamment pour la pratique du motocross ou du VTT en « hors-piste »,
- L'urbanisation à proximité de certains villages.



Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>		
Codes EUNIS	Codes Corine Biotopes	Code Eur 27
E1.3131	34.5131	6220 - prioritaire
Phytosociologie		
<p><i>STIPO CEPENSIS-TRACHYNIETEA DISTACHYAE</i> Brullo 1985</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Brachypodietalia distachyae</i> Rivas-Martínez 1978 <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Trachynion distachyae</i> Rivas-Martínez ex Rivas-Martínez, Fern.-Gonz. & Loidi 1999 <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Lino austriaci subsp. collini - Arenarietum controversae</i> Verrier 1979 		
Superficie sur le site		Représentativité sur le site
< 0,1 ha		< 0,01 %
Généralités		
<p>Pelouses xérophiles de thérophytes se développant, au sein des complexes de pelouses sèches calcaires, au niveau de zones occupant généralement des surfaces très réduites et où le sol a été mis à nu (tonsures). Notons que la discrétion, la floraison précoce et variable (conditions météo) et la dessiccation estivale des thérophytes concernés, peut rendre l'observation de cet habitat aléatoire.</p> <p>Ci-contre – zone de tonsure favorable à la présence de communautés du <i>Trachynion</i></p>		
Description de l'habitat sur le site		Espèces caractéristiques
<p>L'habitat n'a pas été observé lors des inventaires de terrain mais il est fortement suspecté d'être présent au sein des complexes pelousaires de la partie nord du site du fait de l'observation d'<i>Arenaria controversa</i> au niveau d'une piste et de la présence de zones de tonsure avec ça et là quelques thérophytes isolés (<i>Catapodium rigidum</i>, <i>Minuartia hybrida</i>, <i>Arenaria serpyllifolia</i>). L'état d'ourlification avancé de certaines pelouses limite cependant les possibilités d'expression de cet habitat.</p> <p>Les inventaires réalisés dans le cadre de l'élaboration du docob du site Natura 2000 de la Vézère (Wilfried Rattel, 2015) mentionnent la présence, proche des coteaux du Bugue, d'une pelouse avec des « micro-tonsures » à annuelles appartenant vraisemblablement à l'association <i>Lino-Arenarietum</i> du <i>Trachynion</i>. Cette association correspond à l'habitat 6220-4 Pelouses à thérophytes mésothermes thermo-atlantiques.</p>		<p><i>Bupleurum baldense</i> <i>Trifolium scabrum</i> <i>Arenaria serpyllifolia</i> <i>Vulpia myorus</i> <i>Medicago minima</i> <i>Cerastium pumilum</i> <i>Catapodium rigidum</i> <i>Arenaria controversa</i></p>
Enjeu local de conservation		
<p>MAJEUR : habitat participant à la diversité des milieux formant les complexes pelousaires. Présence potentielle d'espèces végétales patrimoniales dont <i>Arenaria controversa</i> (protection nationale).</p>		



Etat de conservation ; dynamique évolutive ; menaces

MAUVAIS : du fait de l'absence d'observation de communautés diversifiées d'espèces annuelles au sein des complexes pelousaires.

L'absence d'entretien des pelouses par du pâturage extensif entraîne une disparition de l'habitat du fait de la raréfaction des zones de tonsure et de la densification de la végétation.



Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)		
Codes EUNIS	Codes Corine Biotopes	Code Eur 27
E2.21	38.21	6510
Phytosociologie		
ARRHENATHERETEA ELATIORIS Braun-Blanq. ex Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952		
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Arrhenatheretalia elatioris</i> Braun-Blanq. 1967 <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis</i> Br.-Bl. 1967 <i>Brachypodio rupestris – Gaudinienion fragilis</i> 		
Superficie sur le site		Représentativité sur le site
8,31 ha		1,05 %
Généralités		
<p>Prairies de fauches mésophiles de basse altitude peu ou pas fertilisées avec une forte diversité floristique, dans le cas présent d'espèces du <i>Brachypodio-Centaureion</i>. Elles ont une physionomie de hautes prairies dominées par quelques espèces de la famille des poacées.</p>		
Description de l'habitat sur le site		Espèces caractéristiques
<p>Sur le site, les prairies mésophiles de fauche sont localisées au niveau des zones de plateau ou de vallée. Les cortèges floristiques sont structurés par la dominance de plusieurs espèces de poacées (<i>Arrhenatherum elatius</i>, <i>Holcus lanatus</i>, <i>Anthoxanthum odoratum</i>, <i>Schedonorus arundinaceus</i>). Elles sont accompagnées d'espèces variées dont <i>Oenanthe pimpinelloidea</i>, <i>Gaudinia fragilis</i>, <i>Crepis capillaris</i>, <i>Malva moschata</i>, ... caractéristiques du <i>Brachypodio-Centaureion</i>.</p> <p>Notons qu'une prairie observée sur les plateaux de Limeuil, en contact avec des pelouses méso-xérophiles présente un mélange d'espèce des <i>Arrhenatheretalia</i> et du <i>Mesobromion</i>.</p>		<p><i>Anthoxanthum odoratum</i> <i>Centaurea nigra</i> <i>Holcus lanatus</i> <i>Ranunculus acris</i> <i>Oenanthe pimpinelloides</i> <i>Gaudinia fragilis</i> <i>Linum usitatissimum</i> <i>Vulpia bromoides</i> <i>Crepis capillaris</i> <i>Malva moschata</i></p>
Enjeu local de conservation		
<p>MOYEN : cet habitat n'est pas directement lié à la dynamique évolutive des milieux thermophiles des coteaux de la Vézère, objet de la présente étude. Il peut être utilisé par les rapaces en tant que zone de chasse.</p>		
Etat de conservation ; dynamique évolutive ; menaces		
<p>BON : l'état de conservation variable d'une parcelle à l'autre en fonction de la diversité des cortèges floristiques et des pratiques agricole (abandon, fertilisation, ...).</p> <p>Les principales menaces identifiées sur le site sont liées à la destruction directe des prairies pour la mise en culture, le boisement ou l'urbanisation des parcelles.</p>		



Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)		
Codes EUNIS	Codes Corine Biotopes	Code Eur 27
C2.121	54.12	7220 - prioritaire
Phytosociologie		
<p><i>MONTIO FONTANAE-CARDAMINETEA AMARAE</i> Br.-Bl. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Cardamino amarae-Chrysosplenietalia alternifolii</i> Hinterlang 1992 <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Riccardio pinguis-Eucladion verticillati</i> Bardat all. nov. hoc loco 		
Superficie sur le site		Représentativité sur le site
< 0,1 ha		< 0,01 %
Généralités		
<p>Il s'agit de formations végétales développées au niveau de sources ou de suintements, sur des matériaux carbonatés mouillés issus de dépôts actifs de calcaire et donnant souvent des tufs ou des travertins.</p> <p>Une zone de tuf a été observée sur le site au niveau des coteaux du Bugue. Elle correspond à l'habitat élémentaire prioritaire 7220-1 Communautés des sources et suintements carbonatés.</p>		
Description de l'habitat sur le site		Espèces caractéristiques
<p>Une zone de tuf a été observée sur le site au niveau des coteaux du Bugue, au bord de la RD703. Elle correspond à l'habitat élémentaire prioritaire 7220-1 Communautés des sources et suintements carbonatés.</p> <p>Les échantillons prélevés par Wilfried Ratel et identifiés par Isabelle Charissou ont permis d'établir la liste de bryophytes suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Cratoneuron filicinum</i> (espèce dominante), • <i>Eucladium verticillatum</i> (espèce bien présente), • <i>Fissidens taxifolius</i> (espèce peu présente), • <i>Pellia endiviifolia</i> (non précisé), • <i>Pohlia melanodon</i> (espèce peu présente). 		<p><i>Cratoneuron filicinum</i> <i>Eucladium verticillatum</i> <i>Pellia endiviifolia</i></p>
Enjeu local de conservation		
<p>FORT : il s'agit d'un milieu fragile occupant des surfaces réduites et abritant des cortèges d'espèces spécialisées.</p>		
Etat de conservation ; dynamique évolutive ; menaces		
<p>BON : le tuf concerné ne semble pas avoir subi des dégradations particulières. La proximité de la RD703 est susceptible d'engendrer des dégradations ponctuelles (travaux) ou permanentes (pollution atmosphérique).</p>		



Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		
Codes EUNIS	Codes Corine Biotopes	Code Eur 27
H3.2	62.151	8210
Phytosociologie		
<p><i>ASPLENIETEA TRICHOMANIS</i> (Braun-Blanq. in H.Meier & Braun-Blanq. 1934) Oberd. 1977</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Potentilletalia caulescentis</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Potentillion caulescentis</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 		
Superficie sur le site		Représentativité sur le site
< 0,1 ha		< 0,01 %
Généralités		
<p>Habitat regroupant les communautés d'herbacés non nitrophiles colonisant les fissures des rochers et falaises calcaires.</p> <p>La majorité des communautés des fissures des rochers et falaises calcaires du site ont été rattachées aux végétations du <i>Parietarietea judaicae</i> du fait de la dominance des espèces nitrophiles et de la faible diversité en fougères caractéristiques. Elles ne sont donc pas à considérer comme étant d'intérêt communautaire.</p> <p>Végétations chasmophytiques de l'Escaleyrou (photo Wilfried Ratel, 2015)</p>		
Description de l'habitat sur le site		Espèces caractéristiques
<p>Habitat observé uniquement dans le cadre des inventaires du site Natura 2000 de la Vézère, au niveau d'une falaise située à la limite entre les deux sites. La végétation est fragmentaire avec les espèces listées ci-contre, quelques espèces issues des pelouses xérophiles du site et la présence remarquable d'<i>Astragalus monspessulanus</i>.</p>		<p><i>Arenaria grandiflora</i> <i>Asplenium ceterach</i> <i>Polypodium gr. Vulgare</i> <i>Rhamnus alpina</i></p>
Enjeu local de conservation		
<p>FORT : la plupart des falaises du site sont peu végétalisées. Celles qui le sont abritent une flore spécialisée avec potentiellement des espèces remarquables.</p>		
Etat de conservation ; dynamique évolutive ; menaces		
<p>MOYEN : il est difficile d'évaluer un état de conservation pour des végétations aussi fragmentées et peu accessibles. Certaines falaises situées en bord de route présentent des communautés eutrophes des <i>Parietarietea judaicae</i>, signe, peut-être, d'une influence anthropique sur ces milieux.</p> <p>En situation naturelle ces milieux sont peu menacés, la principale menace étant liée à une fréquentation intensive des falaises pour la pratique de l'escalade.</p>		



Grottes non exploitées par le tourisme		
Codes EUNIS	Codes Corine Biotopes	Code Eur 27
H1.1 ; H1.2	65.4	8310
Phytosociologie		
Sans objet.		
Superficie sur le site		Représentativité sur le site
< 0,1 ha		< 0,01 %
Généralités		
<p>Réseaux souterrains simples ou complexes, composés de passages et fissures non accessibles à l'homme.</p> <p>Il s'agit d'un habitat de grande importance pour les chiroptères cavernicoles dont certains sont inscrits à l'annexe II de la directive Habitats Faune Flore.</p> <p>Ces grottes constituent le milieu de vie exclusif d'invertébrés vivant exclusivement en milieu souterrain (aveugles et dépigmentés).</p>		
Description de l'habitat sur le site		Espèces caractéristiques
<p>Sur le site, une entrée de grotte a été observée au niveau du coteau du Bugue, au bord de la RD703. Les dimensions du conduit souterrain le rende inaccessible aux hommes mais potentiellement utilisable par la faune dont les chiroptères.</p> <p>La présence d'un réseau souterrain de cavités concerne certainement la totalité des coteaux de la Vézère.</p>		<i>Non concerné.</i>
Enjeu local de conservation		
<p>MOYEN : habitat de repos et de reproduction de plusieurs espèces de chiroptères présentes sur la Vézère (Barbastelle, Grand Rhinolophe, Minioptère de Schreiber, ...) mais peu menacé à l'échelle du site.</p>		
Etat de conservation ; dynamique évolutive ; menaces		
<p>BON : le périmètre du site ne semble pas abriter de cavités accessibles aux hommes. L'entrée de la cavité du coteau du Bugue, donnant sur la RD703 est susceptible d'entraîner des risques de collision lors de la sortie des chiroptères. Il s'agit cependant d'une route secondaire peu fréquentée la nuit.</p>		



Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>		
Codes EUNIS	Codes Corine Biotopes	Code Eur 27
G1.66	41.16	9150
Phytosociologie		
<p><i>QUERCO ROBORIS-FAGETEA SYLVATICAE</i> Br.-Bl. & J. Vlieger in J. Vlieger 1937</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quercetalia pubescenti-sessiliflorae</i> Klika 1933 corr. Moravec in Béguin & Theurillat 1984 <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae</i> (Tüxen in Tüxen & Oberdorfer 1958) Rameau 1996 nom. inval. <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Aceri monspessulani – Fagetum</i> Comps, Letouzey & Timbal 1980 <i>carpinetosum</i> 		
Superficie sur le site		Représentativité sur le site
7,68 ha		0,97 %
Généralités		
<p>Forêts xéro-thermophiles à <i>Fagus sylvatica</i>, développés sur des sols calcaires, généralement en situation de forte pente. Le sous-bois arbustif et herbacé est généralement abondant avec la présence d'espèces transgressives du <i>Quercetalia pubescenti-petraea</i>.</p>		
Description de l'habitat sur le site		Espèces caractéristiques
<p>Un seul boisement de ce type a été observé sur le site. Il se compose d'une strate arborée mixte avec <i>Fagus sylvatica</i>, <i>Tilia platyphyllos</i>, <i>Quercus pubescens</i>, <i>Acer monspessulanum</i>, <i>Carpinus betulus</i>. Les strates arbustive et herbacée sont diversifiées avec notamment <i>Sorbus torminalis</i>, <i>Ruscus aculeatus</i>, <i>Ilex aquifolium</i>, <i>Sesleria caerulea</i>, <i>Carex flacca</i>, <i>Rubia peregrina</i>, ...</p>		<p><i>Fagus sylvatica</i> <i>Quercus pubescens</i> <i>Tilia platyphyllos</i> <i>Acer monspessulanum</i> <i>Carpinus betulus</i> <i>Sesleria caerulea</i> <i>Carex flacca</i> <i>Rubia peregrina</i> <i>Dioscorea communis</i></p>
Enjeu local de conservation		
<p>FORT : présence ponctuelle et réduite de l'habitat sur le site participant à la diversité des milieux thermophiles des coteaux. En Aquitaine, les faciès à Hêtre du <i>Quercus-Fagetum</i> sont des habitats relictuels remarquables d'un très grand intérêt biologique.</p>		
Etat de conservation ; dynamique évolutive ; menaces		
<p>BON : aucune atteinte particulière n'a été identifiée au niveau de cet habitat.</p> <p>La principale menace qui le concerne serait liée à des pratiques de gestion sylvicoles non adaptées à l'habitat.</p>		



Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>		
Codes EUNIS	Codes Corine Biotopes	Code Eur 27
G1.A4	41.4	9180 - prioritaire
Phytosociologie		
<p><i>QUERCO ROBORIS-FAGETEA SYLVATICAE</i> Br.-Bl. & J. Vlieger in J. Vlieger 1937</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quercetalia pubescenti-sessiliflorae</i> Klika 1933 corr. Moravec in Béguin & Theurillat 1984 <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Dryopterido affinis - Fraxinion excelsioris</i> (Vanden Berghen 1969) Bœuf, Bardat, Gauberville, Lalanne, Renaux, J.M. Royer, Thébaud, Timbal & Seytre in Bœuf 2011 <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Dryopterido affinis - Fraxinetum excelsioris</i> (Bardat 1993) Bardat, Bœuf, Gauberville, Lalanne, Renaux, J.M. Royer, Thébaud, Timbal & Seytre in Bœuf 2011 		
Superficie sur le site		Représentativité sur le site
3,44 ha		0,44 %
Généralités		
<p>Il s'agit de forêts mélangées dominées par les feuillus « secondaires » de type « nomade » installées sur des sols généralement riches en blocs et cailloux (éboulis grossiers plus ou moins mobiles) en situation de forte pente voir de ravin.</p>		
Description de l'habitat sur le site		Espèces caractéristiques
<p>Sur la zone d'étude, l'habitat se développe au niveau de secteurs d'éboulis grossiers présents au pied de certaines parois rocheuses ombragées. La strate arborée est dominée par le Tilleul à grandes feuilles (<i>Tilia platyphyllos</i>), accompagné par le Frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i>), l'Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>), le Charme (<i>Carpinus betulus</i>) et l'Erable de Montpellier (<i>Acer monspessulanum</i>).</p> <p>La strate arbustive est dominée par le Noisetier (<i>Corylus avellana</i>) et la strate herbacée, très recouvrante, est marquée par la présence des fougères <i>Asplenium scolopendrium</i> et <i>Polystichum setiferum</i>.</p>		<p><i>Tilia platyphyllos</i> <i>Carpinus betulus</i> <i>Acer campestre</i> <i>Corylus avellana</i> <i>Fraxinus excelsior</i> <i>Mercurialis perennis</i> <i>Melica uniflora</i> <i>Polygonatum multiflorum</i> <i>Asplenium scolopendrium</i> <i>Polystichum setiferum</i></p>
Enjeu local de conservation		
<p>FORT : habitat rare car les conditions permettant son développement sont rarement réunies. Forte naturalité de ces boisements, au moins en apparence, du fait des possibilités limitées d'exploitation et de leur fonctionnement impliquant des variations stationnelles rapides (fréquence des chablis par exemple).</p>		
Etat de conservation ; dynamique évolutive ; menaces		
<p>BON : habitat localisé dans des secteurs généralement difficiles d'accès. Ils sont cependant proches de zones touristiques d'importance et susceptibles de subir une fréquentation périphérique non négligeable.</p>		



Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)		
Codes EUNIS	Codes Corine Biotopes	Code Eur 27
G1.21	44.3	91E0*
Phytosociologie		
<p><i>QUERCO ROBORIS-FAGETEA SYLVATICAE</i> Br.-Bl. & J. Vlieger in J. Vlieger 1937</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Populetalia albae</i> Br.-Bl. ex Tchou 1948 <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Alnion incanae</i> Pawłowski in Pawłowski, Sokotowski & Wallisch 1928 ○ <i>Alnenion glutinoso-incanae</i> Oberdorfer 1953 		
Superficie sur le site		Représentativité sur le site
0,80 ha		0,10 %
Généralités		
<p>Il s'agit de forêts alluviales de bois durs installées directement en bordure des ruisseaux de la zone d'étude et formant ainsi une ripisylve généralement étroite.</p>		
Description de l'habitat sur le site		Espèces caractéristiques
<p>Sur la zone d'étude, la strate arborée est dominée par l'Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>) ou constituée d'un mélange de Frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i>), d'Aulne glutineux, de Peuplier noir (<i>Populus nigra</i>) et de Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>).</p> <p>Les strates arbustives et herbacées forment des végétations denses avec notamment la présence d'espèces des mégaphorbiaies telles que <i>Scirpus sylvaticus</i>, <i>Angelica sylvestris</i> ou <i>Eupatorium cannabinum</i>.</p>		<p><i>Alnus glutinosa</i> <i>Fraxinus excelsior</i> <i>Populus nigra</i> <i>Quercus robur</i> <i>Scirpus sylvaticus</i></p>
Enjeu local de conservation		
<p>MOYEN cet habitat n'est pas directement lié à la dynamique évolutive des milieux thermophiles des coteaux de la Vézère, objet de la présente étude. Il participe néanmoins à la diversité des milieux du site.</p>		
Etat de conservation ; dynamique évolutive ; menaces		
<p>MOYEN : l'habitat est réduit à des peuplements peu étendus, formant généralement un simple linéaire arboré au niveau des berges des ruisseaux concernés. On note également, par endroit, la présence d'espèces des boisements mésophiles du <i>Fraxino-Quercion</i>, signe d'une dégradation potentielle du fonctionnement alluvial.</p> <p>Les principales menaces identifiées vont être liées à des destructions directes du fait d'aménagements inadaptés des ruisseaux et de leurs berges, notamment dans le cadre des activités agricoles ou touristiques.</p>		



Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>		
Codes EUNIS	Codes Corine Biotopes	Code Eur 27
G2.12	45.3	9340
Phytosociologie		
<p>QUERCO ROBORIS-FAGETEA SYLVATICAE Br.-Bl. & J. Vlieger in J. Vlieger 1937</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quercetalia pubescenti-sessiliflorae</i> Klika 1933 corr. Moravec in Béguin & Theurillat 1984 <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Quercion pubescenti-sessiliflorae</i> Br.-Bl. 1932 		
Superficie sur le site		Représentativité sur le site
14,63 ha		1,85 %
Généralités		
<p>Développé à l'étage collinéen, ces forêts sempervirentes s'établissent sur sols calcaires superficiels, en situations thermophiles accentuées. La strate arborescente est dominée par le Chêne vert (<i>Quercus ilex</i>), généralement accompagné du Chêne pubescent (<i>Quercus pubescens</i>). Ce recouvrement par une espèce au feuillage dense et persistant induit un fort ombrage défavorable aux espèces de lumière mais bénéfique pour les espèces d'ombre telles le Lierre ou le Fragon.</p>		
Description de l'habitat sur le site		Espèces caractéristiques
<p>L'absence d'espèces caractéristiques franchement méditerranéennes telles que <i>Lonicera etrusca</i>, <i>Phyllirea angustifolia</i>, <i>Pistacia lentiscus</i>, <i>Smilax aspera</i>, <i>Viburnum tinus</i>, ... ne permet pas de rattacher les formations observées au <i>Quercion ilicis</i>. Cette analyse est confirmée par les données bibliographiques. En effet, Royer²⁸ décrit « une forêt du <i>Quercion pubescenti-petraeae</i> où <i>Quercus ilex</i> est souvent présent » mais qui ne « saurait être rangée dans le <i>Quercion ilicis</i> au même titre que le <i>Staezelino-Teucrietum</i> ne pourrait être rangé dans l'<i>Aphyllantion</i> ».</p> <p>Les boisements dominés par <i>Quercus ilex</i> sont tous éligibles en tant qu'habitat d'intérêt communautaire.</p>		<p><i>Quercus ilex</i> <i>Quercus pubescens</i> <i>Acer monspessulanum</i> <i>Prunus mahaleb</i> <i>Viburnum lantana</i> <i>Rhamnus alaternus</i> <i>Rubia peregrina</i> <i>Ruscus aculeatus</i> <i>Hedera helix</i></p>
Enjeu local de conservation		
<p>FORT : il s'agit d'un habitat localisé, de faible superficie, en situation écologique marginale et qui peut présenter des stations botaniques d'espèces méditerranéennes rares au sein du domaine atlantique. Ils ont également un grand intérêt dans les mosaïques d'habitats (forêts, fruticées, pelouses...) des zones de coteaux.</p>		
Etat de conservation ; dynamique évolutive ; menaces		
<p>BON : aucune atteinte particulière n'a été identifiée au niveau de cet habitat.</p>		



²⁸ Royer. 1982. Contribution à l'étude phytosociologique des pelouses du Périgord et des régions voisines. Documents phytosociologiques. N.S. Vol. VI. Camerino.



3.7.2 Fiches des espèces d'intérêt communautaire

Damier de la succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)															
Protection Fr	Dir Eur Hab	Conv Berne UICN	Liste rouge	ZNIEFF											
Art 3	An. II	An. II/LC	LC	Espèce déterminante											
Description															
<p><u>Adulte</u> : Taille moyenne : 35 mm, femelle plus grande que le mâle. De couleur fauve foncé sur le dos, les ailes sont ornées de dessins noirs. Un des éléments de détermination est la présence de points noirs dans la bande marginale sur le dessus des ailes postérieures.</p> <p><u>Stade larvaire</u> : Les chenilles d'une longueur maximale de 35 mm sont noires et très poilues. On les trouve en groupe dans une toile sur les plantains, scabieuses, et succise.</p> <p>La chrysalide est suspendue dans la strate herbacée. D'une longueur de 12 à 15 mm, elle est de couleur blanche et jaune pale avec des taches noires. Les œufs (environ 250 par ponte) sont d'abord jaune, puis bleu rose foncé et brunissent peu avant l'éclosion.</p> <p><u>Milieu de vie</u> : Cette espèce fréquente à la fois les pelouses sèches et les prairies humides. Sa présence est étroitement liée à la présence de ces plantes hôtes.</p> <p>Si il est plus présent en prairie humide, il est aussi présent ponctuellement sur quelques zones en pelouses sèches de la vallée de la Vézère.</p>			 <p>©F. LEGER</p>												
Habitat et cycle de vie			Plante hôte												
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Plante hôte : En prairie sèche scabieuse colombarie et centaurée scabieuse ; en prairie humide ; succise des prés.		
Période de vol															
Ponte/chenilles															
Hibernation /chrysalide / métamorphose															
Répartition et conservation															
Présente sur l'essentiel du territoire Français. Espèce peu présente en Aquitaine et en Dordogne.															
Enjeu local de conservation															
Fort. Une situation emblématique des espèces dont l'écologie est étroitement liée aux espaces prairiaux.															
Etat de conservation, dynamique évolutive ; menaces															
Bon. Cette espèce semble être dans un état de conservation défavorable dans le périmètre d'étude. La disparition et/ou la régression de son biotope semble en être la cause.			Facteurs limitants : disparition, transformation de son milieu de prédilection (fauche intensive, embroussaillage, transformation en cultures ou en pâturage).												



Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>)				
Protection Fr	Dir Eur Hab	Conv Berne/UICN	Liste rouge	Dimensions
Protégée	An. II et IV	An. II/VU	NT	Envergure : 25 à 30 cm Avant-bras : 39 à 47 mm Poids : 7 à 12g
Espèce déterminante znieff (Tous les gîtes de reproduction et hibernations ainsi que les gîtes transit avec plus de 5 ind) – Préoccupation forte dans le PRAC.				
Description				
Relativement petit et avec de grandes oreilles, ses deux critères permettent de le caractériser. La face rose peu poilue, avec un pelage dorsal brun pâle à roussâtre, et gris clair sous le ventre. Il peut être confondu avec le grand murin, ainsi qu'avec les oreillards (en hiver, les deux espèces peuvent être confondues par la possibilité ou non de voir les oreilles souvent repliés en hibernation pour les deux espèces).			Régime alimentaire : Diptères, lépidoptères et névroptères	
Habitat et cycle de vie				
Cette espèce fréquente quasi essentiellement les boisements de feuillus. Il a une prédilection pour les boisements anciens, riches en arbres à cavités où il gîte et se repose. Il chasse et trouve ses proies sur le feuillage et dans la strate herbacée du sous bois. La présence de ruisseaux, et de mares et étangs semble être un élément favorable à sa présence. Deux périodes de parades nuptiales et d'accouplements ont lieu : Octobre – novembre et au printemps. Les naissances ont lieu entre le 15 juin et le 15 juillet. 1 jeune par couple par an. Envol début Aout. Colonie de reproduction de petites tailles (quelques dizaines d'individus) mâles souvent solitaires durant la période d'élevage.			Type de gîtes Reproduction : arbres creux, habitations Hibernation : Cavités rupestres, arbres creux	
Répartition et conservation				
Il est difficile de statuer avec précisions sur l'état des populations pour cette espèce, les données étant trop rares.		Les populations au niveau national et européen semblent s'être stabilisées au cours des 20 dernières années.		En Dordogne, 30 % des mailles sont occupées, tandis que l'on est à 17% pour l'ensemble de l'aquitaine.
Enjeu local de conservation				
FORT. La Dordogne semble accueillir un part importante de la population au niveau régional. L'enjeu de conservation y est donc fort.				
Etat de conservation, dynamique évolutive ; menaces				
Le manque de données ne permet pas de statuer précisément pour cette espèce.				



Grand murin (<i>Myotis myotis</i>)				
Protection Fr	Dir Eur Hab	Conv Berne/UICN	Liste rouge	Dimensions
Protégée	An. II et IV	An. II/LC	LC	Envergure : 35 à 43 cm avant-bras : 53 à 66 cm Poids : 20 à 40 g
Espèce déterminante znieff (gîte repro et hibernation 10 ind et plus et gîte transit plus de 10 ind)) – Préoccupation forte dans le PRACC				
Description				
Pelage gris-brun à brun roux, ventre blanc sale à blanc gris. Le museau et les oreilles sont longs et larges et la mâchoire puissante. Un examen minutieux est nécessaire pour éviter les confusions avec le petit murin.			Régime alimentaire Coléoptères autres (orthoptères, diptères, dermoptères, araignées)	
Habitat et cycle de vie				
Cette espèce chassant des proies se trouvant dans la strate herbacée, il aura comme habitat de prédilection des les sous bois de feuillus avec une strate arbustive pas ou peu développée. Il chasse en rase motte sur la strate herbacée en sous bois, en lisière ou en prairie mésophile.			Type de Gîtes Reproduction : Cavités rupestres, habitations Hibernation ; cavités rupestres	
Répartition et conservation				
Effectif semblant stable à l'échelle européenne et française (manque de connaissances)	Espèce plutôt bien présente en Dordogne (38% des mailles occupés en Dordogne / 17% au niveau régional)		Très présente sur la vallée de la Vézère, Dans l'état actuel des connaissances, elle fait partie des espèces dont les effectifs sont les plus importants	
Enjeu local de conservation				
?? Difficile de statuer				
Etat de conservation, dynamique évolutive ; menaces				
Il relativement difficile de statuer sur la situation de l'espèce au niveau départemental et dans le périmètre du site.		Le manque de connaissance sur cette espèce rend encore difficile la détermination des menaces pour cette espèce. L'atlas des chiroptères en aquitaine met en évidence que cette espèce ne bénéficie que de peu de site Natura 2000 prenant en compte l'espèce pourtant inscrite en annexe II.		



Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)				
Protection Fr	Dir Eur Hab	Conv Berne/UICN	Liste rouge	Dimensions
Protégée	An. II et IV	An. II/NT	NT	Envergure : 36,5 à 40,8 cm Avant-bras : 50,5 à 62 mm Poids : 15 à 29,5 g
Espèce déterminante znieff (gîte repro et hibernation 10 ind et plus et gîte transit plus de 10 ind, prise en compte d'un rayon de 8 kms autour de ces sites) – Préoccupation forte dans le PRACC				
Description				
Plus svelte et plus pâle, plus clair que le grand murin. Le pelage dorsal est brunâtre et le ventre blanc-gris les oreilles sont plus courtes et étroites avec le bord antérieur moins convexe. On observe aussi parfois une touffe de poils blancs entre les oreilles. Le critère le plus fiable reste la longueur de la mâchoire.			Régime alimentaire Orthoptères et hétéroptères Lépidoptères, coléoptères, araignées	
Habitat et cycle de vie				
Les colonies d'hibernation sont composées de peu d'individus, principalement en cavités. Pour les colonies de reproduction, les effectifs peuvent atteindre plusieurs centaines d'individus. Les mâles sont quasiment exclus de ces colonies. Le petit murin parcourt 5 à 6 kms au maximum pour atteindre ces zones de chasse. Chasse en milieu ouvert où il attrape ses proies au sol ou en vol à 1 ou 2 m du sol. Cette espèce à une prédilection pour les prairies ou la state herbacée est haute. Il évite les zones agricoles et les vignobles.			Type de gîte Reproduction : cavité rupestre et habitations Hibernation : cavités rupestres	
Répartition et conservation				
Au niveau national, populations stables depuis la fin des années 1990.		En Aquitaine, il est présent en Dordogne, Lot et Garonne et Pyrénées atlantiques. Il est Moins fréquent que le grand murin		Présente en vallée de la Vézère (Forêt de campagne). L'espèce est globalement assez isolée par rapport aux noyaux de populations connus
Enjeu local de conservation				
?? Connaissance trop faible de l'espèce pour statuer sur sa situation dans le périmètre du site.				
Etat de conservation, dynamique évolutive ; menaces				
Assez bonne. Stable		La disparition des gîtes de reproduction est sans conteste la principale menace.		



Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)				
Protection Fr	Dir Eur Hab	Conv Berne/UICN	Liste rouge	Dimensions :
Protégée	An. II et IV	An. II/LC	LC	Envergure : 22 à 24,5 cm Avant-bras : 36 à 42 mm Poids : 7 à 15 g
<p align="center">Patrimonialité</p> <p align="center">Espèce déterminante ZNIEFF sous conditions numériques : Tous les sites de reproduction et d'hibernation de plus de 5 ind. Tous les sites de transit avec plus de 5 ind. Autour des sites de reproduction, un secteur de 10 kms de rayon doit être pris en compte Espèce à préoccupation moyenne dans le cadre du PRACC</p>				
Description				
De taille moyenne, pelage brun roux caractéristique. Le contraste dos-ventre est faible. Les jeunes de l'année sont grisâtres. Le museau est marron clair. L'échancrure du bord externe de l'oreille, marquant un net décrochement quasi à l'angle droit aux 2/3 du pavillon. Confusion possibles avec le murin de Natterer.			Régime alimentaire Diptères et arachnides Autres : Coléoptères, névroptères et hémiptères.	
Habitat et cycle de vie				
Cette espèce affectionne les fonds de vallées forestiers et les zones humides ainsi que les zones alternants boisements feuillus et clairières. De façon secondaire, il utilise les zones de bocages et les milieux périurbains (jardins, vergers). Ils chassent en milieux forestiers feuillus de façon préférentielle, en lisières et sous bois, ainsi que au dessus des étendues aquatiques, qui semblent être essentiel à ses exigences écologiques. Enfin il prospecte régulièrement les bâtiments (granges, étables, etc...).			Type de Gîte : Reproduction : Habitation et ponts hibernation : cavités rupestres	
Répartition et conservation				
Les populations de cette espèce sont répartie dans l'ensemble de la région, environ 1/3 du territoire est occupé.				
Enjeu local de conservation				
?? Méconnu. Objectif de conservation « Soutenir et améliorer les effectifs et la population ».				
Etat de conservation, dynamique évolutive			Menaces	
Tendance à la hausse dans plusieurs régions françaises depuis les années 1990. Les populations de cette espèce sont répartie dans l'ensemble de la région, environ 1/3 du territoire est occupé. Les connaissances sur l'espèce sont néanmoins insuffisantes pour avoir une idée exacte de son statut et de sa dynamique de population.			Les menaces reposent essentiellement sur la protection et la tranquillité des gîtes de reproduction.	



Mioptère de Shreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)				
Protection Fr	Dir Eur Hab	Conv Berne/UICN	Liste rouge	Dimensions
Protégée	An. II et IV	An. II/NT	VU	Envergure : 30,5 à 34,2 cm Avant-bras : 45,5 à 48 mm Poids : 9 à 16 g
Espèce déterminante znieff (gîte repro et hibernation 100 ind et plus et Prendre en compte un secteur d'activité de 1km autour de ces sites) – Préoccupation moyenne dans le PRACC				
Description				
<p>De taille moyenne, ses principales caractéristiques sont un museau court et des oreilles triangulaires dépassant très peu de la tête. Le pelage est de couleur gris-brun sur le dos et plus clair sur le ventre.</p> <p>Le front bombé qui descend rapidement sur le nez, donnant un aspect « tête de bison » à l'espèce, est un autre signe caractéristique.</p> <p><u>Régime alimentaire</u> : Lépidoptères, larves de lépidoptères, araignées.</p>			 <p>© S. MALLOL</p>	
Habitat et cycle de vie				
Les colonies de reproduction se font en cavités rupestres. Elles sont souvent de tailles importantes à très importantes. En hibernation, les colonies peuvent atteindre ou dépasser les 5000 ind. Les territoires de chasses sont très variés, allant de zones de pelouses sèches, de lisières forestières feuillues, de milieux urbains, de vergers, cultures ou vignobles.			<p>Type de gîte</p> <p>Reproduction : cavités rupestres</p> <p>Hibernation : cavités rupestres</p>	
Répartition et conservation				
Au début des années 2000, des épizooties ont fait chuté de façon très importante et les effectifs on du mal encore à se reconstituer.	Bien représenté en Dordogne. Notre département accueille des populations localement importantes.		Très présente sur la vallée de la Vézère, Dans l'état actuel des connaissances, elle fait partie des espèces dont les effectifs sont les plus importants.	
Enjeu local de conservation				
Enjeu moyen , mais nécessitant une vigilance afin de permettre aux populations de se reconstituer.				
Etat de conservation, dynamique évolutive ; menaces				
Populations en reconstitution, à suivre et maintenir cette dynamique.		Maillage des milieux naturels.		



Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)				
Protection Fr	Dir Eur Hab	Conv Berne/UICN	Liste rouge	Dimensions
Protégée	An. II et IV	An. II/NT	NT	Envergure : 35 à 40 cm Avant-bras : 54 à 61 cm Poids : 17 à 34g
Espèce déterminante znieff (gîte repro et hibernation 5 ind et plus et gîte transit plus de 20 ind, autour de ces sites, un rayon d'activité de 4 kms est à prendre en compte) – Préoccupation forte dans le PRACC				
Description				
<p>Il s'agit du rhinolophe européen le plus grand. Pelage brun à brun gris caractéristique, mêlé parfois de jaune, et plus clair sous le ventre. La selle* présente un appendice supérieur légèrement arrondi et émoussé. Il est doté de mâchoires puissantes permettant de transpercer les carapaces de coléoptères. Peu de confusion possible dans notre région.</p> <p><u>Régime alimentaire</u> : lépidoptères (30 à 45 %), coléoptères (25 à 40%), divers.</p>			 <p>© S. MALLOL</p>	
Habitat et cycle de vie				
<p>Il recherche les zones naturelles à forte diversité d'habitats (boisements feuillus, lisières et clairières, haies, pâtures, ripisylves, etc...) Les plantations de résineux, les cultures et les milieux ouverts sans arbres sont évités. Selon les saisons, et les proies recherchées, le grand rhinolophe varient les zones prospectées.</p>			<p>Type de gîte reproduction : habitation hibernation : Cavités rupestres</p>	
Répartition et conservation				
Population en France stable.		Espèce commune en aquitaine et en Dordogne.		Très présente sur la vallée de la Vézère, Dans l'état actuel des connaissances, elle fait partie des espèces dont les effectifs sont les plus importants.
Enjeu local de conservation				
Population importante, stable, et bien connecté à sa population.				
Etat de conservation, dynamique évolutive ; menaces				
Bon.			Dérangement et diminution des gîtes de reproduction.	



Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)				
Protection Fr	Dir Eur Hab	Conv Berne/UICN	Liste rouge	Dimensions
Protégée	An. II et IV	An. II/NT	LC	Envergure : 19,2 à 25,4 cm avant bras : 37 à 42,5 cm Poids : 5,6 à 9 g
<p>Patrimonialité</p> <p>Espèce déterminante ZNIEFF sous conditions numériques : Tous les sites de reproduction et d'hibernation de plus de 5 ind. Tous les sites de transit avec plus de 20 ind.</p> <p>Espèce à préoccupation majeure dans le cadre du PRACC</p>				
Description				
<p>Sa petite taille (à peine plus gros qu'un pouce) le rend facilement identifiable.</p> <p>Pelage brun foncé sans nuance roussâtre sur le dos et gris gris blanc sur le ventre. Les oreilles sont grises à brun clair.</p> <p>Les petits tendent plus vers le gris foncé que vers le brun.</p> <p>La selle ne présente pas d'appendice supérieur mais seulement un appendice inférieur incliné vers le bas et pointu.</p> <p>Régime alimentaire : Diptères : 23 à 91 %, Lépidoptères : 18 à 92 %, divers.</p>			 <p>© S. MALLOL</p>	
Habitat et cycle de vie				
<p>Cette espèce a besoin de zones alternant milieux ouverts, haies, clairières et lisières forestières. Elle chasse essentiellement en milieux prairiaux bordés par des haies. Les milieux humides sont un critère favorable supplémentaire aux conditions de vie de cette espèce. A l'opposé, les plaines céréalières, les plantations de résineux sans strate inférieure sont évités ou très faiblement recherchés.</p>			<p>Type de gîte</p> <p>reproduction : Cavité rupestre et habitations</p> <p>Hibernation : cavités rupestres</p>	
Répartition et conservation				
<p>L'espèce est à ce jour connue comme plus commune dans le sud que dans le nord de la France. En aquitaine, deux gros noyau de population sont connus : le piémont pyrénéen et la Dordogne. L'espèce à quasi absente du département des Landes et de la cote atlantique.</p>				
Enjeu local de conservation				
<p>La vallée de la Vézère est un territoire réunissant de très bonnes conditions écologiques pour cette espèce. Les populations y semblent donc importantes. La conservation des continuités écologiques est donc un axe fort pour répondre à ses bonnes conditions de conservation.</p>				
Etat de conservation, dynamique évolutive			Menaces	
<p>La connaissance des populations sur cette espèce reste encore imparfaite. Il est donc difficile de dégager avec exactitude les tendances évolutives de population. Au niveau nationale, les effectifs sont à la hausse, particulièrement dans le Sud, et cela depuis la fin des années 80. Enfin, les données existantes laissent penser que l'aquitaine représente un des territoires de prédilection pour cette espèce.</p>			<p>La principale menace sur cette espèce consiste en la disparition des gîtes de transit et de reproduction. La rénovation des vieilles habitations en est la principale cause.</p> <p>Une seconde menace réside dans la fragmentation des milieux naturels liés à l'expansion urbaine, à la création des infrastructures de déplacements. L'impact du trafic routier sur cette espèce semble important.</p>	



Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)				
Protection Fr	Dir Eur Hab	Conv Berne/UICN	Liste rouge	Dimensions
Protégée	An. II et IV	An. II/VU	NT	Envergure : 30 à 32 cm Avant-bras : 43 à 51 mm Poids : 8 à 17,5 g
Espèce déterminante znieff (Tous les gîtes repro et hibernation) – Préoccupation majeure dans le PRACC				
Description				
De taille intermédiaire, le critère taille ne permet de l'identifier. Le pelage dorsal est brun contrastant avec la face ventrale bien plus claire. Les jeunes sont uniformément gris. Les oreilles sont proportionnellement plus grandes que les deux autres espèces. Signe caractéristique principal : L'appendice supérieur de la selle est bien plus long que l'inférieur et pointu.			Régime alimentaire Coléoptères Diptères Lépidoptères	
Habitat et cycle de vie				
Cette espèce à affinités méditerranéenne à une prédilection pour une mosaïque d'habitats composée à part égale de bois, prairies et cultures. Il apprécie bien sur les zones riches en grottes et proche de l'eau. Les zones de chasse préférées sont les sous bois feuillus, sous la forme de chênaie, chênaie-charmaie et ripisylve. Les connaissances nécessitent néanmoins une amélioration concernant les zones de chasse.			Type de gîtes Reproduction : Cavités rupestres, habitations Hibernation : Cavités rupestres	
Répartition et conservation				
Après un fort déclin en Europe à la fin des années 1980, les tendances sont variables selon les pays et constaté à la baisse dans la partie nord.		Au niveau national, la tendance est à la stabilité depuis une dizaine d'année au sud de la France, avec une tendance à l'augmentation localement résultant d'action de conservation.		
Enjeu local de conservation				
?? .Présent dans 42% des mailles en Dordogne, mais 10% en aquitaine, cette espèce est donc très présente dans notre département.			Connaissance imparfaite dans le périmètre du site.	
Etat de conservation, dynamique évolutive ; menaces				



Barbastelle (<i>Barbastella barbastelus</i>)				
Protection Fr	Dir Eur Hab	Conv Berne/UICN	Liste rouge	Dimensions
Protégée	An. II et IV	An. II/VU	LC	Envergure : 24 à 28 cm avant Bras : 31 à 43 mm Poids : 6 à 13,5 g
Espèce déterminante znieff (gîte repro et hibernation avec plus de 5 individus et tous les gîtes de transit plus de 10 individus) – Préoccupation majeure dans le PRACC				
Description				
De couleur sombre et de taille moyenne la barbastelle est une chauve souris facilement identifiable. Ses caractéristiques principales sont une face noirâtre, un museau court et des oreilles très larges, dont les bords internes se rejoignent sur le front. Sa gueule est étroite. Son pelage est noirâtre, l'extrémité des poils est dorée ou argentée sur le dos. Les femelles sont plus grandes que les mâles. Aucune confusion possible.				Régime alimentaire Micro-lépidoptères essentiellement
Habitat et cycle de vie				
Espèce essentiellement forestière, elle fréquente préférentiellement les boisements feuillus, composé de vieux arbres (surtout les chênes). Elle peut néanmoins dans notre région être rencontrée dans les boisements de résineux, si ceux ci comportent des zones de vieux feuillus. Les colonies de reproduction sont composées de quelques dizaines d'individus. Elles s'installent principalement en arbres creux (parfois en bâtiments anciens). Le pique de mise bas se situe durant la deuxième quinzaine de juin. Un jeune par an et par femelle. Envol entre 4 et 5 semaines. L'émancipation intervient durant la septième semaine. L'accouplement se déroule à l'automne.				Type de gîtes reproduction : Arbres creux, habitations Hibernation : Arbres creux, Cavités rupestres, autres
Enjeu local de conservation				
MOYEN. Bonne répartition en Aquitaine. Environ 60% des mailles occupées.		Bien répandu en Dordogne, avec près de 60% des mailles occupées.		Enjeu moyen de conservation.
Etat de conservation, dynamique évolutive ; menaces				
Au niveau national, l'espèce est stable depuis une vingtaine d'année.		Au niveau régional et local, l'importance des surfaces boisées représentent un atout fort (préoccupation majeure dans le PRACC) dans la conservation de cette espèce.		La fragmentation du territoire représente la principale menace sur cette espèce. La dégradation de son milieu naturel (coupes forestières, gestion sylvicole intensive) et la construction de nouvelle infrastructures (routes).



3.8 Mise à jour du FSD

Tableau 24. Mise à jour du FSD (habitats inscrits à l'annexe I de la directive Habitats Faune Flore).

Types d'habitats inscrits à l'annexe I				Evaluation du site			
Code – Intitulé Natura 2000	Couverture	Superficie	Qualité des données	Représentativité	Superficie relative	Conservation	Evaluation globale
5130 - Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	1,77 %	14,02 ha	Bonne	Bonne	2% ≥ p > 0	Moyenne / réduite	Significative
6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>	< 0,01 %	< 0,1 ha	Bonne	Significative	2% ≥ p > 0	Moyenne / réduite	Significative
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	13,97 %	110,46 ha	Bonne	Excellente	2% ≥ p > 0	Moyenne / réduite	Bonne
6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	< 0,01 %	< 0,1 ha	Moyenne	Non-significative	2% ≥ p > 0	Moyenne / réduite	Significative
6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	1,05 %	8,31 ha	Bonne	Bonne	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne
7220 - Sources pétifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	< 0,01 %	< 0,1 ha	Moyenne	Significative	2% ≥ p > 0	Bonne	Significative



Types d'habitats inscrits à l'annexe I				Evaluation du site			
Code – Intitulé Natura 2000	Couverture	Superficie	Qualité des données	Représentativité	Superficie relative	Conservation	Evaluation globale
8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	< 0,01 %	< 0,1 ha	Moyenne	Non-significative	2% ≥ p > 0	Moyenne / réduite	Significative
8310 - Grottes non exploitées par le tourisme	< 0,01 %	< 0,1 ha	Médiocre	Bonne	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne
9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	0,97 %	7,68 ha	Bonne	Bonne	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne
9180 - Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	0,44 %	3,44 ha	Bonne	Bonne	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne
91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	0,10 %	0,80 ha	Bonne	Significative	2% ≥ p > 0	Moyenne / réduite	Significative
9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	1,85 %	14,63 ha	Bonne	Bonne	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne

- Qualité des données : qualification du degré de précision de l'information « superficie » : «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : permet de déterminer dans quelle mesure l'habitat observé sur le site correspond à la définition et à la description de cet habitat, en prenant en compte non seulement la forme la plus « typique » de cet habitat mais également ses principales variantes (McLeod *et al.*, 2005) : «Excellente» ; «Bonne» ; «Significative» ; «Présence non significative».
- Superficie relative : surface occupée par l'habitat dans le site par rapport à la surface totale couverte par ce type d'habitat sur le territoire national métropolitain : 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- Conservation : degré de conservation de l'habitat naturel concerné sur le site : «Excellente» ; «Bonne» ; «Moyenne / réduite».
- Evaluation globale : valeur globale du site pour l'habitat concerné constituant une synthèse des éléments de représentativité, superficie relative et conservation : «Excellente» ; «Bonne» ; «Significative».

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Tableau 25. Mise à jour du FSD à partir des données de l'aire d'étude (espèces inscrites à l'annexe II de la directive Habitats Faune Flore).

Espèce				Population présente sur le site						Evaluation du site			
Groupe	Code	Nom	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C/R/V/P	Qualité des données	A/B/C/D Pop.	A/B/C		
					Min	Max					Cons.	Isol.	Glob.
M	1308	Barbastelle	<i>Barbastella barbastelus</i>	P			i	C	M		B	C	B
M	1303	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	P	60		i	C	M		B	C	B
M	1304	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolopus ferrumequinum</i>	P	150		i	C	M		B	C	B
M	1305	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	P			i	R	M		B	B	B
M	1310	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	P	1000		i	R	M		B	A	C
M	1307	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	P			i	V	M		B	A	C
M	1324	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	P	500		i	R	M		C	A	C
M	1321	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	P			i	R	M		B	B	B
M	1323	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	P			i	R	M		C	B	C
I	1005	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	P			i	V	M		C	B	C

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

DDT de la Dordogne



- Unité : i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfeemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

Tableau 26. Mise à jour du FSD à partir des données de l'aire d'étude (autres espèces animales patrimoniales à forts enjeux de conservation).

Espèce				Population présente sur le site					Evaluation du site				
Groupe	Code	Nom	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C/R/V/P	Qualité des données	A/B/C/D Pop.	A/B/C		
					Min	Max					Cons.	Isol.	Glob.
R	5883	Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	P	10	100	i	R	G		C	B	B
I	6265	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	P			i	R	M		B	C	B

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfeemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



4. Annexes

4.1 Liste des abréviations et acronymes

ACCA : Association communale de chasse agréée

ADASEA : Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

APB : Arrêté préfectoral de protection de biotope

ASP : Agence de Services et de Paiement (remplace le CNASEA)

ATEN : Atelier technique des espaces naturels

CA : Chambre d'agriculture

CAD : Ancien contrat d'agriculture durable

CBNMP : Conservatoire botanique national de Midi-Pyrénées

CBNSA : Conservatoire botanique national Sud-Atlantique

CC : Communauté de communes

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CDOA : Commission départementale d'orientation agricole

CELRL : Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

CG : Conseil général

CIADT : Comité interministériel pour l'aménagement du territoire

CITES : Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

CNJA : Centre national des jeunes agriculteurs

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

COFIL : Comité de pilotage (d'un site Natura 2000)

CPE : Commission de protection des eaux (CPEPESC)



CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

CEN : Conservatoire d'espaces naturels

CR : Conseil régional

CRPF : Centre régional de la propriété forestière

CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel

CTE-PNB : Centre thématique européen - Protection de la nature et de la biodiversité

DCE : Directive cadre sur l'eau

DCO : Demande chimique en oxygène

DDT : Direction départementale des Territoires

DFCI : Défense forêt contre incendies

DG Env : Direction générale de l'environnement (Commission européenne)

DHFF ou DH : Directive « Habitats faune flore sauvages » n° CEE/92/43

DREAL : Direction régionale de l'environnement

DO : Directive européenne « Oiseaux sauvages » n° CEE/79/409

DOCOB : Document d'objectifs (d'un site Natura 2000)



4.2 Glossaire

Aire de distribution : Territoire actuel comprenant l'ensemble des localités où se rencontre une espèce.

Angiosperme : Plante à fleurs. Groupe important de plantes supérieures caractérisées par la possession (au niveau de leurs fleurs) d'un ovaire enclosant un ou des ovules. Ces organes, à la suite d'une double fécondation, deviendront un fruit renfermant une ou plusieurs graines.

Animateur /structure animatrice : Structure désignée par les élus du comité de pilotage pour mettre en oeuvre le DOCOB, une fois celui-ci approuvé. Elle assure l'information, la sensibilisation, l'assistance technique à l'élaboration des projets et au montage des dossiers. Elle peut réaliser elle-même l'ensemble de ces missions ou travailler en partenariat avec d'autres organismes.

Association végétale : Unité fondamentale de la phytosociologie, définie comme un groupement de plantes aux exigences écologiques voisines, organisé dans l'espace, désigné d'après le nom de l'espèce dominante.

Avifaune : Ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée

Biocénose : Groupements de plantes ou d'animaux vivant dans des conditions de milieu déterminées et unis par des liens d'interdépendance.

Bioclimat : Ensemble des conditions climatiques qui exercent une influence sur le comportement des plantes et des organismes végétaux dans leur ensemble.

Biodiversité : Contraction de « diversité biologique », expression désignant la variété et la diversité du monde vivant. La biodiversité représente la richesse biologique, la diversité des organismes vivants, ainsi que les relations que ces derniers entretiennent avec leur milieu. Elle est subdivisée généralement en trois niveaux : diversité génétique au sein d'une même espèce, diversité des espèces au sein du vivant et diversité des écosystèmes à l'échelle de la planète.

Biomasse : Masse totale de matière vivante, animale et végétale, présente dans un biotope délimité, à un moment donné.

Biotope : Ensemble des facteurs physico-chimiques caractérisant un écosystème ou une station.

Bryophyte : Plante terrestre ou aquatique qui ne comporte ni vaisseaux, ni racine, se reproduisant grâce à des spores. Végétaux cryptogames chlorophylliens comprenant les mousses, les hépatiques et les anthocérotes.

Charte Natura 2000 : Outil administratif contractuel permettant l'adhésion individuelle, non rémunérée, aux objectifs de gestion décrits dans le Docob. Sur la base unique du volontariat, l'adhérent marque ainsi son engagement en faveur de Natura 2000. La charte a pour but de contribuer à la protection des milieux naturels et des espèces animales et végétales par des mesures concrètes et le développement de bonnes pratiques. Elle permet au propriétaire une exonération de



la Taxe foncière sur le patrimoine non bâti (TFNB) ainsi qu'une exonération partielle des droits de mutation à titre gratuit (DMTG).

Classe : Unité taxonomique (ex. : monocotylédones) ou syntaxonomique (ex. : *Thlaspietea rotundifolii*), regroupant plusieurs ordres.

Climax : Etat d'un écosystème ayant atteint un stade d'équilibre relativement stable (du moins à l'échelle humaine), conditionné par les seuls facteurs climatiques et édaphiques. Autrefois, le climax était considéré comme un aboutissement dans l'évolution d'un écosystème vers un état stable. Les milieux étant dorénavant considérés en évolution constante, la stabilité n'est plus envisagée que de façon relative et on parle plutôt de pseudo-climax.

Comité de pilotage Natura 2000 (COPil) : Organe de concertation mis en place par le préfet pour chaque site Natura 2000, présidé par un élu, ou à défaut par le préfet ou le commandant de la région terre. Il comprend les représentants des collectivités territoriales intéressées et de leurs groupements, les représentants des propriétaires et exploitants de biens ruraux compris dans le site, des organisations non gouvernementales et des représentants de l'État. Il participe à la préparation et à la validation des documents d'objectifs ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de leur mise en œuvre (articles L. 414-2 et R. 414-8 et suivants du code de l'environnement).

Communauté végétale : Ensemble structuré et homogène d'organismes vivants évoluant dans un milieu (habitat) donné et à un moment donné.

Contrats Natura 2000 : Outils contractuels permettant au possesseur des droits réels et personnels de parcelles situées en zone Natura 2000 de signer avec l'Etat un engagement contribuant à la protection des milieux naturels et des espèces animales et végétales par des mesures et le développement de bonnes pratiques. Le contrat est une adhésion rémunérée individuelle aux objectifs du DOCOB sur une ou des parcelles concernées par une ou plusieurs mesures de gestion proposées dans le cadre du DOCOB. Il permet l'application concrète des mesures de gestion retenues dans ce document.

Directive européenne : Catégorie de textes communautaires prévue par l'article 249 (ex-article 189) du Traité instituant la Communauté européenne (Traité signé à Rome, le 25 mars 1957). « La directive lie tout État membre destinataire quant au résultat à atteindre, tout en laissant aux instances nationales la compétence quant à la forme et aux moyens ». Elle nécessite de la part des États concernés une transposition dans leurs textes nationaux. La transposition des directives « Oiseaux » et « Habitats » a été effectuée à travers, notamment, les articles L. 414-1 à L. 414-7 et les articles R.414-1 à R.414-24 du code de l'environnement. Elle prévoit une obligation de résultat au regard des objectifs à atteindre, tout en laissant à chaque État le choix des moyens, notamment juridiques, pour y parvenir.

Directive « Habitats naturels, faune, flore sauvages » : Appellation courante de la Directive 92/43/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. Ce texte est l'un des deux piliers au réseau Natura 2000. Il prévoit notamment la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC), ainsi que la protection d'espèces sur l'ensemble du territoire métropolitain, la mise en œuvre de la gestion du réseau Natura 2000 et de son régime d'évaluation des incidences.



Directive "Oiseaux sauvages" : Appellation courante de la Directive 79/409/CE du Conseil des communautés européennes du 2 avril 1979 (re-codifiée en 2009) concernant la conservation des oiseaux sauvages. Ce texte fonde juridiquement également le réseau Natura 2000. Il prévoit notamment la désignation de Zones de protection spéciale (ZPS).

Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) : Service déconcentré du ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche, placé sous l'autorité du préfet. Ses domaines d'intervention sont la gestion des crédits nationaux ou communautaires et la mise en oeuvre des réglementations. Il possède aussi une fonction juridictionnelle et des compétences dans la mise en place des mesures de gestion des milieux naturels, aquatiques et des zones humides.

Direction régionale de l'environnement (DREAL) : Service déconcentré du ministre en charge de l'Ecologie ayant pour missions d'organiser, coordonner et gérer l'ensemble des données et des connaissances relatives à l'environnement, de participer à la définition et à la mise en oeuvre des méthodes d'études, d'aménagement, de gestion et de protection des milieux naturels et de leurs ressources, de contribuer à la prise en compte de l'environnement urbain et de promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité, de veiller à la bonne application des législations relatives à l'environnement

Dynamique de la végétation : En un lieu et sur une surface donnés, modification dans le temps de la composition floristique et de la structure de la végétation. Selon que ces modifications rapprochent ou éloignent la végétation du climax, l'évolution est dite progressive ou régressive.

Document d'objectifs (DOCOB) : Document d'orientation définissant pour chaque site Natura 2000, un état des lieux, les orientations de gestion et de conservation, les modalités de leur mise en oeuvre. Ce document de gestion est élaboré par le comité de pilotage qui choisit un opérateur en concertation avec les acteurs locaux et avec l'appui de commissions ou groupes de travail. Il est approuvé par le préfet (articles L.414-2 et R. 414-9 du code de l'environnement).

Embranchement : Grande division de la classification classique des espèces vivantes (ex : vertébrés, invertébrés.)

Espèce indicatrice : Espèce dont la présence à l'état spontané renseigne qualitativement ou quantitativement sur certains caractères écologiques de l'environnement.

Espèce d'intérêt communautaire : Espèce en danger ou vulnérable ou rare ou endémique (c'est-à-dire propre à un territoire bien délimité ou à un habitat spécifique) énumérée soit à l'annexe II de la directive « Habitats, faune, flore » et pour lesquelles doivent être désignées des Zones Spéciales de Conservation, soit aux annexes IV ou V de la Directive « Habitats, faune, flore » et pour lesquelles des mesures de protection doivent être mises en place sur l'ensemble du territoire.

Espèce ou habitat d'intérêt communautaire prioritaire : Espèce ou habitat en danger de disparition sur le territoire européen des États membres. L'Union européenne porte une responsabilité particulière quant à leur conservation, compte tenu de la part de leur aire de répartition comprise en Europe (signalés par un astérisque dans les annexes I et II de la Directive 92/43/CEE).



Espèce migratrice régulière d'oiseaux : Espèce effectuant des déplacements entre ses zones de reproduction et ses zones d'hivernage, pouvant justifier la désignation d'une Zone de Protection spéciale lorsque le site est régulièrement fréquenté par elles.

État de conservation d'une espèce (définition extraite de la directive Habitats) : Effet de l'ensemble des influences qui, agissant sur l'espèce, peuvent affecter à long terme la répartition et l'importance de ses populations sur le territoire européen des États membres. L'état de conservation d'une espèce sera considéré comme « favorable » lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- les données relatives à la dynamique de la population de l'espèce en question indiquent que cette espèce continue, et est susceptible de continuer à long terme, à constituer un élément viable des habitats naturels auxquels elle appartient,
- l'aire de répartition naturelle de l'espèce ne diminue ni ne risque de diminuer dans un avenir prévisible,
- il existe et il continuera probablement d'exister un habitat suffisamment étendu pour que ses populations se maintiennent à long terme.

État de conservation d'un habitat naturel (définition extraite de la directive Habitats) : Effet de l'ensemble des influences agissant sur un habitat naturel ainsi que sur les espèces typiques qu'il abrite, qui peuvent affecter à long terme sa répartition naturelle, sa structure et ses fonctions ainsi que la survie à long terme de ses espèces typiques sur le territoire européen des États membres. L'état de conservation d'un habitat naturel sera considéré comme « favorable » lorsque les trois conditions suivantes sont réunies:

- son aire de répartition naturelle ainsi que les superficies qu'il couvre au sein de cette aire sont stables ou en extension,
- la structure et les fonctions spécifiques nécessaires à son maintien à long terme existent et sont susceptibles de perdurer dans un avenir prévisible,
- l'état de conservation des espèces qui lui sont typiques est favorable.

La notion d'état de conservation rend compte de « l'état de santé » des habitats déterminé à partir de critères d'appréciation. Maintenir ou restaurer un état de conservation favorable pour les espèces et les habitats d'intérêt communautaire est l'objectif de la directive « Habitats, faune, flore ». L'état de conservation peut être favorable, défavorable inadéquat ou défavorable mauvais. Une espèce ou un habitat est dans un état de conservation favorable lorsqu'elle/il prospère et a de bonnes chances de continuer à prospérer à l'avenir. Cette évaluation sert à définir des objectifs et des mesures de gestion dans le cadre du DOCOB afin de maintenir ou rétablir un état équivalent ou meilleur. Dans la pratique, le bon état de conservation vise un fonctionnement équilibré des milieux par rapport à leurs caractéristiques naturelles.

Etudes d'impact : Evaluation environnementale définie par les articles L.122-1 à L.122-3 et R.122-1 à R.122-11 du code de l'environnement.



Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000 : Régime d'évaluation environnementale des plans programmes et projets de travaux, d'ouvrages et d'aménagements susceptibles d'affecter de façon notable les sites Natura 2000 (articles L. 414-4 et L.414-5 et R. 414-19 à R. 414-24 du code de l'environnement).

Famille : Unité taxonomique qui regroupe les genres qui présentent le plus de similitude entre eux (ex : ursidés, canidés).

Faune : Ensemble des espèces animales présentes en un lieu donné et à un moment donné.

Flore : Ensemble des espèces de plantes constituant une communauté végétale propre à un habitat ou un écosystème donné.

Formation végétale : Végétation de physionomie relativement homogène, due à la dominance d'une ou de plusieurs forme(s) biologique(s).

Formulaire standard de données (FSD) : Document accompagnant la décision de transmission d'un projet de site ou l'arrêté désignant un site, élaboré pour chaque site Natura 2000 et transmis à la Commission européenne par chaque Etat membre. Il présente les données identifiant les habitats naturels et les espèces qui justifient la désignation du site.

Genre : Unité taxonomique rassemblant des espèces voisines, désignées par un même nom

Groupe de travail : Réunion thématique de concertation liées à l'élaboration du document d'objectifs. Il réunit tous les acteurs locaux (élus, institutionnels, associations etc.) et permet de définir les enjeux, objectifs et mesures de gestion à mettre en œuvre sur le site, avant validation par le comité de pilotage.

Groupement végétal : Végétation de physionomie relativement homogène, due à la dominance d'une ou de plusieurs forme(s) biologique(s).

Habitat d'espèce : Ensemble des compartiments de vie d'une espèce en un lieu donné. L'habitat d'espèce comprend les zones de reproduction, de nourrissage, d'abri, de repos, de déplacement, de migration, d'hibernation... vitales pour une espèce lors de l'un des stades ou de tout son cycle biologique, défini par des facteurs physiques et biologiques. Il peut comprendre plusieurs habitats naturels.

Habitat naturel d'intérêt communautaire : Habitat naturel, terrestre ou aquatique, particulier, généralement caractérisé par sa végétation, répertorié dans un catalogue et faisant l'objet d'une nomenclature. Il est à préserver au titre du réseau Natura 2000, considéré comme menacé de disparition à plus ou moins long terme, avec une aire de répartition naturelle réduite. Habitat particulièrement caractéristique de certains types de milieux ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des régions biogéographiques et pour lequel doit être désignée une Zone spéciale de conservation.

Habitat naturel ou semi-naturel : Cadre écologique qui réunit les conditions physiques et biologiques nécessaires à l'existence d'un organisme, une espèce, une population ou un groupe d'espèces animale(s) ou végétale(s). Zone terrestre ou aquatique se distinguant par ses caractéristiques



géographiques, physiques et biologiques (exemple : un habitat naturel correspond à un type de forêt : hêtraie-sapinière, chênaie verte ; un type de prairie etc.).

Impact : Effet sur l'environnement causé par un projet d'aménagement

Impacts cumulatifs : Appréciation conjointe des impacts de plusieurs projets d'aménagement. Les impacts cumulatifs de plusieurs projets peuvent être supérieurs à la somme des impacts de ces projets considérés individuellement.

Incidence : Synonyme d'impact

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) : Installations, usines, dépôts, chantiers ou autres installations soumises aux dispositions particulières prévues par les articles L. 511-1 et suivants du code de l'environnement. Les ICPE soumises à autorisation font l'objet d'une étude d'impact conformément au décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 pris pour l'application de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Mesures agri-environnementales : Mesures visant une meilleure prise en compte de l'environnement (protection des eaux, des paysages ruraux, de la faune et de la flore) dans les pratiques agricoles. Elles se traduisent par des aides ou des rémunérations accordées aux agriculteurs ayant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement sous la forme d'un engagement contractuel volontaire entre l'Etat, l'Europe et des exploitants agricoles pour une durée de 5 ans en général.

Natura 2000 : Réseau européen de sites naturels mis en place par les directives « Habitats » et « Oiseaux ». Il est composé des Zones de protection spéciale (ZPS) et des Zones spéciales de conservation (ZSC).

Ordre : Unité taxonomique regroupant plusieurs familles (ex. : rosales).

Phanérogame : Grande division systématique rassemblant les plantes à fleurs.

Physionomie : Aspect général d'une végétation.

Phytosociologie : Science qui étudie les communautés végétales. Discipline botanique étudiant les relations spatiales et temporelles entre les végétaux et leur milieu de vie, les tendances naturelles que manifestent des individus d'espèces différentes à cohabiter dans une communauté végétale ou au contraire à s'en exclure.

Propositions de Sites d'importance communautaire (pSIC) : Sites proposés par chaque État membre à la Commission européenne pour intégrer le réseau Natura 2000 en application de la directive "Habitats, faune, flore".

Ptéridophytes : Embranchement du règne végétal qui regroupe notamment les fougères, les prêles, les lycopes, les sélaginelles et les isoètes.

Raisons impératives d'intérêt public majeur : A l'instar de la Convention de Ramsar, la directive « Oiseaux » et la directive « Habitats » adoptent le concept de « raisons impératives d'intérêt public majeur » pour justifier la réalisation d'un projet malgré une évaluation négative. Si l'expression elle-



même n'est pas définie, l'article 6 paragraphe 4 de la directive « Habitats » stipule que les raisons impératives d'intérêt public majeur ne sont examinées qu'en «l'absence de solutions alternatives». L'article ne s'applique pas aux projets qui relèvent exclusivement de l'intérêt d'entreprises ou de particuliers.

Région biogéographique : Entité naturelle homogène dont la limite repose sur des critères de climat, de répartition de la végétation et des espèces animales et pouvant s'étendre sur le territoire de plusieurs États membres et qui présente des conditions écologiques relativement homogènes avec des caractéristiques communes. L'Union européenne à 27 membres compte neuf régions biogéographiques : alpine, atlantique, boréale, continentale, macaronésienne, méditerranéenne, ippone, steppique et littorales de la mer noire. La France est concernée par quatre de ces régions : alpine, atlantique, continentale, méditerranéenne.

Réseau Natura 2000 : Réseau écologique européen de sites naturels mis en place en application des Directives Habitats et Oiseaux (25000 sites environ). Son objectif principal est de préserver la biodiversité, d'assurer le maintien des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable, voire leur rétablissement lorsqu'ils sont dégradés, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, dans une logique de développement durable. Cet objectif peut requérir le maintien, voire l'encouragement, d'activités humaines adaptées. Il est composé des Zones de protection Spéciale (ZPS) et des Zones spéciales de conservation (ZSC).

Sites d'importance communautaire (SIC) : Sites sélectionnés, sur la base des propositions des États membres, par la Commission européenne pour intégrer le réseau Natura 2000 en application de la directive "Habitats, faune, flore" à partir des propositions des États membres (pSIC) à l'issue des séminaires biogéographiques et des réunions bilatérales avec la Commission européenne. La liste nominative de ces sites est arrêtée par la Commission européenne pour chaque région biogéographique après avis conforme du comité «Habitats » (composé de représentants des États membres et présidé par un représentant de la Commission). Ces sites sont ensuite désignés en Zones spéciales de conservation (ZSC) par arrêtés ministériels.

Station : étendue de terrain, de superficie variable, homogène dans ses conditions physiques et biologiques (mésoclimat, topographie, composition floristique et structure de la végétation spontanée).

Structure porteuse : Structure désignée par les élus du comité de pilotage Natura 2000, chargée de l'élaboration du DOCOB pour le compte du comité de pilotage. Elle peut réaliser elle-même l'intégralité de la mission ou travailler en sous-traitance. Pour la phase de suivi, d'animation du DOCOB, une nouvelle structure porteuse est désignée mais rien n'empêche qu'elle soit la même que celle de la phase précédente.

Syntaxon : Groupement végétal identifié, quel que soit son rang dans la classification phytosociologique.

Systématique : Classification des êtres vivants selon un système hiérarchisé en fonction de critères variés parmi lesquels les affinités morphologiques, et surtout génétiques, sont prépondérantes. La



classification hiérarchique traditionnelle s'organise depuis le niveau supérieur vers le taxon de base dans l'ordre suivant : règne, embranchement, classe, ordre, famille, genre, espèce.

Taxon : Unité quelconque (famille, genre, espèce...) de la classification zoologique ou botanique.

Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) : Inventaire scientifique national dressé en application d'un programme international de Birdlife International visant à recenser les zones les plus favorables pour la conservation des oiseaux. C'est notamment sur la base de cet inventaire que sont délimitées les ZPS.

Zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF) : Lancée en 1982, cette campagne d'inventaires a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On en distingue deux types : les ZNIEFF de type I qui sont des secteurs (parfois de petite taille) de grand intérêt biologique ou écologique ; les ZNIEFF de type II qui sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Zones de protection spéciale (ZPS) : Zones constitutives du réseau Natura 2000, délimitées pour la protection des espèces d'oiseaux figurant dans l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié et des espèces d'oiseaux migrateurs. Sites de protection et de gestion des espaces importants pour la reproduction, l'alimentation, l'hivernage ou la migration des espèces d'oiseaux sélectionnés par la France au titre de la directive « Oiseaux » dans l'objectif de mettre en place des mesures de protection des oiseaux et de leurs habitats. La désignation des ZPS s'appuie généralement sur les Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), fruit d'une enquête scientifique de terrain validée par les Directions régionales de l'environnement. La désignation des Zones de Protection Spéciale se fait par parution d'un arrêté ministériel au Journal Officiel, puis notification du site à la commission européenne.

Zones spéciales de conservation (ZSC) : Zones constitutives du réseau Natura 2000, délimitées pour la protection des habitats naturels et des espèces (hors oiseaux) figurant dans l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié en application de la directive "Habitats, faune, flore" où sont appliquées les mesures de conservation nécessaires au maintien ou au rétablissement dans un état favorable des habitats et/ou espèces pour lesquels le site est désigné.



4.3 Références bibliographiques

BARDAT J., BIRET F., BOTINEAU M., BOULLET V., DELPECH R., GEHU J.-M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J.-C., ROYER J.-M., ROUX G., TOUFFET J. Prodrôme des végétations de France. Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004, 171p. (Coll. Patrimoines naturels, 61).

BENSETTITI F., RAMEAU J.-C. ET CHEVALLIER H. (Coord.). « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 - Habitats forestiers. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2001, 2 volumes : 339 p. et 423 p. + cédérom.

BENSETTITI F., BOULLET V., CHAUAUDRET-LABORIE C. ET DENIAUD J. (coord.). « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2005, 2 volumes + cédérom.

BENSETTITI F., LOGEREAU K., VAN ES J. ET BALMAIN C. (coord.). « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 - Habitats rocheux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2004, 381 p. + cédérom.

BERRONEAU M. 2012. Guide technique de conservation du Lézard ocellé en Aquitaine. Association Cistude Nature, Le Haillan, Gironde, France. 118 pages.

BESLIN O., PUJOL D., CAUSSE G., CORDIER J., BRESSAUD H. ET MONTICOLO J., 2012. Typologie des végétations de dalles et de pelouses calcaires sèches en région Centre. DREAL Centre, CBNBP Centre / MNHN, 113p.

BIOTOPE AGENCE ATLANTIQUE. 2006. Document d'objectifs du site « Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne ». FR7200664. Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Dordogne, Préfecture de la Dordogne, DREAL Aquitaine. 183 pages.

BISSARDON M. ET GUIBAL L. CORINE Biotopes - Types d'habitats français. ENGREF, 1997, 217 p.

BOULET V. Les pelouses calcicoles (Festuco-Brometea) du domaine atlantique français et ses abords au nord de la Gironde et du Lot. Thèse présentée à l'Université des sciences et techniques de Lille pour obtenir le grade de docteur de troisième cycle. 1986. 386 p.

CAZE G., OLICARD L., DAUMAS M., BLANCHARD F. (Conservatoire Botanique Sud-Atlantique). Référentiel typologique provisoire des habitats naturels de 14 sites NATURA 2000 de Dordogne et du Lot-et-Garonne. Conservatoire Botanique Sud-Atlantique, 2007, 70 pages.

Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. Observatoire de la Flore Sud-Atlantique. <http://ofsa.fr>



CORRIOL G., LAVAUPOT N., MAYET P. (CBNPMP), BLANCHARD F., CAZE G. (CBNSA). Catalogue régional préliminaire des habitats naturels d'Aquitaine. <http://www.cbnsa.fr/habitats-aquitaine/index.html>

DUFFAU M., FABRE P., LAVAL J.M., BOISVERT B. 2013. Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200665 « Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel », Tome 1 – Rapport, Conservation d'Espaces Naturels d'Aquitaine. 289 pages + annexes.

HEAULME V. 2005. Pelouses sèches, landes calcaires et habitats rocheux de surface du site Natura 2000 FR 7300902 (Vallées de l'Ouyse et de l'Alzou). PNR des Causses du Quercy. 38 pages.

LOUVEL J., GAUDILLAT V. & PONCET L., 2013. EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.

PIQUERAY J., MAHY G. 2009. Revue bibliographique sur la restauration des pelouses calcicoles en Europe : contraintes rencontrées et solutions proposées. Biotechnol. Agron. Soc. Environ. 2010 14(3), 471-484.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE / DREAL AQUITAINE. Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200666 Vallées des Beunes. 132 pages.

MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE /IFEN /SERVICE DU PATRIMOINE NATUREL – MNHN. Bordereaux ZNIEFF - Modernisation des ZNIEFF. <http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/znief-r494.html>

MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE/MNHN-SNP/DREAL AQUITAINE. NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES FR7200667 - Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère. <http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7200667>

MNHN / FCBN. 2006. Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales appliquée aux sites terrestres du réseau Natura 2000. Guide méthodologique. 66 pages.

ROYER J-M. Contribution à l'étude phytosociologique des pelouses du Périgord et des régions voisines. Documents phytosociologiques, N.S. Vol. VI, Camerino, 1982.

SOUHEIL H., GERMAIN L., BOIVIN D., DOUILLET R. ET AL., 2011. Guide méthodologique d'élaboration des Documents d'objectifs Natura 2000. Atelier Technique des Espaces Naturels. Montpellier. 120 p.

TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des documents d'objectifs. Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages.



4.4 Typologie des végétations

Tableau 27. Typologie des végétations

Code PVF 1	Rang syntaxonomique	Syntaxon	Intitulé français	Groupe d'espèces caractéristiques	Code CORINE	Code EUNIS	Code Natura 2000	Conditions d'éligibilité Natura 2000	Présence sur le site
1	CLA	<i>ADIANTETEA CAPILLI-VENERIS</i> Br.-Bl. in Br.-Bl., Roussine & Nègre 1952	Végétation des suintements ombragés, en station plutôt thermophile, sur substrat calcaire, avec parfois dépôts de tuf						x
1.0.1	ORD	<i>Adiantetalia capilli-veneris</i> Br.-Bl. ex Horvatić 1939			62.51	H3.41			x
1.0.1.0.1	ALL	<i>Adiantion capilli-veneris</i> Br.-Bl. ex Horvatić 1939		<i>Adiantum capillus-veneris</i> <i>Schoenus nigricans</i>	62.51	H3.41	-		x
	ASS	<i>Samolo valerandi</i> – <i>Adiantetum capilli-veneris</i> Julve ex B. Foucault		<i>Samolus valerandi</i>	62.51	H3.41	-		x
3	CLA	<i>AGROSTIETEA STOLONIFERAE</i> Th. Müll. & Görs 1969	Végétation prairiale des sols engorgés ou inondables, essentiellement mésotrophes à eutrophes		37.2	E3.4			x
3.0.1	ORD	<i>Potentillo anserinae-</i> <i>Polygonetalia avicularis</i> Tüxen 1947	Prairies eurosibériennes subissant des inondations de courte durée		37.2	E3.4			x
3.0.1.0.5	ALL	<i>Mentho longifoliae-Juncion inflexi</i> Müller & Görs ex de Foucault 2008	Communautés pâturées neutroclines	<i>Ranunculus repens</i> <i>Carex hirta</i> <i>Mentha suaveolens</i>	37.21	E3.41	-		x
	ASS	A préciser ultérieurement							
6	CLA	<i>ARRHENATHERETEA ELATORIS</i> Braun-Blanq. ex Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952	Végétation prairiale, plus rarement de pelouses, mésophile ou mésohygrophile, mésotrophe à eutrophe		38	E2			x

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Code PVF 1	Rang syntaxonomique	Syntaxon	Intitulé français	Groupe d'espèces caractéristiques	Code CORINE	Code EUNIS	Code Natura 2000	Conditions d'éligibilité Natura 2000	Présence sur le site
6.0.1	ORD	<i>Arrhenatheretalia elatioris</i> Braun-Blanq. 1967	Prairies principalement fauchées	<i>Anthoxanthum odoratum</i> <i>Centaurea nigra</i> <i>Holcus lanatus</i> <i>Ranunculus acris</i>	38.2	E2.2			x
6.0.1.0.2	ALL	<i>Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis</i> Br.-Bl. 1967	Communautés fauchées thermo-atlantiques et supraméditerranéennes	<i>Oenanthe pimpinelloides</i> <i>Gaudinia fragilis</i> <i>Linum usitatissimum</i> <i>Vulpia bromoides</i> <i>Crepis capillaris</i> <i>Malva moschata</i> <i>Schedonorus arundinaceus</i>	38.21	E2.21	6510		x
6.0.1.0.2	SS-ALL	<i>Brachypodio rupestris - Gaudinienion fragilis</i>		<i>Poterium sanguisorba</i> <i>Brachypodium rupestre</i> <i>Galium pumilum</i> <i>Jacobaea vulgaris</i>	38.21	E2.21	6510		x
	ASS	A préciser ultérieurement							
6.0.2	ORD	<i>Trifolio repentis-Phleetalia pratensis</i> Passarge 1969	Prairies pâturées		38.1	E2.1			x
6.0.2.0.1	ALL	<i>Cynosurion cristati</i> Tüxen 1947	Communautés collinéennes et montagnardes	<i>Cynosurus cristatus</i> <i>Lolium perenne</i> <i>Bellis perennis</i> <i>Trifolium dubium</i> <i>Trifolium repens</i>	38.1	E2.1	-		x
6.0.2.0.1	SS-ALL	<i>Galio veri - Cynosurenion cristati</i> Rivas Goday & Rivas Mart. 1963		<i>Galium verum</i> <i>Pilosella officinarum</i> <i>Plantago media</i> <i>Pimpinella saxifraga</i> <i>Medicago lupulina</i>	38.1	E2.1	-		x
	ASS	A préciser ultérieurement							
8	CLA	<i>ASPLENIETEA TRICHOMANIS</i> (Braun-Blanq. in H.Meier & Braun-Blanq. 1934) Oberd. 1977	Végétation vivace non nitrophile des parois et des murs						

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Code PVF 1	Rang syntaxonomique	Syntaxon	Intitulé français	Groupe d'espèces caractéristiques	Code CORINE	Code EUNIS	Code Natura 2000	Conditions d'éligibilité Natura 2000	Présence sur le site
8.0.3	ORD	<i>Potentilletalia caulescentis</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	Communautés calcicoles de l'Europe tempérée et des étages supra- et oroméditerranéens						
8.0.3.0.3	ALL	<i>Potentillion caulescentis</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	Communautés héliophiles, xérophiles à mésophiles, collinéennes à alpines	<i>Arenaria grandiflora</i> <i>Asplenium ceterach</i> <i>Polypodium gr. vulgare</i> <i>Astragalus monspessalanus</i> <i>Sedum rupestre</i> <i>Rhamnus alpina</i>	62.1	H3.2	8210		x
	ASS	A préciser ultérieurement							
20	CLA	<i>CRATAEGO MONOGYNAE-PRUNETEA SPINOSAE</i> Tüxen 1962	Végétation principalement européenne de manteaux arbustifs, fruticées et haies						x
20.0.2	ORD	<i>Prunetalia spinosae</i> Tüxen 1952	Communautés arbustives non dunaires, des sols carbonatés ou plus ou moins désaturés.		31.8	F3.1			x
	ALL	<i>Rubio ulmifolii - Viburnion lantanae</i> (Arlot 1985) de Foucault & Julve 2001	Fourrés arbustifs et d'arbrisseaux, thermo-atlantiques, planitiaires-collinéens, mésotrophiles, basophiles	<i>Cornus sanguinea</i> <i>Acer monspessulanum</i> <i>Viburnum lantana</i> <i>Crataegus monogyna</i> <i>Corylus avellana</i> <i>Prunus mahaleb</i> <i>Ligustrum vulgare</i> <i>(Buxus sempervirens)</i>	31.81 31.88	F3.11 F3.16	5130-2	Présence de <i>Juniperus communis</i> en contexte pastoral	x
	ASS	<i>Rubio peregrinae - Viburnetum lantanae</i> (Géhu, Delelis, Frileux 1972 in Delelis-Dusollier 1973) de Foucault & Julve 2001		<i>Rubia peregrina</i> <i>Quercus pubescens</i> <i>Juniperus communis</i> <i>Dioscorea communis</i>	31.81 31.88	F3.11 F3.16	5130-2	Présence de <i>Juniperus communis</i> en contexte pastoral	



Code PVF 1	Rang syntaxonomique	Syntaxon	Intitulé français	Groupe d'espèces caractéristiques	Code CORINE	Code EUNIS	Code Natura 2000	Conditions d'éligibilité Natura 2000	Présence sur le site
26	CLA	FESTUCO VALESIIACAE-BROMETEA ERECTI Br.-Bl. & Tüxen ex Br.-Bl. 1949	Pelouses à dominance d'hémicryptophytes, parfois landines et garrigues sous climat subméditerranéen, xérophiles à mésoxérophiles, collinéennes à montagnardes, européennes et ouest-sibériennes, surtout sur substrats carbonatés ou basiques		34.3	E1.2			x
26.0.2	ORD	Brometalia erecti Koch 1926	Communautés atlantiques à subatlantiques		34.3	E1.2			x
26.0.2.0.3	ALL	Mesobromion erecti (Br.-Bl. & Moor 1938) Oberdorfer 1957 nom. cons. propos.	Communautés subatlantiques à atlantiques, mésoxérophiles à xérophiles	Bromopsis erecta Teucrium chamaedrys Globularia bisnagarica Ophrys insectifera Carex flacca	34.32	E1.26	6210	Non prioritaire en l'absence de populations remarquables d'orchidées	x
	ASS	Carduncello mitissimi-Brometum erecti (Lapraz 1962) Boulet 1986		Anacamptis pyramidalis Briza media Hippocrepis comosa Brachypodium rupestre Neotinea ustulata	34.32	E1.26	6210-12		x
	ASS	Lino salsolidis - Seslerietum albicantis (Lapraz 1962) Boulet 1986		Sesleria caerulea Linum suffruticosum subsp. <i>appressum</i> Genista pilosa	34.32	E1.26	6210-8		x
26.0.2.0.4	ALL	Xerobromion erecti (Br.-Bl. & Moor 1938) Moravec in Holub, Hejný, Moravec & Neuhäusl 1967	Communautés xérophiles plus ou moins ouvertes, de caractère subméditerranéen	Koeleria vallesiana Convolvulus cantabrica Inula montana Teucrium montanum Euphorbia seguiriana Argyrolobium zanonii Fumana procumbens Helianthemum apenninum Ononis striata	34.33	E1.27	6210	Non prioritaire en l'absence de populations remarquables d'orchidées	x

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Code PVF 1	Rang syntaxonomique	Syntaxon	Intitulé français	Groupe d'espèces caractéristiques	Code CORINE	Code EUNIS	Code Natura 2000	Conditions d'éligibilité Natura 2000	Présence sur le site
	ASS	<i>Sideritido guillonii</i> - <i>Koelerietum vallesianae</i> J.-M. Royer 1982		<i>Anthyllis vulneraria</i> <i>Trinia glauca</i> <i>Sideritis hyssopifolia</i> <i>subsp. guillonii</i> <i>Ranunculus gramineus</i>	34.33	E1.27	6210-26		x
	ASS	<i>Stachelino dubiae</i> - <i>Teucrietum chamaedryos</i> J.-M. Royer 1982		<i>Asperula cynanchica</i> <i>Fumana ericifolia</i> <i>Stachelina dubia</i> <i>Helichrysum stoechas</i>	34.33	E1.27	6210-27		x
	SS-ASS	<i>lavanduletosum latifoliae</i> J.-M. Royer 1982		<i>Lavandula latifolia</i>	34.33	E1.27	6210-27		x
	SS-ASS	<i>brometosum</i> J.-M. Royer 1982		<i>Bromopsis erecta</i> <i>Briza media</i> <i>Linum suffruticosum</i> <i>subsp. appressum</i>	34.33	E1.27	6210-27		x
43	CLA	MONTIO FONTANAE-CARDAMINETEA AMARAE Br.-Bl. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944	Végétation herbacée et bryophytique liée aux sources, ruisseaux et suintements ; éventuellement sur parois fortement humides, acides à neutro-alkalines, de l'étage planitiaire à l'alpin		54.1	C2.1			x
43.0.1	ORD	<i>Cardamino amarae-Chryosplenietalia alternifolii</i> Hinterlang 1992	Communautés planitiales à montagnardes, sur substrats carbonatés à humo-tourbeux acides		54.1	C2.1			x
43.0.1.0.3	ALL	<i>Riccardio pinguis-Eucladion verticillati</i> Bardat all. nov. hoc loco	Communautés des sols riches en calcium, plus ou moins thermophiles, dominées par des petites bryophytes tufigènes	<i>Cratoneuron filicinum</i> <i>Eucladium verticillatum</i> <i>Pellia endiviifolia</i>	54.12	C2.121	7220-2		x
	ASS	A préciser ultérieurement							
49	CLA	PARIETARIETEA JUDAICAE Rivas-Martínez in Rivas Goday 1964	Communautés nitrophiles des murs		62	H3.2			x

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Code PVF 1	Rang syntaxonomique	Syntaxon	Intitulé français	Groupe d'espèces caractéristiques	Code CORINE	Code EUNIS	Code Natura 2000	Conditions d'éligibilité Natura 2000	Présence sur le site
49.0.1	ORD	<i>Parietaria judaica</i> Rivas-Martínez ex Rivas Goday 1964		<i>Parietaria judaica</i> <i>Chelidonium majus</i> <i>Lactuca muralis</i> <i>Cymbalaria muralis</i> <i>Draba muralis</i>	62	H3.2			x
	ALL	<i>Centrantho rubri</i> – <i>Parietarium judaicae</i> Rivas-Mart. 1960		<i>Cymbalaria muralis</i> <i>Asplenium trichomanes</i>	62	H3.2	-		
	ASS	Proche de l' <i>Adiantum capill-veneris</i> – <i>Parietarium judaicae</i> Segal 1969 variante thermo-atlantique à <i>Rubia peregrina</i> et <i>Dioscorea communis</i>		<i>Parietaria judaica</i> <i>Dioscorea communis</i> <i>Rubia peregrina</i> <i>Adiantum capillus veneris</i>	62	H3.2	-		x
57	CLA	QUERCO ROBORIS-FAGETEA SYLVATICAE Br.-Bl. & J. Vlieger in J. Vlieger 1937	Forêts tempérées caducifoliées ou mixtes, collinéennes et montagnardes (plus rarement subalpines), ainsi que supraméditerranéennes		41	G1			x
57.0.1	ORD	<i>Quercetalia pubescenti-sessiliflorae</i> Klika 1933 corr. Moravec in Béguin & Theurillat 1984	Communautés thermophiles sous influence méditerranéenne à thermo-continentale		41.7	G1.7			x

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Code PVF 1	Rang syntaxonomique	Syntaxon	Intitulé français	Groupe d'espèces caractéristiques	Code CORINE	Code EUNIS	Code Natura 2000	Conditions d'éligibilité Natura 2000	Présence sur le site
57.0.1.0.1	ALL	<i>Quercion pubescenti-sessiliflorae</i> Br.-Bl. 1932	Communautés supraméditerranéennes irradiations septentrionales avec	<i>Quercus pubescens</i> <i>Quercus ilex</i> <i>Sorbus aria</i> <i>Sorbus domestica</i> <i>Quercus petraea</i> <i>Pinus sylvestris</i> <i>Acer monspessulanum</i> <i>Buxus sempervirens</i> <i>Cotinus coggygria</i> <i>Prunus mahaleb</i> <i>Lonicera xylosteum</i> <i>Helleborus foetidus</i> <i>Sorbus torminalis</i> <i>Viburnum lantana</i> <i>Rhamnus alaternus</i>	41.71 42.5 43 45.3	G1.71 G3.4 G4 G2.12	9340	<i>Quercus ilex</i> dominant	x
	ASS	A préciser ultérieurement							
57.0.3	ORD	<i>Fagetalia sylvaticae</i> Pawłowski in Pawłowski, Sokołowski & Wallisch 1928	Communautés collinéennes et montagnardes, calcicoles, non thermophiles à		41	G1			x
57.0.3.1.2	ALL	<i>Carpinion betuli</i> Issler 1931	Communautés sur sols plus ressuyés mais sans déficit hydrique marqué	<i>Carpinus betulus</i> <i>Tilia platyphyllos</i> <i>Quercus petraea</i> <i>Quercus robur</i> <i>Castanea sativa</i> <i>Fraxinus excelsior</i> <i>Corylus avellana</i> <i>Euonymus europaeus</i>	41.2	G1.A1	-		x
	ASS	A préciser ultérieurement							
57.0.3.2.1	ALL	<i>Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae</i> (Tüxen in Tüxen & Oberdorfer 1958) Rameau 1996 nom. inval.	Communautés mésoxérophiles à xéroclines	<i>Fagus sylvatica</i> <i>Quercus pubescens</i> <i>Tilia platyphyllos</i>	41.16	G1.66	9150		x

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Code PVF 1	Rang syntaxonomique	Syntaxon	Intitulé français	Groupe d'espèces caractéristiques	Code CORINE	Code EUNIS	Code Natura 2000	Conditions d'éligibilité Natura 2000	Présence sur le site
	ASS	<i>Aceri monspessulani</i> – <i>Fagetum</i> Comps, Letouzey & Timbal 1980 <i>carpinetosum</i>		<i>Acer monspessulanum</i> <i>Carpinus betulus</i> <i>Sesleria caerulea</i> <i>Carex flacca</i> <i>Rubia peregrina</i> <i>Dioscorea communis</i>	41.16	G1.66	9150		x
	ALL	<i>Dryopterido affinis - Fraxinon</i> <i>excelsioris</i> (Vanden Berghen 1969) Bœuf, Bardat, Gauberville, Lalanne, Renaux, J.M. Royer, Thébaud, Timbal & Seytre in Bœuf 2011		<i>Tilia platyphyllos</i> <i>Carpinus betulus</i> <i>Acer campestre</i> <i>Corylus avellana</i> <i>Fraxinus excelsior</i> <i>Mercurialis perennis</i> <i>Melica uniflora</i> <i>Polygonatum</i> <i>multiflorum</i> <i>Asplenium</i> <i>scolopendrium</i>	41.4	G1.A4	9180		x
	ASS	<i>Dryopterido affinis</i> - <i>Fraxinetum excelsioris</i> (Bardat 1993) Bardat, Bœuf, Gauberville, Lalanne, Renaux, J.M. Royer, Thébaud, Timbal & Seytre in Bœuf 2011		<i>Polystichum setiferum</i>	41.4	G1.A4	9180-2		x
57.0.4	ORD	<i>Populetalia albae</i> Br.-Bl. ex Tchou 1948	Communautés riveraines non marécageuses		44	G1			x
57.0.4.2.1	ALL	<i>Alnion incanae</i> Pawłowski in Pawłowski, Sokotowski & Wallisch 1928			44	G1			x
57.0.4.2.1.1	SS-ALL	<i>Alnenion glutinoso-incanae</i> Oberdorfer 1953	Communautés des bords de ruisseaux et torrents, jusqu'à ceux des rivières à eaux lentes	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Fraxinus excelsior</i> <i>Populus nigra</i> <i>Quercus robur</i> <i>Scirpus sylvaticus</i>	44.3	G1.21	91E0		x
	ASS	A préciser ultérieurement							



Code PVF 1	Rang syntaxonomique	Syntaxon	Intitulé français	Groupe d'espèces caractéristiques	Code CORINE	Code EUNIS	Code Natura 2000	Conditions d'éligibilité Natura 2000	Présence sur le site
65	CLA	<i>SEDO ALBI-SCLERANTHETEA BIENNIS</i> Br.-Bl. 1955	Végétation pionnière à dominance de vivaces (souvent crassulescentes) de dalles rocheuses plus ou moins horizontales, atlantique à médioeuropéenne, souvent montagnarde		34.1	E1.1			x
65.0.2	ORD	<i>Alyssa alyssoidis-Sedetalia albi</i> Moravec 1967	Communautés calcicoles à acidiclinales	<i>Sedum ochroleucum</i> <i>Sedum album</i> <i>Sedum dasyphyllum</i> <i>Sedum rupestre</i> <i>Melica ciliata</i> (<i>Catapodium rigidum</i>) (<i>Arenaria serpyllifolia</i>)	34.11	E1.11	6110-1		x
	ALL	A préciser ultérieurement							
	ASS	A préciser ultérieurement							
69	CLA	<i>STIPO TRACHYNIETEA CEPENSIS-DISTACHYAE</i> Brullo 1985	Végétations annuelles neutrophiles et xérophiles des sols calcaïques oligotrophes et des lithosols sur rochers calcaires		34.5	E1.3	6220		
69.0.1	ORD	<i>Brachypodietalia distachyae</i> Rivas-Martínez 1978			34.513	E1.313	6220		
69.0.1.0.1	ALL	<i>Trachynion distachyae</i> Rivas-Martínez ex Rivas-Martínez, Fern.-Gonz. & Loidi 1999	Communautés mésothermes	<i>Euphorbia exigua</i> <i>Medicago minima</i> <i>Catapodium rigidum</i> <i>Trifolium campestre</i> <i>Linum catharticum</i>	34.5131	E1.3131	6220		
	ASS	<i>Lino austriaci subsp. collini</i> - <i>Arenarietum controversae</i> Verrier 1979		<i>Arenaria controversa</i> <i>Bupleurum baldense</i> <i>Bombycilaena erecta</i>	34.5131	E1.3131	6220-4		x (CBNSA)
72	CLA	<i>TRIFOLIO MEDII-GERANIETEA SANGUINEI</i> Müller 1962	Pelouses préforestières héliophiles et ourlets parfois hémisciaphiles, calcicoles à acidiclinales		34.4	E5.2			x

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200667 –Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère DDT de la Dordogne



Code PVF 1	Rang syntaxonomique	Syntaxon	Intitulé français	Groupe d'espèces caractéristiques	Code CORINE	Code EUNIS	Code Natura 2000	Conditions d'éligibilité Natura 2000	Présence sur le site
72.0.1	ORD	<i>Origanetalia vulgaris</i> Müller 1962			34.4	E5.2			x
72.0.1.0.1	ALL	<i>Geranion sanguinei</i> Tüxen in Müller 1962	Communautés thermophiles, plus ou moins xérophiles	<i>Brachypodium rupestre</i> <i>Melittis melissophyllum</i> <i>Teucrium chamaedrys</i> <i>Vincetoxicum hirundinaria</i> <i>Rubia peregrina</i> <i>Polygonatum odoratum</i> <i>Melampyrum cristatum</i> <i>Filipendula vulgaris</i> <i>Tanacetum corymbosum</i> <i>Origanum vulgare</i> <i>Euphorbia cyparissias</i>	34.41	E5.21	6210	En complexe pelousaire	x
	ASS	A préciser ultérieurement							
AUTRES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE									
			Grottes non exploitées par le tourisme		65.4	H1.1 H1.2	8310		x
AUTRES HABITATS NON CONCERNES PAR LA DIRECTIVE HABITATS									
			Eaux douces		22.1	C1	-		x
			Prairies améliorées		81	E2.6	-		x
			Cultures		82	I1	-		x
			Vergers de hautes tiges		83.1	G1.D	-		x
			Vignobles		83.21	FB.4	-		x
			Plantations de conifères		83.31	G3.F	-		x
			Haies et alignements d'arbres		84	FA	-		x
			Parcs urbains et grands jardins		85	E2.6	-		x
			Villes, villages et sites industriels		86	J	-		x
			Routes		86	J4	-		x
			Terrains en friche et terrains vagues		87	E5.1 I1.5	-		x